

20 Août
1955

JOURNÉE NATIONALE DU MOUDJAHID DES FESTIVITÉS COMMÉMORATIVES EXCEPTIONNELLES

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a qualifié, hier à Alger, la date du 20 août symbolisant l'offensive du Nord Constantinois (1955) et la tenue du congrès de la Soummam (1956) de dates charnières de l'histoire de la Révolution, annonçant des festivités exceptionnelles pour la célébration de ce double anniversaire. Dans un entretien à l'APS, la veille de la commémoration de la Journée nationale du moudjahid, M. Zitouni a souligné que l'offensive du Nord Constantinois, à travers laquelle les unités de l'Armée de libération nationale (ALN) avaient ciblé des casernes et des sites militaires de l'occupant français traduisait l'engagement des artisans de la Révolution du 1^{er} Novembre à poursuivre la lutte armée pour le recouvrement de la souveraineté nationale». P.5-6-7

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 19 Août 2015 - 4 Dhu al-Qi'dah 1436 - N° 1052 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

PORTEUR D'UN MESSAGE ÉCRIT
DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
ABDELAZIZ BOUTEFLIKA
**Medelci reçu à Jakarta par
le Président indonésien**

**ALGÉRIE
CHINE-IRAN**

P.28

**La Chine salue le rôle
«constructif» de l'Algérie
en faveur d'un règlement
pacifique de la question
nucléaire iranienne**

DIPLOMATIE

P.28

ACCÈS AUX CORPS DES SECRÉTAIRES
ET ATTACHÉS DES AE
**Le concours marqué
par le respect des
textes pertinents**

P.3

DÉVALUATION DU DINAR, CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE, ALARMISTES
ET COLPORTEURS DE MAUVAISES NOUVELLES

Les assurances du gouvernement à la veille de la rentrée sociale

A l'approche de la rentrée sociale, les spécialistes et colporteurs des fausses et des mauvaises nouvelles reviennent à la charge pour tenter d'alarmer la population. On se souvient, lors de la rentrée sociale de l'année dernière, ces mêmes colporteurs de mauvaises nouvelles avaient rabâché sur l'article 88 de la Constitution, allant jusqu'à appeler à la mise en place d'un périodes de transition et d'organiser une élection présidentielle anticipée. Des scénarios tendaient à alarmer les Algériens qui s'apprêtaient à entamer la rentrée sociale. Cette année aussi, le même scénario est reconduit mais avec d'autres arguments. A l'évidence, il s'agit d'un ramassis de mauvaises nouvelles !

K. C.
P.3



LE MINISTRE DU COMMERCE,
BAKHTI BELAIB À PARTIR DE SÉTIF
**«Sensibiliser toute la société
à l'importance de défendre
la production nationale»**

P.3

SELON UNE ENQUÊTE MENÉE PAR LES SERVICES
DE CONTRÔLE DU MINISTÈRE DU COMMERCE
**La quasi-totalité des
chauffages à gaz contrôlés
non conforme aux normes**

CONSTANTINE
**Une 1^{re} livraison de
logements AADL 2
«d'ici juin 2016»**

P.3

SANTÉ

**MÉDECINE
CHINOISE**
RETRouver
VOTRE ÉNERGIE,
ÇA PASSE PAR
LE FOIE

Pages 14-15

CULTURE

M. AZZEDINE MIHOUBI,
L'A ANNONCÉ LUNDI
À TLEMCEN :
**Lancement prochain
d'un projet de
numérisation des
manuscrits**

F T B ALL

LIGUE 1 MOBILIS
(2015-2016)

**DISCIPLINE :
Le huis clos
ressurgit**

P.26

MDN

Deux (02)
contrebandiers
arrêtés
et 18 tonnes
de denrées
alimentaires
saisies dans
l'extrême
sud du pays

P.3

Météo



Régions Nord : 31° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

Régions Sud : 42° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée et même dans la soirée. Ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

DU 20 AU 22 AOÛT À ORAN

Université d'été du Syndicat national des enseignants universitaires...

L'évaluation du système LMD sera à l'ordre du jour de l'Université d'été du Syndicat national des enseignants universitaires qui aura lieu du 20 au 22 août 2015 à Oran.

JUSQU'AU 20 AOÛT À BEJAÏA

Caravane nationale de la microentreprise technologique



La caravane nationale de la micro-entreprise technologique, se trouvera à partir d'aujourd'hui jusqu'au jeudi 20 août au niveau de la wilaya de Béjaïa, au niveau du centre d'affaires centre-ville de la wilaya de Béjaïa.

VENDREDI AU THÉÂTRE DE VERDURE

Djamel Laroussi en concert



Le chanteur Djamel Laroussi sera en concert exceptionnel ce vendredi 21 août 2015 à partir de 21h30 au Théâtre de verdure Laâdi Flici.

FIN DES CONCESSIONS DES PLAGES ET DES PARKINGS



CE MATIN À EL TARF

Université d'été du FJD



Les travaux de l'université d'été du Front de la justice et du développement (FJD) débutteront demain ce matin à partir de 10h30 au Centre familial Echatt, wilaya d'El Tarf.

24 AU 26 AOÛT À BORDJ EL KIFFAN

Université d'été du MSP



L'université d'été du Mouvement de la société pour la paix (MSP), présidée par M. Abderrazak Mokri, aura lieu du 24 au 26 août à Bordj El Kiffan, Alger.

LES 27 ET 28 OCTOBRE À SÉTIF

Colloque international sur «Le risque sismique au Maghreb»

Sous le patronage du wali de Sétif, l'université Ferhat Abbas (Sétif 1) et le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG), organisent les 27 et 28 Octobre 2015 au campus d'EL-BAZ, (UFA), un colloque international sur «Le risque sismique au Maghreb».

CE MATIN AU FORUM NATIONAL DE LA DGSN

Reconnaissance historique du double anniversaire 20 Août 1955 / 1956



Le Forum de la sécurité nationale, organise aujourd'hui à 10h, une reconnaissance historique

du double anniversaire 20 Août.

Il sera animé par le Dr. Mohamed Lamine Belguith, en présence des cadres de la Direction générale de la sécurité nationale, des représentants de la société civile et de la famille révolutionnaire, et ce, à l'Ecole supérieure de la police - Ali Tounsi Algérie.

CE MATIN À 11H

Conférence du collectif des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui



Le collectif des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui animera une conférence de presse ce matin à partir de 11h, pour exposer les derniers éléments concernant l'opération de solidarité avec la militante sahraouie Tekber Hedi dont le fils a été sauvagement assassiné par les occupants marocains.

CENTRE CULTUREL MUSTAPHA KATEB

Exposition d'artisanat

En collaboration avec la Direction du Tourisme et de l'Artisanat, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 8 septembre au centre culturel Mustapha Kateb (05 rue Didouche Mourad, Alger), une exposition d'artisanat.

La magie continue avec la formule *600# de Mobilis !



Mobilis propose de nouveaux plans optionnels, à destination de ses clients prépayés 2G/3G « Mobtasim », grâce au pouvoir de sa formule magique *600#.

À compter du mardi 18 août 2015, les clients prépayés de l'offre Mobtasim et ses plans (Classique, Awel, Batel et Gosto), auront le choix d'adhérer à deux nouveaux plans riches en options, permettant à ses clients de communiquer gratuitement, en utilisant simplement la formule *600# :

Plan 50 DA : Permet aux abonnés de profiter chaque jour de 50 minutes de communication vers le réseau Mobilis et/ou de 15 minutes d'appels vers tous les réseaux.

Plan 90 DA : Permet aux abonnés de profiter chaque jour de 120 minutes de communication vers le réseau Mobilis et/ou de 30 minutes d'appels vers tous les réseaux.

Ainsi, les vieux des clients Mobilis, resteront exaucés durant 24 heures.

JUSQU'AU 22 AOÛT

La caravane Digital Play de Djezzy à Oran

Djezzy a le plaisir de convier les estivants à la première édition du Digital Play Tour sous forme de caravane mobile qui parcourra 5 villes côtières de l'est à l'ouest. Il s'agit de : Skikda, Béjaïa, Alger, Oran et Tlemcen et ce à raison de 4 jours par escale. Le Digital Play Tour fera son troisième arrêt à la plage Les Andalouses de la wilaya d'Oran du 18 au 22 août 2015. Djezzy Play Tour a pour but d'initier les vacanciers aux nouvelles technologies de manière ludique avec des animations de qualité telles que le Djezzy Play Box, le Dôme (de forme polygonale), le Play Photo Lab, ainsi que d'autres activités sur la plage comme le Babyfoot humain, les tournois de beach soccer et de beach volley, le Xbox etc.

DU 24 AU 29 SEPTEMBRE

14^e Festival culturel national du film amazigh

La 14^e édition du festival culturel national du film amazigh (FCNFA), aura lieu du 24 au 29 septembre 2015, a indiqué le commissariat du festival. Par ailleurs, la date limite pour le dépôt des films devant participer au FCNFA, placé cette année sous le thème «Histoire et terroir : un passé pour l'avenir», est fixée au 20 août 2015.



DÉVALUATION DU DINAR, CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE, ALARMISTES ET COLPORTEURS DES MAUVAISES NOUVELLES

Les assurances du gouvernement à la veille de la rentrée sociale

Kamel Cherif

A l'approche de la rentrée sociale, les spécialistes et colporteurs des fausses et des mauvaises nouvelles reviennent à la charge pour tenter d'alarmer la population. On se souvient, lors de la rentrée sociale de l'année dernière, ces mêmes colporteurs de mauvaises nouvelles avaient rabâché sur l'article 88 de la Constitution, allant jusqu'à appeler à la mise en place d'un période de transition et d'organiser une élection présidentielle anticipée. Des scénarios tendaient à alarmer les Algériens qui s'apprêtaient à entamer la rentrée sociale. Cette année aussi, le même scénario est reconduit mais avec d'autres arguments. A l'évidence, il s'agit d'un ramassis de mauvaises nouvelles ! Ainsi, à la veille de la rentrée sociale ces parties qui se spécialisent dans l'alarmisme des Algériens évoquent sans cesse la chute des prix de pétrole et les conséquences qui en découlent. Une jouissance pour ces oiseaux de mauvais argu-

ments qui se donnent à cœur joie quand il s'agit de répandre les mauvaises nouvelles. La dévaluation du dinar n'est pas passée inaperçue dans la mesure où ces mêmes parties ne s'empêchent pas de semer le doute chez les Algériens. Continuant sur cette lancée, les colporteurs des mauvaises nouvelles annoncent une rentrée sociale des plus pénibles pour les Algériens en raison du cumul des dépenses engendrées par la rentrée des classes et la fête de l'Aïd El Adha notamment.

En ce sens, on excelle dans l'alarmisme en ce qui concerne le prix du mouton de l'Aïd. On annonce d'ores et déjà des prix pouvant atteindre les 100 000 dinars, le prix minimum du mouton étant fixé à 40 000 dinars, toujours selon ces mêmes alarmistes. Or, la Fédération nationale des éleveurs et de l'élevage a rassuré que le cheptel demeure suffisant pour répondre aux besoins et stabiliser les prix. Mieux encore et contrairement à l'année dernière, les marchés à bestiaux sont ouverts à travers tout le territoire



national avec la disponibilité des bovins. Ces derniers étaient interdits à cause de la fièvre aphteuse de l'exercice précédent, ce qui n'est pas le cas cette année, d'où la stabilité des prix des ovins et bovins. Malgré cela, les alarmistes poursuivent leur sale besogne de semer le doute chez les Algériens en tentant de minimiser les assurances du gouvernement, qui a fait savoir par la voix du Premier ministre que l'Etat ne renoncera pas aux auxiliaires sociaux des Algériens. Des assurances qui viennent au bon moment quand on sait que les colpor-

teurs des mauvaises nouvelles tentent sans cesse de semer le doute chez les Algériens. La rentrée sociale s'annonce sous de bons auspices avec l'augmentation qui enregistreront les salaires, à la faveur de l'abrogation de l'article 87-bis du Code du travail. Des augmentations avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2015. Il faut relever que les Algériens se sont «habitués» à ces alarmistes, lesquels n'ont plus aucune crédibilité dans la mesure où leurs scénarios-catastrophes ne se sont jamais concrétisés !

LE MINISTRE DU COMMERCE, BAKHTI BELAIB À PARTIR DE SÉTIF «Sensibiliser toute la société à l'importance de défendre la production nationale»

La défense de la production nationale passe nécessairement par la sensibilisation de toute la société, a indiqué mardi à Sétif le ministre du Commerce, Bakhti Belaib. S'exprimant au cours d'une rencontre avec les opérateurs économiques de cette wilaya, considérée comme un «pôle industriel important», le ministre a insisté sur la nécessité de convaincre l'opinion publique quant à l'importance de défendre l'outil de production et la production nationale, ce qui constitue, a-t-il souligné, «un droit légitime». Au cours de cette rencontre organisée dans l'après-midi au siège de la wilaya afin de «débattre des moyens à mettre en œuvre pour défendre la production nationale», M. Belaib a indiqué qu'il s'agit de «ne pas négliger l'effort de sensibilisation de toute la société si l'on veut défendre la production nationale». L'opération de sensibilisation «ne devra pas être basée uniquement sur la défense d'un produit non conforme», a estimé le ministre, insistant sur l'importance de déclencher ce processus en se fondant, notamment, sur l'application du droit de douanes, le recours à des taxes et la mise en conformité des produits avec les normes requises. «Nous n'avons pas be-



soin d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour défendre notre production nationale, car c'est à nous qu'il appartient d'interdire l'importation de produits non conformes», a souligné le ministre, ajoutant que le recul des revenus pétroliers «va nous obliger à réhabiliter le bon sens collectif pour défendre nos produits». M. Belaib a également mis l'accent sur l'importance des chambres de commerce et d'industrie (CCI) dans la défense de la production nationale, indiquant, à ce propos, qu'«il était temps que les CCI du pays agissent de la même manière que leurs homologues d'autres

pays». «Les portes du ministère sont grandes ouvertes à l'ensemble des opérateurs nationaux soucieux de défendre la production nationale, quand il s'agit de défendre un produit performant», a affirmé le ministre, estimant que «la solidarité est nécessaire pour préserver l'outil de production nationale et l'acte de produire». Le ministre du Commerce avait entamé sa visite dans la wilaya de Sétif par l'inauguration du siège de l'inspection territoriale du commerce d'Aïn Oulmène et par l'inspection de la laiterie «Tell» située à Mezoug. Il a également inspecté, à Ain Sifha, le chantier de construction d'un marché de gros des fruits et légumes à rayonnement national. M. Belaib a également inspecté, au chef-lieu de wilaya, les projets de réalisation du centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage, du centre national du registre de commerce (CNRC) et du futur siège de la direction régionale du commerce. Le ministre a également assisté à une opération de contrôle de marchandises transitant par la route nationale n° 75, à l'entrée de l'autoroute Est-Ouest, par les services de la direction du commerce et la Gendarmerie nationale.

CONSTANTINE — Une 1^{re} livraison de logements AADL 2 «d'ici juin 2016»

Un premier quota de 2000 logements de typelocation-vente «AADL 2» sera livré à Constantine «d'ici juin 2016», a-t-on appris auprès du directeur régional de l'agence nationale de l'amélioration et de développement logement (AADL). M. Ammar Khalfaoui a déclaré à l'APS que cette première tranche fait partie d'un ensemble de 8150 unités, en cours de réalisation dans la wilaya de Constantine, soulignant que le taux d'avancement des travaux de 6000 logements à El Retba, dans la commune de Didouche Mourad, dont les travaux sont assurés par une entreprise chinoise, a atteint 15 %, tandis que le chantier de 2150 logements de la même formule, confié à une entreprise turque, vient d'être lancé dans la nouvelle ville Ali Mendjeli. Les travaux entrepris avec des matériaux de construction

locaux, conformément aux instructions de la tutelle, sont en cours, a-t-il ajouté, soulignant que les travaux de construction d'un «bloc-témoin» seront achevés «d'ici à la fin du mois courant ou début du mois prochain» ce qui permettra au maître de l'ouvrage (AADL) de «corriger les éventuelles lacunes, le cas échéant». Soulignant que ce programme est scindé en 50/50 pour cent pour les F3 (70 m²) et les F4 (85 m²), M. Khalfaoui a indiqué que sur 17 779 souscripteurs à AADL 2, 16 085 ont été admis.

Il a affirmé que 14 015 souscripteurs ont payé la première tranche de leurs futurs logements, précisant que le retrait des ordres de versement et paiement de la première tranche sont toujours en cours. S'agissant du programme AADL 1 à la ville des ponts, M. Khalfaoui a souligné

que les souscripteurs de ce programme (1446) ont été transférés et pris en charge par CNEP Banque, ajoutant que la construction de leurs logements est achevée et n'attend que les travaux de viabilisation pour leur attribution «d'ici à la fin de l'année en cours». Le même responsable a affirmé en outre que le programme AADL concerne une large frange de la société, avant de préciser qu'un «quota de 80 000 logements supplémentaires de la formule location-vente a été introduit à l'échelle nationale.» La direction régionale de l'Agence nationale de l'amélioration et de développement du logement de Constantine couvre 10 vilayats, Jijel, Mila, Oum El Bouaghi, Sétif, Batna, Bordj Bou Arreridj, M'sila, Khencela, Biskra et Constantine.

DIPLOMATIE

ACCÈS AUX CORPS DES SECRÉTAIRES ET ATTACHÉS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le concours marqué par le respect des textes pertinents

Les étapes d'organisation du concours pour l'accès aux corps des secrétaires et attachés des Affaires étrangères sont marquées par le «respect scrupuleux» des textes pertinents et une «totale transparence», a-t-on indiqué hier auprès du ministère des Affaires étrangères. «Toutes les étapes d'organisation du concours, depuis son annonce par voie de presse jusqu'à la proclamation des résultats et à l'accueil des lauréats au sein des services centraux du ministère des Affaires étrangères et de l'Institut diplomatique et des relations internationales, sont marquées par le respect scrupuleux des textes pertinents, sous le contrôle continu des autorités compétentes en matière de fonction publique, une totale transparence et l'engagement remarquable de nombreux enseignants universitaires, dont les qualifications et l'autorité morale sont indiscutables», a-t-on affirmé de même source. «Quelques organes de presse se sont fait l'écho d'allégations fantaisistes tendant à porter atteinte à l'intégrité du concours pour l'accès aux corps des secrétaires et des attachés des Affaires étrangères, dont les épreuves écrites et orales ont eu lieu respectivement en décembre 2014 et mars 2015», a-t-on précisé. «L'allégation particulièrement malveillante qu'il y aurait eu substitution de lauréats est dénuée de tout fondement», a-t-on conclu.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

2 contrebandiers arrêtés et 18 tonnes de denrées alimentaires saisies dans l'extrême sud du pays (MDN)

Deux contrebandiers ont été arrêtés et 18 tonnes de denrées alimentaires saisies, lundi, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire), ont appréhendé deux contrebandiers, le 17 août 2015, et ont saisi trois (03) camions chargés de (18) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande», a précisé la même source. «De même, quatre (04) immigrants clandestins de nationalités africaines ont été arrêtés près de la localité frontalière de Tin Zaouatine», a-t-on ajouté. Par ailleurs, «au niveau de la 2e Région militaire, les éléments des Gardes-frontières de Bab El Assa, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen, ont mis en échec une tentative de contrebande de 6.610 litres de carburant», a noté la même.

APS

CÉRÉALICULTURE-
PRODUCTION**Campagne
moissons-battage :
une production de
plus de 103.000 qx
de céréales
à Tizi-Ouzou**

Une moisson de plus de 103.000 qx de céréales (tous types confondus) a été réalisée, à ce jour, à Tizi-Ouzou, a-t-on appris, mardi, d'un responsable de la direction des Services agricoles de la wilaya. Réalisée sur une surface de 5.742 ha, d'une superficie estimée à 5.810 ha, cette moisson se répartit à raison de 95.748 qx de blé dur, 1.017 qx de blé tendre, 5.068 d'orge, et 1.319 qx d'avoine, a indiqué, à l'APS, le chargé du service de soutien de la production agricole à la DSA, Oukaci Ali. Soulignant que cette campagne 2014-2015 a mobilisé 38 moissonneuses-batteuses, ce responsable a signalé l'acheminement d'un volume de 64.228 qx de blé (dur et tendre) vers la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de Draa Ben Khedda, soit un taux de collecte estimé à 63%.

Durant la campagne écoulée, la wilaya a réalisé une production céréalière de 104.000 qx, a ajouté la même source. M. Oukaci a, par ailleurs, fait part d'une surface sinistrée de 51 ha à cause des mauvaises herbes, en sus de la perte de huit(8) autres ha de céréales, en raison des feux de récoltes déclarés durant cette saison estivale.

**ROUTES-PRÉVENTION
Sensibilisation
à la sécurité
routière à Oran**

La sécurité routière est au centre d'une opération de sensibilisation menée avec succès cette semaine à Oran, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la Sécurité de la wilaya. Cette action intervient dans le cadre de l'application du programme préventif tracé par l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) dans le but de mettre en relief l'importance du respect du code de la route, a-t-on précisé de même source. La campagne consolide également la mission de proximité assignée à l'institution sécuritaire, dont plusieurs services ont été mobilisés à l'effet de prodiguer les conseils adéquats aux usagers de la route, a-t-on expliqué. Les citoyens approchés dans ce contexte, automobilistes et piétons, ont favorablement accueilli cette démarche qui vise à prévenir les drames de la route.

La Sécurité de la wilaya anime régulièrement des rencontres de sensibilisation aux objectifs similaires, lors desquelles il est notamment rappelé que le facteur humain est à l'origine des accidents dans plus de 90 % des cas. L'excès de vitesse constitue à ce titre l'infraction majeure au code de la route, suivi d'autres délits tels le non-respect des feux tricolores, la circulation en sens interdit, l'usage du téléphone portable pendant la conduite et le non-port de la ceinture de sécurité.

**AGRICULTURE
Bouira :
production
attendue de plus
de deux millions
de quintaux de
pomme de terre**

FORMATION-DÉVELOPPEMENT

M. Mebarki invite les jeunes à opter pour la formation professionnelle

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a exhorté les jeunes à opter pour la formation professionnelle, en marge de sa visite de travail et d'inspection mardi dans la wilaya de Jijel.

Lors d'un point de presse, le ministre a rappelé l'importance de la formation et de l'enseignement professionnels et lancé un appel aux jeunes à s'orienter vers ce secteur d'avenir, soulignant que des ajustements et des révisions dans ce secteur permettent au système actuel de disposer de formations «encore plus attractives». Il a illustré ses propos en citant des exemples de pays où la formation professionnelle est plus sollicitée. S'agissant de la prochaine rentrée de la formation professionnelle, M. Mebarki a indiqué que toutes les dispositions sont d'ores et déjà prises pour la réussite de cet événement. Concernant la wilaya de Jijel, le ministre s'est déclaré «satisfait» de la situation du secteur qui englobe dix-neuf(19) structures de formation dont un (1) institut national spécialisé, implanté au chef-lieu de wilaya. Ces structures totalisent à fin juin dernier 9.664 stagiaires dans l'ensemble des modes de formation, a-t-on indiqué. Au

cours de cette visite, le ministre a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un nouvel INSFP de 300 postes dont 120 en régime d'internat à Taher. Cette structure viendra s'ajouter à un autre établissement similaire, en cours de réalisation à Jijel, spécialisé dans la formation en hôtellerie et tourisme. A Chekfa, la délégation ministérielle s'est rendue au CFPA de cette localité qui dispense des formations dans diverses spécialités (fermier d'art, céramique, électricité auto, couture, coiffure dames à).

Cet établissement a ouvert les inscriptions de nouveaux stagiaires depuis le 14 juin, en prévision de la rentrée de septembre prochain, a-t-on appris auprès de ses gestionnaires. Au chef-lieu de wilaya, M. Mebarki a visité l'institut national Chabouni Idriss qui abrite des ateliers d'état de la formation professionnelle, avec la participation de cadres des wilayas du Sud (Illizi, Adrar). Saisissant



cette opportunité, le ministre s'est félicité de cette initiative qui permet aux participants de procéder à un échange d'expériences et d'information dans les différents thèmes figurant au programme de cette formation de 15 jours. Le programme en question concerne des cours théoriques et pratiques en matière de «gestion des biens», «techniques de l'information et de la communication» et «information».

«Cette rencontre nous permet une mise à niveau de nos connaissances professionnelles et d'échanger notre savoir faire», a indiqué à l'APS un

gestionnaire du CFPA de Bordj Badji Mokhtar, dans la wilaya d'Adrar. D'autres participants qui découvrent la wilaya cotière de Jijel ont émis le vœu de voir s'organiser dans le Sud du pays des ateliers de printemps pour des gestionnaires d'établissements de formation professionnelle du nord.

Avant de se rendre à Sidi Abdellaziz (est de Jijel), la délégation ministérielle a rencontré, au CFPA (filles) Zigha Mohamed, des femmes gestionnaires d'établissements de formation professionnelle dans le sud algérien.

(APS)

PÊCHE-MARINS-FORMATION

La formation, clé du développement du secteur

Le développement du secteur de la pêche en Algérie passe par la requalification de la main-d'œuvre et une meilleure gestion des moyens disponibles, estime-t-on au ministère de l'Agriculture, du développement Rural et de la Pêche. «L'opération n'est pas si simple à mener, sachant que l'Etat doit en tout former 50.000 inscrits maritimes», ajoute-t-on de même source, qui précise qu'un programme de formation de marins pêcheurs est opérationnel depuis 2013 dans huit instituts et écoles spécialisées ouverts dans plusieurs wilayas. En deux ans, il a permis au ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la Pêche de recycler pas moins de 20% parmi eux, soit 10.000 inscrits. L'application de ce programme a même connu en 2014-2015 une année pédagogique «exceptionnelle» : 6.020 élèves stagiaires ont en effet obtenu un diplôme de formation dans les métiers de la pêche et des ressources halieutiques à travers les centres et instituts de formation du secteur. Le nombre de diplômés en marins qualifiés, de lieutenants qualifiés, d'officiers mécaniciens, des lieutenants mécaniciens, des techniciens supérieurs en aquaculture et agents aquacoles en 2015 a augmenté de 45% par rapport au bilan 2014, selon les chiffres du ministère. L'année 2015 a également marqué le début de la formation à El Kala de 14 plongeurs

spécialisés dans la cueillette de corail. 300 personnes se sont inscrites pour cette formation pour la pêche au corail, mais la priorité a été donnée aux professionnels déjà en activité.

Les responsables chargés de la formation dans le secteur de la Pêche compétent réaliser la même performance sinon mieux durant l'année pédagogique 2015-2016. En tout cas, le ministre Sid Ahmed Ferroukhi les a exhorté à donner le meilleur d'eux-mêmes. «La formation, le recyclage et le perfectionnement de la ressource humaine sont au cœur de la stratégie de développement du secteur de la Pêche», a dit M. Ferroukhi lors de la cérémonie de clôture de l'année pédagogique 2014-2015 organisée le 14 juillet dernier à l'Institut national supérieur de la Pêche et l'aquaculture (INSPA), implanté à la Pêcherie d'Alger. «Notre objectif actuel est de refondre tous les modes de formation afin de les adapter aux exigences aussi bien des professionnels que des opérateurs économiques», a-t-il souligné. La requalification de la ressource humaine à travers le programme de recyclage vise «la validation des acquis de professionnels sur le terrain», un peu comme les électromécaniciens, formés «sur tas», mais qui n'ont pas de diplôme. Il faut pourtant qu'ils se décident à suivre une formation, même s'ils n'ont pas l'habitude de passer

devant un jury qui évaluera leurs connaissances et leur savoir-faire. En 2015, il y a eu 1.059 professionnels formés pour «la validation de leurs connaissances», ce qui est une manière pour «le système de formation de s'adapter aux besoins des professionnels», avait estimé M. Ferroukhi. Tout en s'investissant à fond dans le recyclage, les pouvoirs publics ne perdent pas de vue la nécessité d'aller vers la formation continue en égard à son importance stratégique dans le développement du secteur de la Pêche et la modernisation des moyens et méthodes de production et de distribution. «Notre orientation est d'aller vers la formation continue car c'est un moyen de modernisation et d'intégration, ce qui est l'ambition du plan quinquennal afin de pouvoir gérer une flotte de pêche de 4.500 embarcations, tous genres confondus», a expliqué le ministre dans un récent entretien à l'APS. A ce titre, le souci des responsables du secteur est d'améliorer la formation des marins pêcheurs pour rentabiliser l'outil de production, comme il s'agit aussi d'inclure aux professionnels des connaissances sur la réglementation et le respect de l'environnement, ainsi que sur l'aquaculture. Cet effort continu de formation doit, selon lui, pouvoir garantir à l'Etat le maintien des 120.000 tonnes par an de produits de la pêche, mais surtout la rendre durable.

La production de la pomme de terre pour l'année 2015 dans la wilaya de Bouira pourrait dépasser les deux millions de quintaux, soit une augmentation de 239.504 Qx par rapport à 2014, a estimé mardi le directeur des services agricoles. Pour la saison allant de Janvier à Août, la production dépassera le 1.130.000 quintaux sur une superficie plantée de 34.285 hectares. Il est attendu une récolte de 1.200.000 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison (allant d'août au mois de décembre 2015), a indiqué à l'APS Rachid Morsli.

La récolte sera en hausse par rapport à l'année précédente, où la production était

de 1.760.496 quintaux, a relevé M. Morsli, attribuant cette hausse à l'extension de la superficie plantée et des périmètres irrigués, ainsi qu'aux moyens mobilisés cette année pour cette filière.

S'agissant du stockage de ce produit de large consommation, le DSA a affirmé que l'opération est en cours, précisant qu'une quantité de 36.615 quintaux de pomme de terre est déjà stockée au niveau de la wilaya, dont quelque 12.860 quintaux sont destinés à la régulation du marché.

D'autres quantités de ce tubercule sont stockées dans des chambres froides au niveau de certaines wilayas du pays, a-t-il

ajouté. Au début du mois d'août en cours, lors de sa visite dans la wilaya de Bouira, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, avait annoncé le renforcement des capacités de stockage de la pomme de terre par l'implication d'entreprises privées et ce «à partir des semaines à venir».

Le ministre avait également appelé les responsables locaux des ressources en eau à œuvrer pour renforcer l'irrigation d'appoint notamment durant les mois d'avril et de mai afin d'assurer la production de ce produit de large consommation.

20 AOÛT 1955 / 1956

SYMBOLISANT L'OFFENSIVE
DU NORD CONSTANTINOIS

LA TENUE DU CONGRÈS
DE LA SOUMMAM

Une date, une histoire

Le Premier ministre qui effectue une visite dans la wilaya de Constantine à l'occasion des festivités commémoratives du double anniversaire du 20 Août 1955, aura le privilège de réaffirmer que l'Algérie de demain est déjà en chantier.

Boualem Branki

Quoi de plus stimulant que de commémorer une date aussi historique et emblématique de la guerre de Libération nationale que ce 20 Août 1955.

Car la présence de M. Sellal à Constantine exprime également cet intérêt vivace et constant des autorités publiques à maintenir le rythme des réalisations sociales et économiques, à mainten-

nir un bon rythme des projets de développement local, à soutenir le développement social et, surtout, à maintenir la présence de l'Etat aux côtés du peuple. Car cette exigence est une priorité pour le Premier ministre qui l'a d'ailleurs inscrite au fronton de son plan d'action, autant que la nécessité de faire du développement local un tremplin idéal pour satisfaire à la demande sociale, aux besoins des Algériens.

La présence du Premier ministre aux festivités commémo-

ratives de l'offensive dans le Nord Constantinois, le 20 août 1955, est dès lors le gage que le flambeau de la Révolution de novembre, reste pour une génération d'hommes et de femmes ce phare lumineux qui a guidé le peuple algérien tout au long de la longue nuit coloniale. Et bien sûr, cette présence aux côtés de responsables civiles et militaires, rappelle à la nouvelle génération d'Algériens, ceux de l'Algérie de demain, que l'Indépendance na-

lute par des hommes valeureux, par les Algériens eux-mêmes.

Car l'offensive du Nord Constantinois menée le 20 août 1955 par Zighoud Youcef a opéré une rupture entre le peuple algérien et le régime colonial français. Plus qu'un discours, cet événement historique de la guerre de libération nationale a donné en fait les atouts politiques et militaires au peuple algérien d'aller chercher son Indépendance, et de battre un ennemi puissant, au fait de sa

puissance militaire.

Le 20 Août 1955, qui sera célébré dignement cette année, a été en quelque sorte un ressort politique et militaire qui a permis aux Algériens et surtout aux dirigeants de la glorieuse Armée de Libération Nationale de battre l'ennemi à son propre jeu: la guerre pour l'Indépendance de tout un peuple, pour le retour de l'Etat algérien. Aujourd'hui, le peuple algérien mène une autre bataille, celle du développement.



**SELON M. TAYEB ZITOUNI,
Les festivités commémoratives seront exceptionnelles cette année**

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a qualifié, mardi à Alger, la date du 20 août symbolisant l'offensive du nord Constantinois (1955) et la tenue du congrès de la Soummam (1956) de dates charnières de l'histoire de la Révolution, annonçant des festivités exceptionnelles pour la célébration de ce double anniversaire.

Dans un entretien à l'APS, la veille de la commémoration de la Journée nationale du moudjahid, M. Zitouni a souligné que l'offensive du Nord Constantinois, à travers laquelle les unités de l'Armée de libération nationale (ALN) avaient ciblé des casernes et des sites militaires de l'occupant français traduisait «l'engagement des artisans de la Révolution du 1^{er} Novembre à poursuivre la lutte armée pour le recouvrement de la souveraineté nationale».

Le ministre a, en outre, souligné que «l'offensive avait grandement contribué à pérenniser la lutte du peuple algérien jusqu'à l'indépendance et favorisé l'adhésion de ses différentes franges à la Révolution, en lui apportant différentes formes de soutien, notamment après la réussite de l'offensive sous la houlette de Zighoud Youcef». Evoquant l'écho retentissant de l'offensive à l'étranger, le ministre est revenu sur le soutien et la solidarité manifestés par plusieurs pays à l'égard de la lutte juste du peuple algérien pour le recouvrement de ses droits». Revenant sur la nouveauté de la commémoration cette année de la Journée nationale du moudjahid, le ministre a précisé que les festivités marquant la commémoration officielle auront lieu à Constantine, capitale 2015 de la culture arabe. Au pro-

gramme de ces festivités commémoratives, des rencontres directes entre des moudjahidine et des jeunes, ainsi que des tables rondes. Des films documentaires seront également projetés, à travers l'ensemble du territoire national, de par l'organisation de colloques et de conférences pour permettre aux générations montantes de prendre connaissance de l'évé-

nement et de l'histoire de la Révolution du 1^{er} Novembre, selon le ministre.

M. Zitouni souhaite que les secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la communication, de la jeunesse, de la culture et de la formation professionnelle contribuent à faire connaître aux générations montantes les événements historiques phares de la révolution algérienne.

Par ailleurs, il a indiqué que son département «collecte actuellement les témoignages de moudjahidine sur les différentes étapes du combat mené par le

dit. M. Zitouni a, dans ce sens, souligné l'importance de l'attachement de la société civile à son droit de réclamer les excuses après le recueil de tous les détails de la guerre de libération. Il a relevé que la position française à l'égard des crimes commis à l'encontre du peuple algérien a «évolué», en témoigne la visite du secrétaire d'Etat aux affaires des anciens combattants qui s'est recueilli à la mémoire du premier martyr des massacres du 8-Mai 1945». Cette position «constitue un pas de la partie française vers la reconnaissance

des massacres et crimes perpétrés par la colonie française contre le peuple algérien». Pour ce qui est de la récupération des archives nationales en possession de la France, le ministre a fait savoir que les «démarches sont en cours avec le côté français pour la récupération des archives de la guerre de libération affirmant que l'Algérie tient à la satisfaction de cette requête». Des rencontres ont eu lieu entre les deux côtés algérien et français pour examiner cette requête souhaitant que la partie française manifeste une volonté de le faire. Revenant sur le sujet des faux moudjahidine, le ministre dira que derrière cette question, il y a des intentions d'atteindre à la Révolution ainsi qu'à l'honneur des moudjahidine, affirmant que le ministère procédera au retrait de la carte de reconnaissance des faux moudjahidine. A une question sur les démarches de certains citoyens en vue de l'obtention de la «carte de reconnaissance en tant que moudjahid», le ministre a précisé que l'octroi de cette carte a été bloqué en 2002 suite à une recommandation d'un congrès de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM).

M. Zitouni a, par ailleurs, rappelé les films et documentaires réalisés sur les dirigeants de la guerre de libération dont les films sur Krim Belkacem et le colonel Lotfi.

Pour le ministre, tous les projets lancés par le ministère des Moudjahidines seront réalisés en dépit de la baisse des cours de pétrole tandis que d'autres projets en cours d'examen sont en quête de «sources de financement».

APS

20 AOÛT 1955 1956

SYMBOLISANT L'OFFENSIVE
DU NORD CONSTANTINOISLA TENUE DU CONGRÈS
DE LA SOUMMAM

EXÉCUTION DE NOMADES À AÏN ABID, LE 22 AOÛT 1955 : La séquence volée d'un carnage prémedité

Des séquences, filmées à la hussarde, le 22 août 1955 près de la gare ferroviaire d'Aïn Abid (près de Constantine), ont démantelé le récit officiel ressassé des défenseurs de l'ordre colonial. Ce récit continue à justifier les carnages commis dans le Nord-Constantinois contre les populations autochtones par un cliché mettant en avant les agissements «barbares» des Algériens contre des «membres de la minorité européenne».

Ces séquences de quelques minutes qui meublent une bonne partie des films documentaires consacrés par des réalisateurs algériens à la guerre de Libération nationale, pour illustrer en particulier les massacres du 8-Mai 1945, sont en réalité des séquences qui immortalisent le carnage ayant ciblé des nomades des Ouled Nail près de la gare d'Aïn Abid, a affirmé à l'APS, le chercheur dans le domaine de l'histoire de la Révolution algérienne, Mountassar Oubetroune.

Auteur d'un documentaire de 52 minutes, intitulé «20 août 1955 : l'embrasement», consacré aux événements du 20 août 1955 dans le Nord-constantinois, diffusé en 2000 par Canal Algérie, Oubetroune a réservé une bonne partie du film à ces séquences attribuées faussement aux massacres du 8-Mai 1945. Ces séquences furent filmées à la hussarde, le 22 août 1955 à Aïn Abid, lors de la tournée dans le Nord-Constantinois du gouverneur général, Jacques Soutelle, en compagnie d'une forte délégation composée en majorité de journalistes de la presse coloniale locale ou d'envoyés spéciaux venus de France, pour montrer que «l'ordre revenait dans la région» et que la situation était «maîtrisée».

Ainsi, selon le réalisateur du documentaire «20 août 1955 : l'embrasement», ces séquences furent filmées par le caméraman, Georges Chassaigne, qui travaillait pour le compte de la Fox Movie Tone, une firme cinématographie américaine. Ce caméraman fut traduit devant la justice française, suite à la diffusion de ces séquences, accusé de travailler pour la solde de puissance étrangère. Quelques images de ces séquences furent présentées à l'ONU en septembre 1955.

La revue américaine *Life* avait publié un récit sur ces séquences à la veille des élections législatives en France de 1956. Robert Lacoste avait qualifié ces séquences de «vulgaire montage fait au Maroc», alors que les images furent bien prise à Aïn Abid, comme l'atteste, le récit du caméraman mis en cause par la justice française et défendu par le Syndicat du cinéma français, à l'époque des faits, tenu par un autre cinéaste anticolonialiste, à savoir René Vautier.

APS

20 AOÛT 1955 : «L'offensive visait à étendre la révolution armée, non pas à desserrer l'étau sur les Aurès»

L'offensive du 20 août 1955 lancée dans le Nord-Constantinois visait à «élargir la lutte armée et non pas desserrer l'étau qu'imposait l'armée coloniale sur la région des Aurès», ont soutenu des moudjahidines de la wilaya historique Aurès-Nememcha, à Batna.

Les mêmes moudjahidines ont affirmé à l'APS, que «des combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) de la Wilaya 1 Aurès-Nememcha, ont pris part à l'offensive du Nord-Constantinois, ils étaient 45, selon les uns, 60 selon d'autres sources», ajoutant que «l'initiative venait de Chihani Bachir, placé à la tête de ce qui était encore la zone-1, avec Abbes Laghrour et Adjel Adjoul, en l'absence de Benboulaïd, parti vers la Tunisie».

Pour sa part, le moudjahid Mohamed Atsamaïna, (79 ans), qui fut dès 1955, secrétaire du groupe commando dirigé par Ahmed Azoui puis Medour Azoui, indique qu'il était «présent lorsque le responsable du groupe parti dans le Nord-Constantinois, le moudjahid Mohamed Djeraoui, décédé il y a quelques années à Batna, avait apporté son témoignage sur sa participation à l'offensive du 20 août 1955 et avait raconté dans quelles conditions eut lieu son retour dans les Aurès».

Le même interlocuteur citant ce témoignage destiné alors à l'Organisation nationale des moudjahidines, a déclaré à l'APS, que «cette offensive avait consolidé la révolution dans les Aurès et probablement, avait été planifiée par Chihani Bachir et Zighoud Youcef», soulignant que Benboulaïd, avant d'être arrêté en Tunisie, avait confié à Omar Mestiri, son guide et compagnon, une lettre destinée à Chihani Bachir».

Selon le commandant Amar Mellah qui a rejoint le maquis dans les Aurès à la suite de la grève des étudiants, lycéens et collégiens du 19 mai 1956, «Mohamed Djeraoui avait aussi témoigné que «le groupe des Aurès parti dans le Nord-Constantinois était muni d'une pièce lourde, ses membres, tous ayant une expérience des combats, ont été désignés dans plusieurs points du Nord-Constantinois». Ammar Mellah a cité



un témoignage du colonel Hadj Lakhdar qui fut chef de la Wilaya Aurès Nememcha, selon lequel Zighoud Youcef lui aurait confié qu'il allait entreprendre une offensive, «pour galvaniser les moudjahidines et mobiliser le peuple dans la zone-2, Nord-Constantinois».

Il a par ailleurs révélé à l'APS «que la région des Aurès n'était pas soumise à un état, au sens militaire du terme, puisqu'elle envoyait plusieurs groupes élargir la révolution dans d'autres régions», ajoutant que «Benboulaïd avait fourni de l'armement pour les maquis du Nord-Constantinois et ceux de la Kabylie, entre 45 et 80 pièces».

De son côté, le moudjahid Laroussi

Messaoud Ben Mohamed de la localité d'Ouled Moussa, commune d'Ichemouli, dans le massif des Aurès, présent lors de la distribution des armes par Benboulaïd, la nuit du 1er novembre 1954,

soutient que des contacts ont eu lieu entre Zighoud Youcef et Chihani Bachir,

avant l'offensive du Nord-Constantinois,

elles furent suivies par l'envoi d'armes

pour la zone 2, une mission échue à un

groupe de moudjahidines, dont Hafsa-Saoud Belkacem de Khenchela et qui est toujours en vie».

Agé aujourd'hui de 96 ans, le moudjahid Laroussi Messaoud Ben Mohamed, affirme encore, que «la zone 1 était caractérisée par l'intensité des opérations lancées par l'ALN, notamment avec la création du groupe commandos en juin 1955 sous le commandement d'Ahmed Azoui, groupe dont la mission était de frapper l'ennemi en tout lieu et à tout moment, dans la zone 1».

Le secrétaire de wilaya de l'Organisation des moudjahidines de Batna, le moudjahid Messaoud Abid a quant à lui, estimé, que l'offensive du Nord-Constantinois a constitué une étape importante dans l'histoire de la guerre d'indépendance, elle a prouvé à l'ennemi et au monde entier que le peuple algérien soutenait la lutte armée, Benboulaïd avait promis que l'Aurès tiendra une année après le déclenchement de l'insurrection, la zone n'a pas été soumise à un état, la révolution s'est propagée dans les autres régions».

SELON LE MOUDJAHID SALAH BOUDJEMAA L'offensive du Nord Constantinois a opéré une rupture entre le peuple algérien et le régime colonial français

L'offensive du Nord Constantinois (20 août 1955) menée par Zighoud Youcef a opéré une rupture entre le peuple algérien et le régime colonial français, a indiqué hier à Alger le moudjahid Salah Boudjemaa, responsable de la région IV de la deuxième Wilaya historique (Nord Constantinois).

«Cet événement, intervenu une année après le déclenchement de la guerre de libération a atteint ses objectifs politiques notamment la rupture entre le peuple algérien et le régime colonial français», a déclaré Salah Boudjemaa à l'APS à l'occasion de la commémoration du 60^e anniversaire de l'offensive du Nord Constantinois.

Après cette offensive, la France coloniale a reconnu que la politique d'assimilation était vainue et déclaré la guerre à l'Armée de libération nationale», a-t-il ajouté.

L'un des principaux objectifs de Zighoud Youcef était de desserrer l'étau sur la révolution qui traversait des conditions difficiles, a indiqué Salah Boudjemaa qui a assisté aux réunions préparatoires de l'offensive du Nord Constantinois qui a duré deux semaines dans la région de Zamane (Skikda) aux côtés de plusieurs martyrs.

Nombre de dirigeants historiques sont tombés en martyrs comme Didouche Mourad tandis que d'autres ont été emprisonnés lors de cette période marquée par un déficit de contact entre wilayas et le manque d'armes et de moyens ce qui a poussé Zighoud Youcef à lancer ces opérations pour

faire le point sur la Révolution et tester les capacités de riposte des forces françaises.

Les opérations qui ont duré trois jours ont été un succès sur le plan militaire du fait que le nombre des éléments des forces de l'ALN dans la Wilaya II a triplé.

Le choix du 20 août 1955 qui a coïncidé avec le deuxième anniversaire de l'exil du souverain marocain Mohammed V, n'était pas «fortuit mais a été bien réfléchi par Zighoud Youcef qui voulait exprimer sa solidarité avec le peuple marocain frère et désorienter les forces coloniales».

Cette «date a été fixée le 29 juillet 1955 lorsque Zighoud Youcef écoutait Radio Luxembourg qui diffusait un bulletin sur la situation au Maroc deux ans après l'exil de Mohammed V», a-t-il poursuivi.

Pour Salah Boudjemaa, les «résultats positifs» de l'offensive du Nord Constantinois ont poussé les dirigeants de la Révolution dont Zighoud Youcef à penser à la tenue d'une réunion entre les chefs des wilayas d'où l'idée d'organiser le congrès de la Soummam le 20 août 1956. Les besoins militaires et logistiques grandissants des wilayas suite à la hausse du nombre des éléments de l'ALN et l'intensification des opérations militaires par les forces de l'occupation, a-t-il ajouté, figurent aussi parmi les facteurs ayant motivé la tenue de ce congrès qui a permis de jeter les fondements de l'Etat algérien moderne.

20 AOÛT 1955 1956

SYMBOLISANT L'OFFENSIVE
DU NORD CONSTANTINOISLA TENUE DU CONGRÈS
DE LA SOUMMAM

Les mensonges des tenants du colonialisme démythifiés par l'historienne Claire Mauss-Copeaux

Le livre de l'historienne française, Claire Mauss-Copeaux, fruit d'une longue recherche, croisant des archives écrites et des témoignages vivants des deux bords, constitue un document unique dans le sens qu'il révèle des faits et détails méconnus des massacres commis par l'armée coloniale contre les populations civiles du Nord-Constantinois après l'offensive dite du 20-Août 1955.

Publiée en 2011 en France, cette enquête minutieuse, presque passée sous silence par la critique et les médias français, avait toutefois essayé de sévères remontrances des ultras de la colonisation et de certains militaires ayant sévi en Algérie durant la guerre de Libération nationale et qui se sont autoproclamés «historiens».

Ce livre riche en révélations mérite d'être revisité et étudié, du fait qu'il figure, selon de nombreux historiens, parmi les rares recherches historiques «sérieuses» sur cet événement que les tenants de l'historiographie de la colonisation cherchent par tous les moyens à maintenir sous silence.

Claire Mauss-Copeaux a essayé, d'abord, d'analyser les rapports entre les communautés sous l'ordre colonial. Étudiant, donc, le rapport de forces dans cet ordre imposé par les armes et les atrocités, marqué par une fracture entre les deux communautés, minorité pied-noir et majorité algérienne, elle a mis en avant la relation de domination entre colonisateurs et colonisés qui fut, selon elle, à l'origine des tensions qui déchiraient la société coloniale.

Face au colonialisme, le nationalisme algérien se renforçait

L'historienne a mis en relief cette situation ayant entouré le déclenchement de la guerre de Libération nationale, le 1^{er} novembre 1954, en se référant aux récits de militaires français dépêchés pour «mater» ce qui fut vite qualifié par l'ordre colonial et ses médias «d'événements d'Algérie» déclenchés par des «hors-la-loi» et de «fellaouis».

Ainsi, pour Mme Mauss-Copeaux, «face au colonialisme qui se fossilisait, le nationalisme algérien se renforçait». Mais, neuf mois après le déclenchement de la Révolution, les responsables du Front de libération nationale, à l'instar de Zighoud Youcef, chef de la zone II (Nord-constantinois), cherchaient à rompre leur isolement et à arracher l'adhésion des populations au-

tochtones tétanisées par une violence exercée sur elles durant plus d'un siècle.

C'est dans ce contexte, a affirmé l'historienne, qu'il faut inscrire l'action de Zighoud Youcef d'embrasser la région et de porter le feu de l'insurrection dans les milieux urbains et dans la totalité des campagnes.

Se basant sur les archives militaires du «Service historique de l'armée de terre», aujourd'hui appelé Service historique de la défense et les témoignages de survivants des deux communautés ayant vécu les événements du 20-Août 1955, Mauss-Copeaux démonte les mensonges distillés par la presse coloniale locale et les différents responsables qui se sont relayés pour justifier un carnage à ciel ouvert ayant duré plus d'un mois, témoignant, selon les historiens, d'une rare violence disproportionnée qui reflète les craintes et les peurs d'un ordre colonial qui comptait, désormais,

Après avoir tenté de percer les secrets de la réunion des responsables de la zone II de l'Armée de libération nationale (ALN) à Zamaïne (près de Skikda), à la veille du déclenchement de ce qui est appelé «offensive du 20-Août 1955», elle a focalisé son travail sur le procès d'El Alia, surmédiatisé par la presse de l'époque, pour justifier l'extrême violence utilisée par le colonialisme en représailles contre les autochtones.

Aucune donnée matérielle autre que les cadavres

En outre, elle a mis en relief ce qui s'est passé dans le bourg d'Aïn Abid, visité par le gouverneur général Jacques Soustelle, le 22 août 1955, une visite qui fut le déclencheur de représailles ayant engendré des carnages rappelant ceux du 8-Mai 1945. Mauss-Copeaux se réfère, dans le cas du procès d'Aïn Abid, aux notes des bâtonniers, Gisèle Halimi et Léo Matarasso, qui avaient souligné qu'il n'y avait «dans le dossier du 20 août 1955, ni pièces à convictions, ni armes saisies, ni empreintes. Aucune donnée matérielle autre que les cadavres».

Ainsi, pour Mme Mauss-Copeaux, «face au colonialisme qui se fossilisait, le nationalisme algérien se renforçait». Mais, neuf mois après le déclenchement de la Révolution, les responsables du Front de libération nationale, à l'instar de Zighoud Youcef, chef de la zone II (Nord-constantinois), cherchaient à rompre leur isolement et à arracher l'adhésion des populations au-



Selon l'historienne, en se référant au procès des 35 victimes d'El Alia, «des investigations préalables au procès ont été faussées dès le départ, car les policiers ne se sont pas préoccupés d'établir les faits, mais de fabriquer des coupables. Le moyen utilisé a été comme souvent, la torture». Pour ce qui est des événements ayant ébranlé la bourgade d'Aïn Abid, le 20 août 1955, Mauss-Copeaux a focalisé sa recherche sur le récit du général Maurice Faivre, dont en particulier sa version des faits présentée dans le documentaire, de Patrick Rotman, consacré à ces événements intitulé «L'ennemi intime», diffusé en 2002. Le général Faivre a, en effet, axé son témoignage sur le meurtre des enfants Mello, qui fut à l'origine, des «délires», selon l'historienne, des comptes rendus de la presse coloniale. Pourtant, ce général, raconte Mauss-Copeaux n'était pas dans la région de Khroub au moment des faits. Il a prétendu qu'il menait des activités dans des sections administratives spéciales (SAS), alors que ces

sections ne furent créées par le gouverneur général, Jacques Soustelle, que le 26 septembre 1955. L'historienne a décortiqué, enfin, les procédés utilisés, à la fois par les militaires et les politiques français, pour «travestir» les exécutions et les massacres commis à partir du 22 août 1955 et ayant même touché des familles autochtones pourtant réputées proches de la communauté européenne, et des familles nomades notamment dans la bourgade d'Aïn Abid. Le bilan de ces massacres demeure un autre enjeu dans cette pression exercée par les mémorialistes, soit 1273 pour l'administration coloniale et plus de 12000 pour le Front de libération nationale. Toutefois, à noter que 60 ans après ces événements, le nombre important de charniers fermés à la hâle par les acteurs d'un massacre à ciel ouvert dans le Nord-constantinois garde toujours intacts des récits terrifiants d'une répression sanglante et d'une violence inouïe, dont la recherche de Claire Mauss-Copeaux a révélé quelques bribes.

Les offensives du 20-Août 1955 ont démontré que le peuple algérien ne veut pas d'un substitut à l'indépendance

Les offensives du 20-Août 1955 dans la wilaya de Skikda étaient un message à la France coloniale démontrant que «le peuple algérien ne veut pas d'un substitut à l'indépendance», la résistance populaire et l'adhésion massive dans les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) ont appuyé le message, ont affirmé des moudjahidines et des témoins.

Le moudjahid Alkmi Allaoua, connu sous le nom Bekouche Allaoua, âgé aujourd'hui de 83 ans, un des chefs des groupes ayant organisés les attaques du 20 août 1955, a indiqué que la France avait réalisé, après l'organisation infranchissable de ces attaques, qu'elle faisait face à une «guerre réelle».

Il a indiqué dans ce contexte qu'à travers les attaques du 20 août 1955, la France avait enfin compris que «le peuple algérien a épousé

la cause de la Révolution, en témoigne la vaste collecte des armes et des munitions et le recours de la France à la répression collective contre les femmes, les enfants et les personnes âgées dans les différentes régions du pays».

Pour ceux qui ont participé à ces offensives, souligne M. Alkmi, l'indépendance de l'Algérie se sentait très proche et le slogan «Mourir pour le pays», confirmait le point du non retour d'une Révolution éträinte par le peuple.

Evitant une rencontre tenue avec Si Ahmed, le nom de guerre de Zighoud Youcef, deux jours après les offensives du Nord-constantinois, le moudjahid Alkmi qui faisait parti du groupe chargé d'attaquer l'aéroport, lieu de résidence des groupes spéciaux de l'armée française, a fait savoir «qu'au cours de cette rencontre

évaluative, Zighoud était franc et ferme et avait demandé à tous ceux qui étaient incertains quant à leurs engagement de déposer leurs armes». Se remémorant les détails des attaques de ce samedi 20 août 1955, le moudjahid Al Aïfa Mohamed appellé Bata, âgé aujourd'hui de 81 ans a précisé que «les préparatifs des offensives du Nord-constantinois ont débuté au début de l'été 1955», soulignant que «le moudjahid Zeghat Ismaïl était le contact à travers qui les moudjahidines recevaient les ordres et les consignes».

«Ammi Mohamed était chargé avec huit (8) autres moudjahidines de mener l'attaque contre une caserne militaire, à l'entrée de la ville de Constantine, ce samedi 20 août 1955», s'est-il souvenu. Le moudjahid, un ancien condamné à mort, qui a reçu l'APS à son domicile, à la cité

Beni Malek à Skikda se souvient aussi des représailles qui ont suivi ces attaques dans les communes et aux quartiers de la ville de Skikda, et se rappelle la grue «plantée» devant le stade communal de Skikda, utilisée par l'administration française pour creuser des tranchées dans lesquelles étaient jetées les victimes des massacres collectifs.

Pour ne pas oublier ces massacres horribles commis par les forces coloniales dont les victimes sont estimées à 5.000 martyrs dans la région, l'association culturelle et historique du 1^{er} Novembre 1954 organise chaque année des conférences et invite les moudjahidines pour témoigner des atrocités vécues et préserver l'histoire, selon le président de l'association Mohamed Seyad. Le même responsable a proposé la

réalisation de stèles commémoratives et des fresques murales dans des sites, témoins des événements du Nord-constantinois, soulignant qu'un dossier dans ce sens a été présenté par l'association au ministère des Moudjahidines, pour la réalisation d'une stèle dans la commune de Filila, près d'un puits transformé en charnier où 20 cadavres ont été jetés, en représailles. La wilaya de Skikda compte de nombreux sites témoignant de la résistance du peuple algérien et sa détermination à recouvrir son indépendance à l'image du stade communal, du carré des martyrs et des cimetières de Zefzafa et Filila, selon les informations recueillies auprès des personnes qui ont survécu aux événements du Nord-constantinois.

APS

SELON L'ONS

Hydrocarbures : une baisse d'activité de moindre ampleur en 2014



Le secteur des hydrocarbures a enregistré, de nouveau, une baisse d'activité en 2014 mais largement de moindre ampleur par rapport aux contre-performances connues sur les neuf dernières années, a indiqué l'Office national des statistiques (ONS).

Le secteur des hydrocarbures a, ainsi, reculé de seulement 0,6% par rapport à l'année 2013 durant laquelle il avait enregistré une forte décélération de -5,5%, la seconde plus forte après celle de 2009 (-8%).

La faible baisse enregistrée en 2014 «s'apprête à une stagnation de la production à son niveau de 2013 et peut, en tout cas, être annonciatrice d'une inversion de la tendance baissière qui caractérise le secteur depuis 2006», avance la même source.

Selon l'ONS, ce résultat «constitue une amélioration notable et ne fait pas perdre de points de croissance au PIB» du pays, sachant que le secteur des hydrocarbures, du fait de son poids important dans la structure du PIB, faisait perdre régulièrement, depuis 2006, quelques points de croissance en raison du ralentissement important de son activité. L'économie algérienne a réalisé, en 2014, une croissance de l'ordre de 3,8% contre 2,8% en 2013, indique l'ONS qui considère que cette amélioration est à imputer, pour l'essentiel, du fait que le secteur des hydrocarbures «semble avoir rompu, en 2014, avec le cycle de baisse d'activité».

En termes de performance globale, les exportations d'hydrocarbures ont baissé de 8% en 2014 passant à 58,5 mds de dollars contre 63,7 mds de dollars en 2013.

Détaillant la structure de ces ventes à l'étranger, le rapport de l'ONS indique que les exportations du pétrole brut et condensat ont totalisé 28,355 millions de tonnes en 2014 (-16% par rapport à 2013), alors que celles des produits raffinés s'étaient établies à 16,703 millions de tonnes (+30,1%). Les exportations ont atteint un volume de 7,2 millions de tonnes pour le GPL (+24,6%), de 17,8 milliards m3 pour le GNL (+18%) et de 27,44 milliards de m3 pour le gaz naturel. (-17%). Le prix moyen du baril de pétrole algérien était en baisse de 9,1% en 2014 à 99,1 dollars contre 109 dollars en 2013, rappelle l'office.

PRODUITS DU TERROIR

Poursuite de la 4^e exposition régionale du miel au jardin d'Essai du Hamma (Alger)

La 4^e exposition régionale du miel, organisée depuis jeudi dernier (13-23 août) au Jardin d'Essai du Hamma (Alger) par l'association des apiculteurs de la wilaya d'Alger, se poursuit avec des visiteurs très au fait des qualités du «miel du terroir».

Cette foire, qui regroupe 16 exposants des wilayas d'Alger, Blida, Tipasa, Boumerdès et Tizi Ouzou, vise selon le vice-président de l'association des apiculteurs de la wilaya d'Alger, Chaabane Chaouch Saïd, «à faire connaître aux citoyens les variétés locales de miel et inciter les jeunes à exercer l'apiculture». L'exposition a draine une foule nombreuse qui s'est rapprochée des exposants en posant diverses questions sur

l'apiculture, alors que les artisans ont mis en avant les vertus thérapeutiques et gustatives du miel. «La consommation de ce produit est bénéfique pour la santé, ce qui explique la demande croissante des différentes sortes de miel utilisées notamment pour soigner les coups de froid et différentes douleurs», a précisé Mohamed Hamil, producteur installé à Staouéli, à l'ouest d'Alger. Le Jardin d'Essai du Hamma permet aux exposants venus des wilayas du centre du pays d'écouler leurs produits «à des prix intéressants», a-t-il précisé. «À 1.000 dinars, je peux acheter un pot de 250 grammes de miel de jujubier pour ma consommation personnelle», souligne

Nabila venue de Cheraga avec sa famille. «Pour le miel d'oranger, j'ai déboursé 600 DA pour un pot de 250 grammes», renchérit sa voisine debout en train de discuter avec un apiculteur. M. Chaouch Saïd a souligné que sept autres expositions figurent dans le programme d'activité de l'association, qui organise périodiquement ce genre d'événements.

Il a, en outre, souligné que cette manifestation englobe d'autres wilayas du pays afin de créer un espace de rencontres et d'échanges entre apiculteurs. Il a aussi affirmé qu'un concours sera organisé au profit des enfants pour faire ressortir la valeur pédagogique de la rencontre et qu'une

SELON UNE ENQUÊTE DU MINISTÈRE DU COMMERCE

La quasi-totalité des chauffages à gaz contrôlés non conforme aux normes

Une enquête menée par les services de contrôle du ministère du Commerce sur les appareils de chauffage à gaz a conclu que la quasi-totalité des appareils contrôlés étaient non conformes aux normes exigées.



Conduite entre fin 2014 et début 2015, cette enquête, effectuée à la suite d'une progression alarmante des cas d'accidents mortels liés à l'inhalation de monoxyde de carbone, indique que sur un total de 158 échantillons des appareils importés ou fabriqués localement, 155 étaient non conformes, soit près de 98% des appareils de chauffage contrôlés.

«Le nombre de décès par inhalation de gaz a atteint des proportions alarmantes ces dernières années. Le monoxyde de carbone, qualifié de «tueur silencieux», est la principale cause d'intoxication accidentelle en milieu domestique», note le

document. Le ministère du Commerce a décidé, sur la base de ce constat, de soumettre les appareils de chauffage à gaz à un «contrôle systématique» tant au niveau des frontières que sur le marché national. Un contrôle analytique et visuel des prélevements a été, en effet, effectué systématiquement aux frontières et dans les

unités de production, et transmis au laboratoire régional du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (Caccé) de Constantine pour s'assurer de leur conformité aux normes. A ce titre, les opérations de contrôle ont ciblé les opérateurs à tous les stades de la distribution entre importateurs, producteurs, grossistes et dé-

taillants. Les principales infractions observées englobent l'absence du scellage des organes de pression (81 cas), le mode de raccordement au gaz (58), l'absence de prise de pression (47) et les températures des parties externes (19). Toutefois, une opération de mise en conformité touchant 49 échantillons, a permis de rendre conformes 44 appareils. En matière de pratiques commerciales relatives à la vente des appareils de chauffage, la même enquête dévoile l'existence de 312 infractions et l'établissement de 102 procès-verbaux sur les 1.442 interventions opérées.

Par nature d'infraction, le défaut de registre du commerce vient en tête avec 89 cas, suivi du défaut de facturation (77 cas) et de l'opposition au contrôle avec 55 cas, tandis que 91 autres cas ont été enregistrés pour des infractions diverses.

Baisse de 2 % du trafic du port de Djendjen

Un total de 2.787.423 tonnes de marchandises a été traité au port de Djendjen (Jijel) jusqu'à fin juillet dernier, a-t-on appris, hier des responsables de l'entreprise portuaire (EPJ). Ce trafic représente une régression de 2% comparativement à la même période de 2014 où le trafic avait atteint 2.847.431 tonnes, a déclaré la même source.

Les hausses enregistrées ont concerné principalement les catégories de marchandises diverses avec 404 % (soit plus de 105.468 tonnes) et produits chimiques avec 96 % (+ 4.802 tonnes). En revanche, les baisses ont touché particulièrement le matériel roulant (voitures, camions, bus, engins...) et les produits pétroliers avec des chutes respectivement de 33 et 4 %, selon les responsables de l'EPJ. Les prévisions de clôture pour l'exercice 2015 portent sur le traitement de 4.519.473 tonnes de marchandises (3.822.272 tonnes en 2012) et 237.250 unités de matériels roulants contre 483.102 en 2012, considérée comme année «pic» dans cette activité.



Avec un effectif de 1.378 travailleurs (à fin juillet 2015), l'EPJ a engagé un important programme de développement considéré comme un appui à la valorisation du port, initialement conçu pour traiter les produits sidérurgiques et qui a servi aussi dans le traitement des marchandises générales, produits alimentaires, céréales et depuis l'année 2009, le trafic roulier (RO-RO). Ce port qui a reçu lundi, le ministre des Transports, Boudjema Talai sera doté d'une liaison ferroviaire le reliant jusqu'à la zone industrielle de Bellara (El Milia) sur un linéaire de 48 km, en prévision du projet sidérurgique Algerian Qatar Steel (AQS), également en cours de construction. Un autre grand projet, en cours de réalisation et relatif à la construction d'un terminal à conteneurs de dimension internationale en mesure d'absorber la totalité du trafic conteneurisé, permettra, selon les responsables de l'entreprise, d'attirer de nouveaux transporteurs maritimes et offrir des prestations de servir à meilleurs coûts.



conférence scientifique sera donnée dans la matinée de samedi prochain sur l'apiculture. Lors de cette exposition, les visiteurs étaient particulièrement inquiets par la pollution de certains territoires, car cela empêche, selon eux, «d'avoir un miel pur, un produit du terroir qui n'égalé pas le miel d'importation, voire le miel contrefait vendu sur le marché».

PÉTROLE

Le gouvernement américain autorise Shell à forer dans l'Arctique

L'administration américaine a accordé son feu vert définitif à Royal Dutch Shell pour reprendre ses forages dans l'océan Arctique dans l'espoir d'y trouver du pétrole et du gaz, une campagne d'exploration interrompue depuis trois ans et contestée par les défenseurs de l'environnement.

Le département de l'Intérieur a donné au groupe anglo-néerlandais un permis définitif de prospection dans la mer des Tchouktches, au nord de l'Alaska.

Shell avait suspendu son programme de forages dans cette zone en 2012 après s'être heurté à de multiples difficultés imprévues, parmi lesquels la perte de contrôle d'une énorme plateforme de laquelle 18 ouvriers avaient dû être évacués par les gardes-côtes.

Les conditions particulièrement difficiles dans la mer des Tchouktches ont dissuadé d'autres compagnies pétrolières d'y prospector.

Le feu vert de Washington n'a été accordé à Shell qu'une fois terminées les réparations requises sur le Fennica, un brise-glace loué par la compagnie qui transporte des équipements de forage d'urgence.

Le bateau avait subi une déchirure dans sa coque après avoir heurté des hauts-fonds non répertoriés au sud de l'Alaska et il avait dû être envoyé dans l'Oregon afin d'être réparé.

L'incident a obligé Shell à suspendre le programme d'exploration pour lequel le département de l'Intérieur lui avait accordé un permis.

Shell avait obtenu des concessions dans la mer des Tchouktches pendant la présidence de George W. Bush, avant 2009.

Depuis, le groupe a investi quelque 7 milliards de dollars dans l'exploration de l'Arctique, où l'extraction éventuelle de pétrole nécessiterait au moins dix ans de travaux.



L'administration américaine estime que 20% des réserves de pétrole et de gaz non répertoriées du monde se trouvent dans l'Arctique.

La détermination de Shell à réaliser des forages dans cette région alimente la colère des organisations de défense de l'environnement, qui arguent du caractère vulnérable spécifique de l'océan Arctique, notamment en raison du changement climatique.

Fin juillet, 13 militants de Greenpeace s'étaient suspendus à un pont dans l'Oregon, bloquant temporairement le retour du Fennica vers l'océan Pacifique après ses travaux de réparation.

Le président Barack Obama «doit modifier le cap fixé il y a huit ans par l'ex-président George W. Bush en matière de forages dans l'Arctique, et non le perpétuer», a déclaré lundi

Michael Brune, le président du Sierra Club, une organisation de défense de l'environnement.

Le Sierra Club appelle Barack Obama à annuler les enchères prévues en 2016 et 2017 pour l'octroi de nouveaux permis pétroliers et à interdire définitivement les forages dans l'océan Arctique.

Barack Obama doit se rendre en Alaska à la fin du mois pour prononcer un discours lors d'une conférence sur l'Arctique et visiter des régions menacées par le changement climatique.

Curtis Smith, un porte-parole de Shell, a déclaré que la compagnie souhaitait «évaluer ce qui pourrait devenir une ressource énergétique nationale».

La compagnie n'exclut pas d'achever le forage d'un puits cet été mais elle n'a publié aucun calendrier détaillé.

Le Brent à moins de 49 dollars hier à Londres

Le baril de Brent de la mer du Nord (pour livraison en octobre) valait 48,53 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, lors de l'une des séances d'hier matin, en baisse de 21 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre perdait 22 cents à 41,65 dollars.

«Les cours du pétrole sont toujours sous pression et cela ne devrait pas prendre longtemps au Brent pour glisser sous son plus bas en 6 mois et demi, et au WTI de tomber sous son minimum en six ans et demi atteint la semaine dernière», soulignaient les analystes.

Les cours du WTI ont atteint vendredi dernier le plus bas niveau depuis début mars 2009 à 41,35 dollars le baril, tandis que le Brent avait glissé à un nouveau plus bas depuis la fin janvier en début de semaine dernière à 48,24 dollars le baril.

Les cours ont ainsi perdu plus de la moitié de leur valeur depuis leur pic de juin 2014, plombés par une offre

excédentaire, et ce malgré une amélioration de la demande stimulée par les prix bas.

Mais cette embellie de la demande a surtout profité au marché des produits pétroliers, notamment à l'essence, et moins au brut car les producteurs d'or noir ont continué à pomper au maximum pour compenser la baisse des cours.

«Les prix de l'or noir souffrent car les stocks de brut continuent de grimper, et ils devraient rester sous pression jusqu'en 2018 dans les conditions actuelles de surabondance d'offre, d'un retour de l'Iran et d'un dollar robuste», notaient des observateurs.

Un nouveau commentaire lundi des autorités iraniennes sur les exportations du pays une fois les sanctions internationales levées a d'ailleurs pesé sur les marchés.

Le représentant de l'Iran à l'Opep a indiqué que la production de cette organisation pourrait atteindre 33 millions de barils par jour (mbj) quand les sanctions internationales seront levées (contre 32 mbj actuellement).

ÉTATS UNIS

La Chine plus grand détendeur de la dette publique américaine

Le nombre de bons du Trésor américains détenus par la Chine s'est accru en juin dernier pour le quatrième mois consécutif, alors que le Japon atteint son plus bas depuis 2013, selon les chiffres mensuels du Département américain du Trésor.

Le montant des bons possédés par la Chine a augmenté de 900 millions de dollars (+0,1%) à 1.271 milliards de dollars.

Le pays reste pour le quatrième mois consécutif le plus grand détendeur de la dette publique américaine.

Il devance le Japon, qui l'avait un temps devancé au classement en février.

Mais Tokyo a visiblement décidé de réduire sa position, en baissant de 1,8 milliards (-1,5%) la valeur de ses bons à 1.197 milliards de dollars en juin.

C'est le troisième mois de recul consécutif et le plus bas niveau depuis 2013. En juin, la valeur des bons du Tré-



sor américain détenus à l'étranger s'élevait à 6.175 milliards de dollars (+0,7%) après deux mois de baisse.

CHINE

Les Bourses chinoises rechutent, nouvelles inquiétudes sur le yuan

Les Bourses chinoises ont replongé mardi et le yuan a reculé face au dollar, révélant les craintes d'une éventuelle nouvelle dépréciation de la monnaie chinoise.



La Bourse de Shanghai a clôturé en baisse de 6,15%, la plus forte chute en trois semaines, les marchés s'inquiétant de la morosité de l'économie en dépit des assurances des autorités d'un soutien continu aux places financières.

L'indice composite shanghaien a perdu 245,51 points, soit la plus forte baisse quotidienne depuis le 27 juillet.

À la Bourse de Shenzhen, l'indice composite a cédé 6,58%.

Selon les analystes, le marché manque d'élan pour partir à la hausse soulignant qu'il n'y avait pas d'informations positives majeures.

La morosité de l'économie pèse sur le moral des investisseurs en dépit des assurances des autorités chinoises qui ont promis de continuer à intervenir pendant des années pour stabiliser les marchés.

Toutefois, certains investisseurs estiment que la légère reprise sur le marché immobilier pourrait limiter les efforts de relance des autorités chinoises.

Par ailleurs, la monnaie chinoise a reflué face au dollar. Les traders s'attendent à ce que le ralentissement de l'économie chinoise maintienne une pression baissière sur la devise.

La banque centrale (BPC) chinoise avait dévalué le yuan de près de 2% la semaine dernière, faisant redouter à certains investisseurs la relance d'une «guerre des monnaies».

Elle a ensuite dû intervenir sur le marché et appeler les banques publiques à soutenir le yuan.

La BPC a procédé mardi matin à une injection de liquidités sur les marchés monétaires, la plus importante en six mois, ce qui a entretenu les craintes sur un rasserrage des liquidités, avec l'augmentation des flux sortant de capitaux.

Selon des experts, les investisseurs ont retiré environ 800 milliards de yuans (113 milliards d'euros) du pays sur les seuls mois de juillet et d'août.

La perspective d'un fléchissement du soutien apporté par les autorités aux marchés actions constitue un autre motif d'inquiétude.

ESPAGNE

Le déficit commercial se creuse de 38,5% en juin

Le déficit commercial de l'Espagne s'est creusé de 38,5% sur un an à 2,05 milliards d'euros en juin, pénalisé par les importations énergétiques, malgré un niveau record des exportations, a annoncé mardi le ministère de l'Economie.

En juin, les exportations de la quatrième économie de la zone euro ont atteint le niveau historique de 22,2 milliards d'euros, soit une hausse de 7,8% sur un an, a indiqué le ministère dans un communiqué.

L'industrie automobile a le plus fortement contribué à cette hausse des exportations avec un bond de 15,4%, suivie par la chimie (+14%) et le secteur alimentaire (+12%). Avec 17%, la France demeure le premier pays destinataire des exportations espagnoles, loin devant l'Allemagne (10,5%) et l'Italie (7%). Malgré la baisse du prix du pétrole, l'Espagne très dépendante de l'extérieur dans le secteur énergétique, a bouclé l'exercice dans le rouge en juin. Les importations se sont élevées à 24,2 milliards d'euros.

Sans les achats de pétrole et de gaz, le pays aurait dégagé un excédent de 385,9 millions d'euros.

Sur l'ensemble du premier semestre, l'Espagne a enregistré une baisse de 3,4% de son déficit commercial à 11,5 milliards d'euros.

APS

TISSEMSILT La figue de Barbarie inonde la ville de Sidi M'Hamed Bentamra



Abed Meghit

La figue de Barbarie a envahi, ces derniers jours, la ville de Tissemsilt où les rues et les marchés débordent de ce fruit très prisé en été qui concurrence les autres fruits de saison tels que la pastèque, le melon ou le raisin. Le slogan préféré des vendeurs, interpellant les passants, démettre cette bonne vieille réplique bien rimée : « El Hendi Oua El Mouss Men Aandi ». Ce qui signifie que le prix de la figue de Barbarie inclut l'enlèvement de la peau épineuse de ce fruit sauvage. A travers les places publiques et les ruelles de la ville se Sidi M'hamed Bentamra, le spectacle des vendeurs, majoritairement des enfants traînant charrettes ou brouettes, fait désormais partie du décor. Nombre de ces jeunes vendeurs contribuent par cette activité à soutenir les budgets de leurs familles. Mokhtar, âgé de 16 ans, affirme s'adonner à ce commerce pas du tout facile pour mettre de côté un petit pécule qui lui permettra de subvenir aux charges liées aux fournitures scolaires en prévision de la prochaine rentrée de septembre. D'autres jeunes se sont spécialisés dans la cueillette de ce fruit sauvage plein de fines épines, en dépit des fortes chaleurs qui sévissent dans la région. Le prix de vente qui va de 10 à 15 DA la pièce, bien qu'élévé par rapport à la saison dernière, ne pose pas de problème car

certaines consommateurs fidèles au fruit de l'opuntia n'hésitent pas à se payer 100 pièces au prix de gros de 600 DA. Pour les vendeurs, ces tarifs représentent tout juste le prix qu'il faut pour rémunérer les charges de récolte, de transport et de mise en vente et restent bien plus abordables que les prix de presque tous les autres fruits. Les variétés de figue de Barbarie poussant à L'Ouarsenis figurent parmi les meilleures, assurent les grands connaisseurs. Ce fruit sauvage pousse dans cette wilaya, située surtout dans la commune de Sidi Slimane. Il faut noter que l'engouement que suscite ce fruit est dû principalement à ses vertus qu'on lui attribue. Il aurait été démontré ses bienfaits thérapeutiques et médicinaux. Aujourd'hui, la figue de Barbarie est utilisée comme un anti-inflammatoire, antiviral, antibactérien, antioxydant (le stress), antiulcère, antidiabétique (diabète type 2), antirides (elle contient la vitamine E), anticancer, cicatrisante; elle diminue le cholestérol et l'obésité.

Ce fruit est utilisé aussi dans l'industrie cosmétique : gel, crème de lifting, crème de soin, crème antirides, shampoing et même parfum. De toutes les manières, si un jour on se met à hésiter à consulter un médecin pour un banal bobo ou manger un bon kermoussa en-n'ssara ou hendi, le mérite reviendra aux scientifiques qui ont mis en valeur toutes les vertus de ce fruit magique.

Des mini piscines pour les enfants

Salim Ben

Une très belle initiative de la part de la DJS d'Aïn Defla qui ont équipé cinq salles de sports et travers cinq communes de la wilaya, avec des mini piscines aux profits des enfants durant cet été déclaré très chaud.

Pour se dorer la pilule et nager au grand air, plusieurs piscines découvertes, équipées de tous les moyens nécessaires, sont ouvertes durant cet été.

A Khemis Miliana, nous a confirmé le directeur de la salle en l'occurrence Mr Messas Noureddine. « Nous avons ouvert cette piscine cela fait plus d'un mois, nous tenons à remercier la DJS par cette

initiative qui a fait des grands heureux (Parents et enfants) » « Nous accueillons tous les enfants des quartiers de la ville de Khemis Miliana, et tous les moyens sont réservés pour passer une bonne baignade durant ces jours du mois d'Aout.

Des vestiaires et douches sont réservés pour les enfants, ainsi que des planches et des ceintures de sécurité pour les tout-petits. » Ajoute-t-il. Tous les enfants des quartiers ont exprimé leur joie par cette mini piscine, ils étaient tous heureux et souhaitaient une prolongation des vacances pour s'amuser et profiter plus, car les grandes vacances d'été est un bonheur pour les enfants, et un casse-tête pour les parents.

TAMANRASSET : Les artisans du Tidikelt œuvrent à pérenniser des activités ancestrales authentiques

La région du Tidikelt (In-Salah), dans la wilaya de Tamanrasset, s'est fait une réputation dans le domaine de l'artisanat traditionnel, perpétué par des artisans jaloux de pérenniser un legs ancestral authentique.

Faisant la fierté de cette région saharienne, l'activité artisanale, sous ses différentes formes, héritée de génération en génération, est aussi une source de revenus pour ses habitants qui œuvrent à la pérennité, en dépit des vents de la modernité la menaçant de disparition.

Ces activités artisanales, à l'instar de la vannerie, suscitent encore l'intérêt de nombreux artisans, femmes et hommes de la région, qui s'emploient à valoriser leur savoir-faire par la confection d'une panoplie de produits à base de palmes et de régimes de palmiers.

L'on trouve parmi ces articles la « T'bigua » utilisée pour rouler le couscous ou servir des dattes et autres, et la « Tadera », couffre ou la mariée conserve le b'khour (encens) ou du « souffl » (datte moulue), en plus d'autres articles tels que les chapeaux de paille ou le « Keskes » (passoire) servant à étuver le couscous.

Mme Kadoudra Belmessaud, une quadragénaire, a indiqué que le créneau de la poterie locale suscite, lui aussi, l'intérêt des artisans de la région, car constituant une ressource vivrière pour de nombrées familles.

Ce type d'activité artisanale, axé sur l'utilisation de l'argile rouge pur, ramené de la localité de zaouia, à une dizaine de km de la daira d'In-Ghar, est travaillé après son immersion dans de l'eau durant trois jours, puis son mélange à d'autres résidus d'argile



et de sciures de bois. Cette femme artisan s'emploie à mettre en valeur cette activité, en inculquant ses secrets aux filles de la région, par souci de préserver leur patrimoine et d'apporter un plus à la région.

Le travail de l'argile, activité exercée dans le Tidikelt aussi bien par la femme que par l'homme, a permis de satisfaire le marché local en produits et ustensiles nécessaires, dont « El-Ghemoussa », marmite d'argile pour conserver la viande, « El-Gharfiya », sorte de bol ou d'assiette creuse, ainsi que d'autres produits d'ornement tels que les vases et pots de fleurs, avec des dessins et motifs inspirés de la nature saharienne, et des instruments à percussion (derbouka).

Ces activités sont parmi une diversité d'autres métiers d'artisanat foisonnant dans la région, que certains artisans veulent toujours préserver et réhabiliter à l'ère des défis de la mondialisation tendant à altérer toute œuvre originelle et originale.

Elles portent, entre autres, sur la maroquinerie et la bijouterie traditionnelle, notamment des articles d'argent, que certains cherchent toujours à valoriser et à préserver, à l'instar de Si Bachir Legraoui, spécialisé dans la tannerie et la fabrication de produits locaux, dont les sandales « El-Guard », dédié aux mariés, avec des décorations et motifs reflétant l'authenticité de ces articles traditionnels, en plus d'autres objets tels que les cartables.

Les artisans du Tidikelt se sont engagés, en dépit des contraintes que connaît le secteur de l'artisanat, face à l'invasion des produits industriels, à défendre l'authenticité des métiers et des qualifications héritées sur des générations.

OUARGLA : Plus de 31.600 touristes accueillis durant le premier semestre

Quelque 31.642 touristes, dont plus de 1.016 étrangers, ont visité la wilaya d'Ouargla, depuis le début de l'année jusqu'à la fin mai dernier, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale du tourisme.

Ces flux de touristes, nationaux et de différentes nationalités étrangères, en majorité asiatiques, puis européennes et africaines, en majeure partie dans le cadre du tourisme d'affaires, ont été accueillis au niveau de 27 établissements hôteliers disséminés à travers les dairas d'Ouargla, Touggourt et Hassi Messaoud, avec un total de 50.000 nuits, a indiqué le directeur du tourisme de la wilaya. M. Abdallah Belaïd a déclaré que 23 touristes de nationalité portugaise et 7 autres italiens ont effectué un circuit touristique d'une journée à travers plusieurs sites historiques et touristiques, à l'initiative de l'office national du tourisme. Le tourisme saharien a connu cette saison, tout comme la précédente, une « relative relance », avec l'accueil d'un flux de près de 4.000 touristes étrangers, notamment dans le tourisme d'affaires, en plus d'autres dans le cadre du tourisme religieux qui enregistre une « bonne » affluence de visiteurs, nationaux et étrangers, vers les lieux de culte et zaouïas, à l'instar de la zaouïa Tidjania dans la

commune de Témacine, a fait savoir le même responsable. Cette reprise est favorisée par les efforts fournis ces dernières années pour développer le tourisme saharien, en plus de la multiplication des activités des agences touristiques dans la prise en charge des touristes dans de bonnes conditions d'accueil.

Dans ce même cadre, des efforts sont entrepris actuellement pour rattraper le déficit accusé en matière de capacités d'hébergement et estimé à un million de lits, a-t-il ajouté. Le directeur du tourisme de la wilaya a annoncé la réception, durant l'année 2016, de trois hôtels d'une centaine de lits chacun, en plus de la réouverture, en septembre prochain, de l'hôtel « El-Mehri », au chef-lieu de la wilaya, ayant fait l'objet de travaux de réfection et d'augmentation de sa capacité d'accueil de 50 à 80 chambres. La wilaya d'Ouargla dispose actuellement de 27 structures hôtelières, de différentes catégories (0 à 3 étoiles), implantées au niveau des dairas d'Ouargla, Hassi-Messaoud et Touggourt, en plus d'un complexe touristique dans la localité de Bour El-Haicha, devant ouvrir ses portes en septembre prochain également, a signalé la même source.

Électrification de 15 forages agricoles dans plusieurs communes

Quinze (15) forages agricoles ont été équipés et électrifiés cette année au niveau de certaines communes des régions de Ouargla et Touggourt, a-t-on appris mardi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Retenues au titre des programmes de soutien aux activités agricoles dans la région, ces opérations d'équipement et d'électrification ont touché une douzaine de communes relevant des grands Touggourt et Ouargla, a-t-on indiqué

au service d'aménagement rural et de la promotion de l'investissement.

Dans le même cadre, les travaux se poursuivent pour l'électrification et l'équipement de 15 autres forages localisés dans les communes d'El-Alia, Témacine, Mégarine, Sidi-Slimane, dans le grand Touggourt, et les communes de Hassi-Benabdallah, Ain El-Beida et Sidi Khouiled, dans le grand Ouargla, selon la même source. Une enveloppe de 60 millions DA a été accordée par

les pouvoirs publics pour l'équipement et l'électrification de 30 forages d'irrigation agricole réalisés à travers les régions d'Ouargla et Touggourt.

Selon les mêmes services, près de 450 demandes de réalisation de forages, déposées en 2014 et cette année, par les agriculteurs de la wilaya au niveau de la DSA, ont été quasiment toutes satisfaites, hormis une seule demande n'ayant pas rempli les conditions réglementaires requises.

BOUIRA:

Plus d'une centaine de citoyens réclament des logements

Plus de 100 citoyens, des jeunes pour la plupart, ont observé hier matin deux sit-in devant les sièges de la daira et de la wilaya de Bouira pour réclamer l'accélération des travaux de réalisation et d'attribution des logements sociaux qu'ils attendent, selon eux, depuis plusieurs mois.



Devant le siège de la daira, ils étaient près de 90 personnes de la ville de Bouira, habitant dans des haouchs et dans de vieilles habitations, à se rassembler pour dénoncer «les lentes dans la réalisation et l'attribution de logements, dont les travaux ont été lancés depuis plusieurs mois», selon les protestataires.

«Jusqu'à quand allons-nous attendre l'attribution des logements? Nous voulons que les responsables locaux mettent la pression sur les entreprises réalisatrices afin qu'elles respectent les délais», a pro-

testé un groupe de jeunes citoyens habitant à la cité évolutive de la ville, où les constructions remontant à l'ére coloniale menacent la ruine. En présence des services de la police, certains manifestants ont tenté de pénétrer à l'intérieur du siège de la daira en vue de rencontrer un des responsables concernés par le dossier de logement. «Le chef de daira est absent aujourd'hui pour des raisons exceptionnelles, et dès qu'il reprendra (le travail), il va recevoir les protestataires et examiner avec eux leurs besoins», a expliqué à la presse le secrétaire gé-

nral par intérim de la daira, Rahmi Réhda.

Un sit-in similaire a eu lieu également, dans la matinée, devant le siège de la wilaya, où plus de 20 citoyens d'Aïn Bessam bénéficiaires du programme «AADL 2» qui se sont déjà acquittés des redevances de la première tranche, se sont rassemblés pour réclamer le logement.

Ces protestataires dénoncent le retard enregistré dans le lancement des travaux de réalisation des logements à Aïn Bessam. «Nous avons payé déjà notre première tranche pour le programme de logement

AADL 2, mais les travaux ne sont pas encore lancés et le terrain n'est pas encore désigné», a expliqué à l'APS un manifestant.

Des représentants des manifestants ont été reçus par un des responsables de la wilaya qui leur a expliqué que les études sont achevées et que les travaux allaient démarré incessamment, tout en précisant que le terrain choisi auparavant pour la construction des logements AADL à Aïn Bessam n'avait pas été validé par le ministère du secteur vu que le site est une terre agricole.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Saisie de 300 chardonnerets à Tlemcen

Les éléments de l'unité des douanes d'Ouled Mimoun ont saisi chez un trafiquant 300 chardonnerets, a-t-on appris hier de la direction régionale des Douanes de la wilaya de Tlemcen.

La saisie a été opérée, hier, lors d'un barrage dressé sur la route menant à la localité de Sidi Senouci, dans la daira de Bensekrane, précise un communiqué de cette direction.



Les oiseaux, illégalement introduits sur le territoire national à partir du Maroc, étaient transportés à bord d'un véhicule de marque «Renault 25». Son conducteur a été arrêté et présenté devant la justice, précise-t-on de même source.

La valeur de la saisie s'élève à 310.000 DA alors que l'amende douanière est estimée à 3,1 millions DA, selon le communiqué.

BATNA : 3 morts et 2 blessés dans un accident de la route à Boumagueur

Trois enfants d'une même famille ont péri et leurs parents ont été

mune de Boumagueur, dans la daira de N'gaous (Batna), a-t-on appris auprès de la protection civile.

Les victimes, âgées entre 5 et 12 ans, sont mortes sur le coup, tandis leurs parents, grièvement blessés, ont été acheminés aux urgences du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, a précisé la même source, ajoutant que le drame s'est produit

lorsque le véhicule de tourisme de cette famille originaire de Barika, de retour de Jijel, s'est renversé sur la RN 78 reliant les communes de N'gaous et Barika, non loin de la commune de Boumagueur.

Une enquête a été aussitôt déclenchée par les services compétents en vue d'établir les circonstances exactes de l'accident, a-t-on précisé.



blessés, hier, dans un accident de la circulation, près de la com-

Secousse tellurique d'une magnitude 3 à Béjaïa

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mardi à 10h32 (heure locale) dans la wilaya de Béjaïa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 16 km au nord de Cap Carbon, a précisé la même source.

PROTECTION CIVILE DU 9 AU 15 AOÛT 20 915 appels de secours de différents types

Durant la période du 09 au 15 août 2015, les unités d'intervention de la Protection civile ont agi pour répondre aux appels de détresse des citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sauvette extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Concernant le secours à personnes, 9994 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1566 blessés traités par nos secours médicalisés, 8129 évacuations sanitaires et 3264 interventions effectuées suite à 1742 accidents de la circulation ayant causé le décès de 58 personnes et 2548 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Blida avec 05 personnes décédées et 121 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 76 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectué 3316 interventions pour procéder à l'extinction de 2614 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs 4341 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3899 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

58 morts et 2.548 blessés en une semaine

Cinquante-huit (58) personnes sont mortes et 2.548 autres ont été blessées dans 1.742 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 9 au 15 août au niveau du territoire national, a indiqué un bilan de la Protection civile rendu public hier.

Le plus lourd bilan a été enregistré dans la wilaya de Blida avec 5 personnes décédées et 121 autres blessées suite à 76 accidents de la route, a précisé la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 3.316 interventions pour procéder à l'extinction de 2.614 incendies urbains, industriels et incendies divers.

APS

EUROPE: Découverte de 26 squelettes humains témoignant d'un massacre préhistorique

Une fosse contenant au moins vingt-six squelettes humains dont ceux de dix jeunes enfants, découverte en Allemagne, constitue le dernier témoignage d'un massacre de masse il y a 7.000 ans en Europe Centrale, selon une étude.



Cette découverte tend à confirmer que ces tueries étaient assez communes au début du Néolithique parmi les populations de la culture dite de la Céramique Linéaire (Linearbandkeramik), des agriculteurs et éleveurs, dans le centre de l'Europe, selon ces travaux publiés lundi dans les Comptes rendus de l'Académie nationale américaine des sciences (PNAS).

Plusieurs autres sites archéologiques mis au jour avant cette dernière découverte témoignaient déjà de tels massacres à cette époque en Europe.

Mais pour certains scientifiques leur nombre est trop limité pour en conclure qu'ils étaient fréquents au début du Néolithique en Europe.

Cette dernière tombe a été mise au jour en 2006 à Schöneck-Kilianstadden en Allemagne à l'occasion de la construction d'une route et les restes humains et autres ob-

jets retrouvés ont été analysés par des archéologues de l'université de Mayence en Allemagne conduits par Christian Meyer.

La disposition des restes des vingt-six personnes au moins retrouvées dans cette fosse indique que les victimes n'ont pas eu de sépulture avec les rites funéraires habituels de cette époque dans la culture de ces peuples de la préhistoire, soulignent les chercheurs.

Comme observé dans les deux autres sites déjà connus de tueries parmi ces mêmes peuplades, à Tälheimen en Allemagne et à Asparn/Schleitze en Autriche, la plupart des crânes étaient fracassés sous des coups violents.

La présence de pointes de flèche suggèrent aussi des blessures avec ces projectiles.

Toutefois, ce nouveau site de massacre collectif est unique par rapport aux autres par le fait que certaines des victimes ont eu les os

de la partie inférieure des jambes, brisés, indiquant qu'elles ont été soient torturées ou mutilées après leur mort, précisent les chercheurs.

Les attaques s'en prenaient surtout aux jeunes enfants, aux hommes adultes et femmes plus âgées.

Aucun ossement de jeunes femmes ou de filles n'a été retrouvé dans ces tombes laissant penser qu'elles ont été kidnappées par les assaillants.

Ils expliquent également que les populations de la Culture de la Céramique Linéaire, en référence au style de leurs poteries, ont connu une forte expansion à cette époque là qui a pu provoquer des conflits chez ces agriculteurs-éleveurs pour le partage des ressources devenues plus rares.

Une situation qui a aussi pu être exacerbée par une possible période de sécheresse, supputent ces scientifiques.

DANEMARK: Incendie «criminel» contre une mosquée à Copenhague

Une mosquée de Copenhague a été la cible, dimanche, d'un incendie criminel, un acte qui ravive les inquiétudes des Musulmans du Danemark face à la montée de l'islamophobie sur fond de campagnes agressives anti-migrants, a rapporté la presse lundi, citant des responsables locaux. L'auteur présumé, un récidiviste, a jeté un liquide inflammable sur un centre islamique au cœur de la capitale danoise où se trouvait une quarantaine de personnes sans faire de blessés.

«Il a été arrêté quelques heures après les faits et doit être déféré devant un juge», a indiqué la police qui précise qu'il s'agit d'un Danois né en 1980, déjà mis en cause pour des actes de vandalisme. «Nous sommes profondément choqués par ce que nous considérons comme un acte terroriste contre les musulmans du Danemark», a déclaré à la presse le porte-parole du centre. La communauté musulmane dans ce pays de 5,7 millions d'habitants, se plaint d'une montée des actes haineux

dans un contexte marqué par le durcissement du discours hostile aux étrangers, particulièrement les musulmans, sur fond d'une montée en puissance de l'extrême droite. Arrivé au pouvoir au terme de législatives marquées par la percée historique du Parti populaire danois, une formation farouchement hostile aux migrants, le nouveau gouvernement de droite danois ne cesse de réitérer sa détermination à ne plus accueillir de migrants, notamment les non occidentaux, multipliant les mesures pour rendre le pays moins attractif pour les demandeurs d'asile. Après la décision de réduire jusqu'à 45% de leur montant initial, les prestations allouées aux réfugiés, la ministre de l'Intégration a lancé une campagne de communication dans les journaux étrangers.

Pour elle, il est indispensable de dissuader les réfugiés, principalement des Syriens fuyant le conflit meurtrier, qui seraient attirés par les prestations sociales danoises considérées parmi les plus élevées d'Europe.

DEMANDEURS D'ASILE EN ALLEMAGNE: Les prévisions 2015 atteindraient 750.000 réfugiés

L'Allemagne s'apprête à réviser à la hausse sa prévision du nombre de demandeurs d'asile pour 2015 qui pourraient grimper jusqu'à 750.000, un chiffre record, a rapporté la presse.

«Au lieu des 450.000 demandeurs d'asile prévus, ce sont jusqu'à 750.000 qui pourraient (se présenter) cette année - très loin de l'année record de 1992» selon le quotidien économique *Handelsblatt* d'hier qui a cité des sources gouvernementales.

En 1992, l'Allemagne avait eu à faire face à 438.191 demandes d'asile, selon les

statistiques de l'Office fédéral des réfugiés.

Début 2015, l'Office prévoyait 300.000 demandes mais ce chiffre était déjà dépassé le 1er août, selon le quotidien *Die Welt* qui s'appuyait sur le compte-rendu d'une réunion des ministres de l'Intérieur des 16 Lander (Etats fédérés) allemands.

À ce moment-là, l'Office affirmait n'avoir enregistré que 258.000 demandes mais avait cependant déjà revu à la hausse ses prévisions annuelles pour les amener à 450.000 demandes.

Dans un entretien au quotidien *Die Welt*, le Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés Antonio Guterres a plaidé pour une meilleure répartition des réfugiés en Europe.

«Sur le long terme, ce n'est pas gérable de voir seulement deux Etats de l'Union européenne - l'Allemagne et la Suède - prendre en charge la majorité des réfugiés (...), a souligné M. Guterres.

«La plupart des personnes qui traversent en bateau la Méditerranée fuient conflits et persécutions. L'ensemble des Etats européens ont le

devoir moral de les accueillir et l'obligation légale évidente de les protéger», a-t-il ajouté. Selon des statistiques d'Eurostat, en 2014, l'Allemagne a accueilli à elle seule 32,4% de l'ensemble des demandeurs d'asile arrivés dans l'UE.

Lors d'une interview dimanche, la chancelière allemande Angela Merkel a estimé que la question des migrants dans l'UE, confrontée à une crise humanitaire sans précédent, allait occuper les Européens «bien plus que la Grèce et la stabilité de l'euro».

APS

GRÈCE: Près de 21.000 nouvelles arrivées de migrants la semaine dernière

Quelque 20.843 migrants sont arrivés en Grèce la semaine dernière, (du 8 au 14 août) par la mer, a annoncé hier à Genève le Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés.

La «grande majorité des ces arrivants devraient recevoir le statut de réfugiés», a précisé le HCR, précisant que 82 % d'entre eux venaient de Syrie, 14 % de l'Afghanistan et 3 % d'Irak.

«Depuis des mois, le Haut Commissariat a lancé des avertissements concernant la crise grandissante des réfugiés sur les îles grecques», indique encore l'agence des Nations unies, qui demande un renforcement «d'urgence» des structures d'accueil sur les îles et dans le reste du pays.

L'agence «recommande aux autorités grecques de mettre en place une structure unique chargée de coordonner la réponse d'urgence» à cette crise et «de mettre en place un mécanisme d'assistance humanitaire adéquat».

Les pays européens devraient soutenir la Grèce dans cette tâche, souligne encore le HCR.

Le nombre de ces migrants arrivés en Grèce la semaine dernière représente presque 50 % du total des arrivées de migrants par la mer en Grèce en 2014, qui s'étaient élevées à 43.500, ajoute le HCR qui relève que le «rythme des arrivées ne fait qu'augmenter ces dernières semaines».

En juillet, 50.242 sont arrivées en Grèce.

Ce nombre est supérieur à celui enregistré durant toute l'année 2014.

TURQUIE: Près de 18.300 migrants secourus en un mois

Près de 18.300 migrants ont été secourus par la Turquie en mer Egée en un mois, alors que se multiplie le nombre de migrants tentant de rejoindre les côtes grecques, a annoncé lundi le gouvernement.

Entre le 17 juillet et le 17 août, 18.296 «migrants irréguliers», dont 5.276 dans la semaine du 10 au 17 août, ont été secourus par les garde-côtes turcs, a annoncé le gouvernement dans un communiqué.

Depuis le début de l'année, 36.511 migrants ont été secourus en mer Egée, ce qui signifie que plus de la moitié des migrants sauvés en 2015 l'ont été le mois dernier.

Le gouvernement déplore par ailleurs «une augmentation significative du nombre de migrants irréguliers (...) depuis le début de l'été», qui tentent de rejoindre la Grèce depuis la Turquie augmentée depuis le début de l'été, en particulier entre la ville touristique de Bodrum et l'île grecque de Kos.

Malgré des conditions favorables en cette période estivale, la traversée reste une entreprise dangereuse pour les réfugiés qui ont recours à de fragiles embarcations. «Dans la majorité des cas, les migrants en situation irrégulière prennent de vétustes canots, qui coulent en mer», précise le communiqué.

Selon les autorités turques, félicitant les garde-côtes turcs pour leur travail, le taux de mortalité des réfugiés a sévèrement diminué par rapport à 2014 et se situe en-dessous de la moyenne des autres pays, confrontés à des cas similaires.

LE VOL MH370: Fin des recherches de débris sur l'île de La Réunion

La France a suspendu lundi comme prévu la recherche d'éventuels débris du vol MH370, dont un fragment a été retrouvé fin juillet sur une plage de La Réunion, mais maintient un dispositif de «vigilance» près de cette île de l'Océan Indien.

Les recherches n'ayant «permis d'identifier aucun élément suspectible d'avoir un lien avec un avion», le «dispositif évolue vers une posture de vigilance attentive», a annoncé lundi Dominique Sorain, le représentant de l'Etat sur cette île française, dans un communiqué.

Après la découverte le 29 juillet d'un morceau d'aile ensuite identifié par la Malaisie comme appartenant au Boeing 777 de la Malaysia Airlines



disparu en mars 2014, l'Etat français avait activé un large dispositif de recherches en mer et au sol.

Pendant dix jours, les recherches ont porté sur une zone maritime totale de 10.000 km2 et des patrouilles terrestres ont sillonné tout le littoral de l'île.

En l'absence de nouvelle découverte significative, l'Etat maintient des moyens de vigilance et appelle «les usagers de la mer et les naviga-

teurs aériens» à «rapporter toute observation suspecte», a précisé la préfecture.

Le vol MH370 de la Malaysia Airlines a disparu le 8 mars 2014 alors qu'il effectuait la liaison Kuala Lumpur-Pékin avec 239 personnes à son bord.

Le morceau d'aile, un flaperon, découvert à La Réunion, est à ce jour le seul débris formellement identifié de l'appareil.

INDONÉSIE: 54 corps découverts sur le site du crash de l'avion, aucun survivant

Les corps des 54 personnes à bord de l'avion qui s'est écrasé dimanche dans une région montagneuse isolée de l'est de l'Indonésie ont été découverts hier par les équipes de secours arrivées sur le site où l'appareil est complètement détruit, ont annoncé les autorités.

«Il n'y a aucun survivant. Les 54 corps ont été retrouvés», a déclaré un porte-parole du ministère des Transports, J.A. Barata, cité par l'agence AFP. L'appareil transportait 49 passagers, parmi lesquels cinq enfants, et cinq membres d'équipage.

Cet accident d'avion de la compagnie de transport régional Trigana Air est la troisième catastrophe aérienne en moins d'un an dans ce pays d'Asie du Sud-Est affichant un piètre bilan en matière de sécurité aéronautique. L'avion



qui effectuait la liaison entre deux villes de la province orientale de Papouasie est «complètement détruit», a déclaré le directeur de l'agence nationale de recherches et de secours, Bambang Soelistyo, après l'arrivée des secours sur les lieux à 00h30 GMT.

«Tout est en morceaux, et une partie de l'avion est brûlée», a-t-il dit.

L'avion s'est écrasé par mauvais temps dans les montagnes Bintang, dans

une forêt isolée et sans voie d'accès terrestre. Les équipes de secours sur le site tentent de retirer les corps, mais le mauvais temps crée des difficultés: «la météo variable est un défi, elle passe très vite du bon au mauvais, et il fait très froid maintenant», a déclaré le directeur des opérations chez Trigana Air, Beni Sumaryanto. Les secouristes ont aussi retrouvé les boîtes noires --enregistreurs de vol de l'appareil --, a indiqué le ministère des Transports. Les enregistrements, s'ils sont exploitables, pourraient peut-être expliquer ce qui a provoqué l'accident du bi-turbopropulseur ATR 42. L'appareil avait disparu dimanche des écrans radars lors d'un vol de quelque 45 minutes entre Jayapura, capitale de la Papouasie, et Oksibil, ville au peu moins de 300 km au sud. Le contact avait été perdu dix minutes avant l'atterrissement, après que le pilote eut demandé l'autorisation d'entamer la descente par mauvais temps. Aucune information n'a été communiquée sur l'importante somme d'argent liquide convoyée par des employés de la poste de Papouasie - 6,5 milliards de roupies (420.000 euros) qui devaient être distribuées à des familles pauvres de la province.

«Nous avons noté une légère augmentation du débit des rivières (en contrebas du volcan, ndlr), ce qui pourrait être dû au dégel survenu dans la partie haute du volcan», a indiqué le ministre coordinateur de Sécurité, César Navas, précisant toutefois que, depuis samedi, «il n'y a pas eu de projection de flux pyroclastique (matériel incandescent, ndlr), donc il n'y a pas de présence de coulées de lave».

Considéré comme l'un des plus dangereux du monde, le volcan, qui culmine à 5.897 mètres d'altitude, a été secoué depuis vendredi par de nombreuses explosions, dégageant d'imposantes colonnes de cendres ainsi que des fragments solides et incandescents.

«L'éruption, la première depuis 1877, a entraîné l'instauration de l'état d'exception par le gouvernement et l'évacuation de 505 personnes des localités voisines.

«L'activité interne du volcan ces 24 dernières heures est restée élevée, c'est-à-dire qu'il y a des preuves de mouvements de fluides à l'intérieur du volcan, de gaz et de magma», a indiqué lundi César Navas. A l'extérieur, a précisé M. Navas, l'activité est modérée, avec «des émissions de cendres volcaniques très légères, très faibles».

SIERRA LEONE: Première semaine sans nouveau cas d'Ebola

La Sierra Leone n'a enregistré aucun nouveau cas d'Ebola la semaine passée, a indiqué lundi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«C'est une très bonne nouvelle mais on doit continuer à faire ce travail intensif avec la population pour repérer d'éventuels nouveaux cas», a déclaré Anders Nordstrom, représentant de l'OMS dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

L'information intervient après des déclarations encourageantes du président de la Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, selon lesquelles seulement deux personnes sont actuellement en cours de traitement contre Ebola dans le pays.

Face à l'amélioration de la situation, le président sierra-léonais avait annoncé le 8 août la levée de nombreuses mesures de restriction prises pour lutter contre le virus. Rassemblements publics et activités sportives étaient ainsi de nouveau autorisés, discothèques et salles de projection vidéo ont pu rouvrir, tout comme les étals de marchés ou les commerces, à l'exception du dimanche.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, a fait environ 11.300 morts depuis la fin 2013, sur environ 27.500 cas - un bilan cependant sous-évalué, de l'avis même de l'OMS. La plupart sont à déplorer en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.

APS

EXPLOSIONS DE TIANJIN : Du phénol volatile détecté dans l'eau



Le phénol volatile, une substance toxique, a été détecté pour la première fois dans des échantillons d'eau collectés près du port de Tianjin, la métropole où se sont produites de puissantes déflagrations dans un entrepôt contenant des produits hautement toxiques en Chine, ont annoncé hier les autorités.

La découverte de l'existence de ce produit toxique près du port de cette ville intervient suite à des rapports de surveillance effectués lundi 17 août, a ajouté l'Administration na-

tionale des affaires océaniques (ANAO), citée par l'agence Chine nouvelle.

En outre, des traces minimes de cyanure de sodium ont été de nouveau détectées, mais elles sont d'un niveau inférieur par rapport au jour précédent, le dimanche.

Deux explosions ont ravagé mercredi un entrepôt stockant des centaines de tonnes de produits chimiques toxiques. Le bilan de la catastrophe s'est élevé à 114 morts, 692 hospitalisés et 57 disparus.

MÉDECINE CHINOISE : RETROUVER VOTRE ÉNERGIE, ÇA PASSE PAR LE FOIE

Ralentis par l'hiver, nos organismes ont besoin d'être réveillés. La médecine chinoise, qui tient compte des saisons, propose des stratégies pour préparer un printemps plein de vitalité.

Si le 20 mars signe l'arrivée officielle du printemps sur nos calendriers, c'est dès le début février, à la deuxième nouvelle lune après le solstice d'hiver précisément, que cette saison commence pour la médecine chinoise. Que se passe-t-il alors ? L'énergie qui, en hiver, protège nos viscères, revient à la surface pour nourrir muscles et tendons, redonner de la clarté à nos yeux et un teint lumineux à notre peau, explique le Dr Michel Frey, acupuncteur. Grâce à la force de l'énergie du foie et de la vésicule biliaire."

Un grand "ménage" pour rééquilibrer l'énergie

Le foie, organe essentiel en médecine chinoise, notamment pour fonction de drainer, purifier, le sang. L'accumulation des toxines et des graisses tout l'hiver l'a beaucoup sollicité. Le début du printemps constitue ainsi la période idéale pour détoxiner l'organisme. «Cette période de nettoyage est importante, précise le Dr Frey. Si l'on n'en tient pas compte, les toxines non évacuées vont continuer à s'accumuler dans l'organisme et engendrer des pathologies secondaires tout au long de l'année.»

À quoi repère-t-on un déséquilibre de l'énergie du foie ? "Tintements d'oreille, acouphènes, vertiges, migraines ou états dépressifs sont parfois les signes manifestes d'un vide énergétique du foie", souligne Jean Motte, acupuncteur. À l'inverse, un foie en surrégime pourra se traduire par des insomnies ou des problèmes oculaires, comme des conjonctivites ou une baisse de l'acuité visuelle, par exemple." Consulter un acupuncteur à cette période de l'année est donc recommandé pour réguler ces dysfonctionnements et rééquilibrer l'énergie. Mais on peut aussi mettre en pratique nos conseils.

Réveiller son organisme

Le printemps est une période de construction : on bâtit des plans, on fait des projets. C'est aussi le moment où l'on re-



commence à sortir, à prendre l'énergie de l'extérieur, pour se préparer à la période de pleine activité qui culmine en été. Il est donc recommandé de s'oxygénier dans les espaces ouverts. "Les promenades dans la forêt sont davantage bénéfiques en automne. Au printemps, il est préférable de s'aérer dans les parcs, les champs ou les jardins", souligne le Dr Frey. Et pour favoriser le réveil de nos muscles, tendons et articulations, rien de tel que le jogging, ou quelques exercices de qigong ou de tai-chi, le matin de préférence.

Le conseil de l'acupuncteur

Levez-vous de bonne heure. Prenez le temps de vous oxygénier, étirez-vous, assouplissez votre corps.

L'exercice de qigong

Conçu par le Dr Frey pour équilibrer l'énergie du foie à réaliser 3 fois le matin de préférence à jeun.

Assise sur le sol, jambes tendues.

1. À l'inspiration, le buste est droit et les bras prennent appui en arrière du dos.

Lors d'une inspiration abdominale, poussez votre bassin vers le haut de manière à placer votre corps en position oblique tout en gardant les bras toujours tendus.

2. À l'expiration, retrouvez le contact avec le sol, repliez les jambes et redressez le buste. Puis, tout en continuant d'expirer, repliez vos jambes vers le buste, avancez le

menton vers les genoux et tendez les bras le plus loin possible devant vous.

Contenir ses énervements

Cela pourra vous surprendre, mais l'état de notre foie n'a pas que des incidences sur le plan physiologique. "En médecine chinoise, tout est somatopsychique", explique Jean Motte. Les émotions sont dans les organes, pas dans le cerveau."Ainsi, un excès d'énergie dans le foie se traduira par un comportement irritable et des flambées de colère. Al l'inverse, une personne dont le foie sera trop fatigué et en vide d'énergie connaîtra un manque de tonus (physique, mais également psychique), des difficultés à prendre des décisions et fera preuve d'une certaine lâcheté face aux événements. Il s'agit donc d'apprendre à bien gérer ses émotions, et d'être particulièrement vigilant vis-à-vis de la colère, qui risque de s'exprimer de façon plus virulente.

Le conseil de l'acupuncteur

D'abord, essayez d'éviter les conflits en cultivant une attitude d'ouverture et de lâcher-prise. Pour retrouver le calme et la sérénité intérieurs, prenez chaque jour un temps pour vous relaxer.

L'exercice de méditation

À pratiquer 5 min plusieurs fois par jour... Assise sur une chaise ou en tailleur sur un coussin, le dos bien droit, la nuque étirée et le menton légèrement rentré.

Les yeux sont mi-clos et le regard posé devant vous. Détendez votre corps et concentrez-vous sur l'air qui entre et qui sort de vos narines ou, si vous préférez, sur le mouvement de votre respiration dans votre abdomen. Ne cherchez pas à modifier le rythme de votre respiration. Si des pensées ou des émotions surviennent, ne les chassez pas, ne les suivez pas mais revenez tout doucement à la concentration sur le souffle. Cet exercice vous permettra de vous recentrer et d'apprendre à mieux gérer les perturbations émotionnelles.

DOULEURS CHRONIQUES : LA MÉDECINE CHINOISE AU SECOURS DES MALADES

Une molécule présente dans la corydale, une plante utilisée dans la médecine chinoise, serait efficace contre les douleurs chroniques. Non additive, elle ouvre la voie à un traitement médicamenteux très attendu. Un médicament pour soulager les personnes souffrant de douleurs chroniques pourrait voir le jour d'ici une dizaine d'années. Des chercheurs de l'Institut de chimie physique de Dalian, en Chine et de l'Université de Californie, aux États-Unis, travaillent depuis 2008 pour identifier les composés actifs et toxiques des plantes utilisées dans la médecine traditionnelle chinoise. Au cours de l'analyse d'une plante à fleurs, la corydale, ils ont découvert la présence d'une molécule analgésique.

Le principe actif de cette plante, la déhydrocorybulbine, serait efficace contre trois types de douleur : aiguë, inflammatoire et chronique. Cette



dernière, qui concerne 15 à 25% de la population, est définie comme une "expérience sensorielle et émotionnelle

désagréable, liée à une lésion tissulaire existante ou potentielle, ou décrite en termes évoquant une telle lésion" par l'Association internationale pour l'étude de la douleur. Il existe des traitements ciblés pour lutter contre les douleurs aiguës et inflammatoires, mais pas pour soulager les douleurs chroniques.

La déhydrocorybulbine, présentée par la revue *Current Biology*, concrétise donc l'espoir de la mise au point d'un médicament efficace. Elle présente un autre aspect qui intéresse les chercheurs : aucune accoutumance, contrairement aux opiacés. Utilisée en Chine pour soulager les maux de dos et de tête après avoir été bouillie dans du vinaigre, la corydale devra subir des analyses poussées en toxicité avant une mise éventuelle sur le marché d'un médicament, processus qui pourrait prendre une dizaine d'années.

La phytothérapie de l'équilibre



La pharmacopée chinoise, extrêmement riche et complexe, tient compte de la dynamique énergétique traditionnelle. Ainsi certaines plantes augmenteront le yin, d'autres le yang. Comme souvent dans la médecine chinoise traditionnelle, on cherche à retrouver l'équilibre... En médecine chinoise traditionnelle, les troubles et maladies peuvent avoir plusieurs causes. Ainsi, la migraine peut être liée à un vide du rein si les maux de tête s'accompagnent de vertiges, d'acouphènes et d'insomnies; à un excès de chaleur dans l'estomac si la douleur est intense, frontale et pulsatile; à un excès d'humidité et une déficience de la rate et de l'estomac si la tête est lourde, ou à un excès de chaleur du foie si elle se loge sur le dessus de la tête... Il faut donc faire établir un diagnostic personnalisé à un moment donné.

Des cocktails de plantes

Dans tous les cas, la phytothérapie chinoise associe systématiquement de cinq à vingt plantes pour composer des cocktails thérapeutiques « hiérarchisés ». Par exemple, pour traiter des acouphènes après avoir vérifié que l'origine n'est pas dentaire, cervicale, ou ORL, on associe des plantes qui traitent le déséquilibre des reins avec d'autres qui nettoient les méridiens de la vésicule biliaire... « Dans ces cocktails, on trouve systématiquement une « plante-empeuse » qui apporte l'action principale, puis des plantes « ministres » qui l'encadrent. Puis d'autres, moins importantes mais utiles, par exemple pour réduire les effets secondaires ou faciliter le travail des plantes principales », explique Bertrand Bimont, diplômé de Médecine traditionnelle chinoise, également ostéopathe.

Près de soixante formules

Ce praticien a créé, en 2004, après plus de 10 années en cabinet, le seul laboratoire français (www.laboratoire-resbimont.fr) proposant des « compléments alimentaires » autorisés de phytothérapie chinoise, à destination des thérapeutes mais aussi du grand public, en automédication. La soixantaine de formules disponibles est issue de l'ouvrage qui fait référence « Grand formulaire de pharmacopée chinoise » d'Eric Marié. Ce sont des produits qui spectre plus large qu'une prescription personnalisée par un thérapeute, mais qui permettent de soulager les grands problèmes induits par une stagnation de l'énergie, des blocages des méridiens et des vides de certains organes... Et surtout, qui sont adaptées à la législation française. Car en France, les préparations magistrales de plantes chinoises sont illégales. Certains laboratoires étrangers les réalisent sur commande, mais la vigilance est de mise car ils travaillent avec des circuits de fournisseurs parfois non sécurisés. Les risques de toxicité, de pollution des plantes par des métaux lourds, l'absence d'informations sur les plantes (précautions d'emploi, contre-indications, etc...) sont donc bien réels.

ANTALGIQUES ET ANALGÉSIQUES : QUELLE DIFFÉRENCE ?

Antalgiques et analgésiques sont des adjectifs attribués à des médicaments prescrits contre la douleur. S'ils sont souvent décrits comme des synonymes, ils ont cependant des différences. On fait le point.

Lorsqu'il s'agit de médicaments contre la douleur, antalgiques et analgésiques sont deux adjectifs qui reviennent souvent, mais dont le sens exact n'est pas évident.

Souvent confondus, antalgiques et analgésiques peuvent être distingués en fonction de leur effet sur la douleur. Les antalgiques sont des médicaments utilisés pour atténuer la douleur, alors que les analgésiques visent à l'éliminer. Dans ce sens, les analgésiques font partie des antalgiques puisqu'ils atténuent la douleur. Ces deux types de traitements sont donc utilisés pour réduire la douleur mais à des niveaux différents.

Pour mieux adapter le traitement au niveau de douleur du patient, l'Organisation mondiale de la santé a mis en place une classification qui va au-delà des termes d'antalgiques et d'analgésiques et qui classe les antidiouleurs en trois grandes catégories.

Le palier I, pour les antalgiques périphériques comme le paracétamol

Le palier I contient des médicaments pour faire face à une douleur faible à modérée.

Il s'agit de médicaments antalgiques périphériques, qui agissent à l'endroit de la douleur uniquement. Le paracétamol et les anti-inflammatoires non-stéroïdiens tels que l'aspirine et l'ibuprofène font partie de cette catégorie.

Les paliers II et III, pour les antalgiques et analgésiques centraux à base d'opium

Les paliers II et III regroupent



des antalgiques à effet analgésique, c'est-à-dire capables d'éliminer la douleur. Ils sont dits centraux car ils agissent au niveau du système nerveux central (cerveau et moelle épinière). Dérivés de l'opium, ils sont prescrits lorsque les médicaments de palier I, tels que des nausées, des vomissements, une somnolence et une constipation.

Les médicaments du palier II sont des analgésiques opiacés « faibles », prescrits pour lutter contre des douleurs modérées à intenses. Les médicaments à base de codéine, de dextropropoxyphène et de tramadol font partie de cette catégory.

Les paliers II et III, pour les antalgiques et analgésiques centraux à base d'opium

Les paliers II et III regroupent

tégorie. Ils sont souvent associés à des antidiouleurs de palier I car leurs actions sont différentes et complémentaires. Les opiacés « faibles » induisent davantage d'effets secondaires que les médicaments de palier II. Par ailleurs, ces deux dernières catégories peuvent entraîner des problèmes d'accoutumance et de dépendance, ce qui n'est pas le cas avec les médicaments de palier I.

Dans tous les cas, il est fortement conseillé de lire la notice et de respecter la posologie de ces médicaments, car il existe un risque de surdosage.

ANTIDIOLULEURS : UN JEUNE SUR 3 EN PREND TOUS LES JOURS



Les 18-24 ans hésitent beaucoup moins que leurs aînés à prendre des antidiouleurs. Mais ils ignorent souvent qu'il y a des doses quotidiennes à ne pas dépasser.

Une étude menée Outre-Manche montre que les jeunes de 18 à 24 ans ont beaucoup plus de mal que leurs aînés à supporter les petites douleurs du quotidien (céphalée de tension, muscles douloureux, courbatures...) et qu'ils n'hésitent pas à prendre des antalgiques dès que la douleur ressentie dure plus de 20 mn.

Cette étude, lancée à l'initiative d'une célèbre marque de baume antidiouleur, n'est pas sans inquiéter les médecins car un jeune sur trois avoue prendre des antidiouleurs tous les jours, parfois en prévention, en reconnaissant une totale ignorance du mode d'action de ces médicaments.

Or, une surconsommation de paracétamol peut provoquer des dommages au foie. De même, les anti-inflammatoires non-stéroïdiens ne doivent être pris que sur de courtes périodes. Car ils peuvent provoquer des ulcères de l'estomac. « Certains prennent un antalgique dès le premier signe de mal de tête. Or une

surconsommation d'antidiouleurs peut, à son tour, entretenir la douleur. Cela peut être sans fin. Si les douleurs reviennent trop souvent, il vaut mieux consulter un médecin et arrêter de s'automédiquer » expliquent les experts.

Une autre étude récente avait déjà montré que les femmes sont de plus en plus accro aux antidiouleurs qui contiennent de la codéine. On vous propose donc de découvrir tout ce qu'il faut savoir sur les antidiouleurs. Vous apprendrez ainsi que le paracétamol est

actif à partir de 500mg et qu'il est donc inutile de se jeter sur les comprimés dosés à 1g au prétexte que "cela va agir plus vite". Vous apprendrez aussi que les anti-inflammatoires non-stéroïdiens (dosés à 200 mg) peuvent être pris en alternance avec le paracétamol pour les douleurs dentaires ou les douleurs traumatiques, mais à la seule condition de ne jamais dépasser 4 g pour le paracétamol et 1 200 mg pour l'ibuprofène... et uniquement sur de courtes périodes.

TUNISIE

Tunis rouvre son espace aérien aux vols commerciaux en provenance de la Libye...



Les autorités tunisiennes ont rouvert hier l'espace aérien aux compagnies aériennes libyennes pour assurer les vols commerciaux en provenance de la Libye, a-t-on annoncé de source officielle.

Le directeur général de l'aviation au ministère tunisien du Transport Habib Mekki, a précisé, dans une déclaration à l'agence TAP, que la Tunisie va étudier, dans une deuxième étape la possibilité de redémarrer les vols des compagnies aériennes tunisiennes vers la Libye.

La Tunisie avait décidé de fermer son espace aérien aux vols en provenance des aéroports libyens et aussi vers ces mêmes aéroports, le 21 août 2014, pour des raisons de sécurité.

Seul les vols commerciaux en provenance des aéroports de Tobruk et Al Abrak ont été autorisés.

Cette réouverture a été décidée par le ministère tunisien des Transports, suite à des pourparlers entre les services aéroportuaires libyens et tunisiens. La décision vient également, suite à des audits effectués par un groupe de techniciens en matière de sécurité aérienne dans des aéroports libyens pour s'assurer de leur conformité aux normes internationales en matière de sécurité et d'aviation civile. La reprise du trafic aérien va permettre, selon le département du transport, de retrouver le rythme des échanges entre les deux pays et d'assurer le voyage des personnes pour des raisons sociales, notamment, le déplacement des libyens pour bénéficier des services de santé en Tunisie.

...2 militaires tués par l'explosion d'une mine

Deux militaires tunisiens ont été tués par l'explosion d'une mine dans la province de Kasserine (centre-ouest), a annoncé hier le ministère de la Défense. «Deux militaires ont succombé, l'un la nuit dernière et le second à l'aube, après avoir été blessés par l'explosion d'une mine lundi à Jebel Mghila», a déclaré le porte-parole du ministère, Belhassen Oueslati, à l'AFP. Lundi, le ministère avait fait état de quatre blessés lors d'une opération de ratissage de l'armée à Jebel (mont) Mghila, à la suite de l'explosion d'une mine posée par des terroristes. Le mont Mghila est voisin du mont Chaambi, considéré comme la principale base arrière des groupes terroristes. L'armée y poursuit depuis 2012 des groupes terroristes armés responsables d'attaques ayant notamment tué plusieurs dizaines de militaires et de policiers.

NIGERIA

7 morts dans une attaque imputée au groupe extrémiste Boko Haram

Aut moins sept personnes ont trouvé la mort dans l'Etat de Borno, dans le nord-est du Nigeria près de la frontière avec le Niger, dans une attaque imputée au groupe extrémiste nigérien Boko Haram, ont indiqué des chefs locaux.

Des dizaines d'hommes armés ont mené un raid dans le village d'Awonori, proche de la ville de Damasak avant de voler de la nourriture et du bétail, selon ces sources.

Damasak avait été conquise par Boko Haram puis reprise en mars grâce à l'intervention des forces nigériennes et tchadiennes. Ces hommes armés «ont tué sept

Début des travaux de la réunion extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe sur la Libye

Les travaux de la réunion extraordinaire du Conseil de la Ligue des pays arabes sur la situation en Libye, aggravée ces derniers jours par la montée en puissance de la menace terroriste, ont débuté hier au Caire avec la présence du secrétaire général de l'organisation panarabe, Nabil al-Arabi et du chef de la diplomatie libyenne Mohammed al-Dairi.

Cette réunion extraordinaire au niveau des représentants des Etats-membres a lieu à la demande du gouvernement libyen siégeant à al-Bayda (est), reconnu par la communauté internationale.

Les participants vont chercher, lors des travaux, comment aider le gouvernement libyen à faire face à la menace terroriste, qui a pris de l'ampleur depuis plus d'une semaine, notamment avec les attaques et les atrocités que mène le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) à Syrte, une ville du nord de la Libye.

Le ministre libyen des Affaires étrangères Mohammed al-Dairi a rencontré au Caire le secrétaire général Nabil al-Arabi avant le début des travaux, ont rapporté les médias, qui ont précisé qu'il lui a soulevé les préoccupations de son gouvernement face aux avancées de Daech.

Le ministre a dénoncé, lors de la réunion, les atrocités commises par les extrémistes en Libye depuis 2012, tout en soulignant que le que «le terrorisme en Libye n'a pas commencé



avec l'apparition de Daech, mais avec le groupe Ansar al-Charia, classé en novembre dernier par les Nations unies comme groupe terroriste actif principalement à Benghazi et Derna, dans l'ouest de la Libye.

Depuis plus d'une semaine, les combats opposant des habitants aguerris de la ville Syrte (nord de la Libye) à des éléments de l'EI se poursuivent toujours, faisant des dizaines de morts. Malgré le fait que le gouvernement siégeant à al-Bayda et

le gouvernement parallèle installé à Tripoli encouragent les combattants anti-Daech à Syrte, ce groupe extrémiste a cumulé des avancées inquiétantes.

Face à cette situation, la communauté internationale, notamment les pays voisins de la Libye, ont affiché leur profonde inquiétude, appelant les parties protagonistes dans ce pays à multiplier les efforts pour réussir le dialogue inclusif et former un gouvernement d'union nationale.

SOUDAN DU SUD

Le gouvernement refuse de signer le projet d'accord de paix présenté à Addis Abeba

Le président sud-soudanais Salva Kiir a refusé de signer le projet d'accord de paix présenté lundi à Addis Abeba par la médiation internationale pour mettre fin à 20 mois de guerre, car il s'agit d'une «capitulation» que les autorités ne «peuvent accepter», a affirmé lundi le gouvernement de Juba.

«Ce document nous a été présenté et nous l'avons contesté (...) en faisant valoir qu'il contenait des dispositions litigieuses et qu'il restait des sujets en suspens devant être négociés et faire l'objet d'un accord», a expliqué à la presse Michael Makuei, porte-parole du gouvernement sud-soudanais. «Ce document ne peut sauver le peuple du Soudan du Sud. C'est une capitulation et nous l'accepterons pas», a martelé à l'aéroport de Juba M. Makuei, de retour en compagnie de M. Kiir de la capitale éthiopienne Addis Abeba, où il dirigeait l'équipe de médiation du gouvernement. Le chef de



l'Etat a quitté l'aéroport sans faire de commentaires. Lundi, date-limite fixée par la communauté internationale aux belligérants de la guerre civile au Soudan du Sud pour trouver un accord, Salva Kiir a refusé de signer le document soumis par la médiation, à la différence du chef de la rébellion, Riek Machar, son ancien vice-président qui le combat depuis décembre 2013. M. Kiir a demandé un délai de 15 jours pour «mener des consultations au Soudan du Sud», en raison de «réerves» sur le document, a expliqué lundi soir le chef médiateur Seyoum

Mesfin. «Le gouvernement a décidé de ne pas signer l'accord malgré les pressions exercées», a poursuivi M. Makuei: «le gouvernement ne représente pas que lui-même mais la volonté du peuple sud-soudanais».

«Nous sommes venus consulter (...) si vous - peuple du Soudan du Sud - dites d'aller signer, alors nous le ferons, mais je doute que le peuple dira cela», a-t-il ajouté, sans préciser comment la population serait consultée.

La communauté internationale, excédée par plus de 18 mois de négociations stériles à Addis Abeba

n'ayant abouti qu'à une série de cessez-le-feu jamais respecté, avait donné jusqu'au 17 août à MM. Kiir et Machar pour conclure un accord, sous peine de sanctions «ciblées».

Washington a sommé lundi soir M. Kiir de signer l'accord sous les 15 jours réclamés sous peine «d'augmenter le prix à payer pour cette intransigeance».

Le Soudan du Sud, plus jeune Etat du monde, a proclamé son indépendance en juillet 2011 après 30 ans de conflit contre Khartoum. Il a replongé dans la guerre en décembre 2013, quand des combats ont éclaté au sein de l'armée sud-soudanaise, minée par les dissensions politico-ethniques, sur fond de rivalité entre MM. Kiir et Machar, à la tête du régime. Le conflit, marqué par des massacres et des atrocités contre les civils, a fait des dizaines de milliers de morts et chassé quelque 2,2 millions de personnes de chez elles.

leurs familles, c'est pour cela qu'ils ont pris le risque de revenir dans leurs villages pour travailler dans leurs fermes alors que la saison des pluies a démarré», a-t-il dit. Abubakar Gamandi, chef du syndicat des pêcheurs dans l'Etat de Borno, a confirmé cette attaque. «J'ai été informé par des membres (de mon syndicat) dans la région de Damasak que des hommes armés appartenant à Boko Haram avaient attaqué le village d'Awonori ce matin, et qu'ils ont tué sept personnes et emporté leur nourriture et leur bétail», a-t-il dit.

MALI

L'ONU annonce la mise en place d'une «zone de sécurité» pour éviter une extension des combats

L'ONU a annoncé la mise en place à compter d'hier d'une «zone de sécurité» autour de la ville de Kidal, dans le nord du Mali, après des combats entre un groupe armé pro-gouvernemental et des éléments de la rébellion à dominante touareg dans le secteur, ayant fait plusieurs morts lundi.

La mission onusienne a répété, lundi soir, «sa ferme condamnation des affrontements armés» entre les deux groupes «depuis le 15 août dernier, y compris la prise d'Anéfis (lundi) par des éléments de la Plate-forme», coalition de groupes pro-gouvernementaux comprenant le Gataï.

«Pour parer à toute éventualité d'une extension des combats qui pourraient affecter la population» de Kidal, la Minusma a annoncé l'établissement d'une zone de sécurité de 20 km autour de cette ville.

Une mesure qui «entrera en vigueur à partir de mardi 08h00 (locales et GMT) et (qui) le restera jusqu'à nouvel ordre».

«Tout mouvement à l'intérieur de cette zone de sécurité par des éléments de la plateforme, ou affiliés à la plateforme, sera considéré comme constituant un danger imminent pour la sécurité de la population de la ville de Kidal», a-t-elle expliqué, avertisant qu'en cas de violation, elle «agira en conséquence conformément à son mandat».

Escarmouches pour le contrôle de routes stratégiques

Selon les médias maliens, des confrontations armées ont opposé les 15, 16 et 17 août des hommes de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA, rébellion) et le Groupe d'auto-défense touareg Imghad et alliés (Gataï, pro-gouvernemental) autour de la ville de Kidal, fief de la CMA à plus de 1.500 km au nord de Bamako, la capitale.

Selon des sources au sein de la Minusma, la CMA et le Gataï avaient déjà été impliqués dans des «escarmouches» samedi vers Touzik et Amassine, puis les heurts s'étaient déplacés dimanche sur l'axe Tabankort-Anéfis, deux localités situées au sud de Kidal.

Les affrontements de lundi, les plus violents, se sont déroulés à Anéfis (environ 120 km de Kidal) et ont fait «au moins dix morts et de nombreux blessés», selon une source sécurité au sein de la Minusma.

Selon un responsable du Gataï, Fahad Ag Almamoud, son mouvement a fait «15 morts dont des chefs militaires» et «une dizaine de prisonniers» dans le camp adverse.

Le Gataï «a saisi sept pick-up, deux véhicules blindés et d'importantes quantités d'armes et de munitions, et pris le contrôle d'Anéfis», ce qui a été



confirmé à l'AFP par un élu local et une source internationale.

La CMA a confirmé les combats, sans énoncer de bilan, promettant un communiqué ultérieurement.

Selon la source de sécurité étrangère dans la région de Kidal, les deux camps ont utilisé lundi «de l'armement lourd» et semblaient mus par le désir de contrôler des routes stratégiques particulièrement durant la saison des pluies, actuellement en cours.

En cette période, «de nombreuses routes sont impraticables dans le Nord pour l'organisation des trafics illicites.

L'une des rares routes praticables se trouve vers le secteur» des combats, a-t-elle expliqué.

Les deux groupes s'accusent d'avoir déclenché les hostilités

La CMA a mis en garde contre une reprise des hostilités, «suite à l'attaque qui a ciblé ses représentants dépechés, samedi, pour rencontrer les responsables des milices de la Plate-forme, proche du gouvernement malien».

La CMA a, dans un communiqué dimanche, dénoncé cette attaque et invité la Minusma à «constater les faits et à offrir sa protection à toutes les populations présentes dans les villages et campagnes pouvant être touchées par les affrontements, conformément à son mandat renforcé par la résolution 2227 du Conseil de sécurité».

La coordination des Mouvements de l'Azawad, tout «en exprimant sa bonne foi à user de tout son pouvoir pour sauver la paix, réitére encore une fois sa demande à la Minusma de veiller scrupuleusement et intégralement au respect de l'Accord et de prendre urgentement ses responsabilités pour éviter une escalade de violences», et dont «les nœuds de la plateforme porteront la lourde et entière responsabilité au sein de la Minusma.

L'ONU commence à établir une «zone de sécurité» autour de Kidal

L'ONU a commencé mardi à établir une «zone de sécurité» autour de la ville de Kidal, dans le nord du Mali, après des combats entre un groupe armé pro-gouvernemental et des éléments de la rébellion à dominante touareg dans le secteur ayant fait plusieurs morts lundi, selon des sources concordantes.

«Nous avons commencé l'établissement de la zone de sécurité sur le terrain à 20 kilomètres autour de Kidal.

Nous avons les hommes et le matériel qu'il faut», a déclaré un responsable de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) cité par l'AFP.

L'établissement de cette «zone de sécurité» par l'ONU «jusqu'à nouvel ordre» fait suite à trois jours de violences entre des hommes armés de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA, rébellion) et du Groupe d'auto-

défense touareg Imghad et alliés (Gataï, pro-Bamako) dans des localités autour de la ville de Kidal.

Les plus sérieux affrontements, lundi, se sont déroulés à Anéfis (environ 120 km de Kidal) et ont fait «au moins dix morts et de nombreux blessés», selon une source de sécurité au sein de la Minusma.

Cette source a indiqué hier que «le climat est lourd».

Il n'y a pas de reprise des combats sur le terrain mais vers la localité de Touzik, où ont débuté les violences samedi, «une tension est perceptible. Nous espérons que les combats ne vont pas reprendre».

La Minusma avait annoncé lundi soir la mise en place de cette zone de sécurité autour de Kidal «pour parer à toute éventualité d'une extension des combats qui pourraient affecter la population de la ville, fief de la CMA».

BURUNDI

Ban Ki-moon condamne l'assassinat de l'ancien chef de l'armée



Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon a condamné lundi l'assassinat de l'ancien chef d'état-major de l'armée du Burundi, appelant tous les Burundais à reprendre un dialogue inclusif sans délai pour régler pacifiquement leurs différends.

L'ancien chef d'état-major de l'armée du Burundi, le colonel Jean Bikomagu a été tué samedi devant son domicile dans la capitale Bujumbura. M. Bikomagu avait une fois dirigé les forces armées pendant la guerre civile du pays. M. Ban a dit qu'il est préoccupé par la tendance de la violence à motivation politique au Burundi, tout en réitérant ses appels à tous les Burundais de reprendre un dialogue inclusif sans délai pour régler pacifiquement leurs différends, selon un communiqué publié par son porte-parole.

«Il salue la décision du gouvernement de mener des enquêtes et des arrestations et des poursuites contre les auteurs des récents assassinats», a indiqué le communiqué.

«Il réitère également l'engagement des Nations unies à soutenir les efforts visant à consolider la paix et la stabilité au Burundi», a-t-il ajouté.

TCHAD

10 membres présumés de Boko Haram prochainement jugés à N'Djamena

La justice tchadienne jugera prochainement dix membres présumés du groupe armé nigérian Boko Haram, arrêtés après un double attentat-suicide en juin dans la capitale N'Djamena, a annoncé lundi une source judiciaire. Il s'agit du premier procès au Tchad de membres présumés de Boko Haram.

La Chambre d'accusation de la Cour d'appel de N'Djamena a renvoyé lundi devant la Cour criminelle les dix accusés, à une date non précisée. Parmi les 10 accusés figure Mahamat Mustapha alias Bana Fanaye, un Nigérian, présenté par les autorités comme le «cerveau» de ces attentats commis le 15 juin: ce jour-là, deux attentats-suicides simultanés contre le commissariat central et l'école de police de N'Djamena ont fait 38 morts, dont les trois kamikazes, et 10 blessés. «Les dix auteurs présumés sont poursuivis pour assassinat à l'aide d'explosifs, détention illégale d'armes de guerre, et association de malfaiteurs», selon la même source.

«ils ne sont pas poursuivis pour terrorisme parce que la loi portant répression sur le terrorisme n'a pas encore été promulguée», a expliqué la même source, ajoutant: «C'est à la Cour criminelle de qualifier le délit et de procéder à leur jugement».

Le 12 juillet, un nouvel attentat, revendiqué par Boko Haram, a encore frappé N'Djamena: Un kamikaze déguisé en femme s'est fait exploser sur le marché central, faisant au moins 15 morts et 80 blessés. L'armée tchadienne est engagée dans une opération militaire régionale depuis le début de l'année contre l'insurrection de Boko Haram qui s'est étendue au-delà du nord-est du Nigeria, son fief historique, vers les pays limitrophes: Tchad, Niger et Cameroun.

APS

PALESTINE

Les forces d'occupation israéliennes démolissent des habitations palestiniennes en Cisjordanie

Les forces d'occupation israéliennes ont démolis des maisons appartenant à des dizaines de familles palestiniennes, au nord-est d'El Qods, ont rapporté des médias locaux.

Des médias palestiniens ont rapporté que des responsables de l'administration civile et des soldats israéliens sont arrivés à Bir al-Maksub et à Wadi Shneisel, des communautés pauvres de la région de Khan al-Ahmar, et ont démolis neuf maisons.

Environ 60 personnes, notamment 39 mineurs, vivaient dans ces maisons.

Dans la communauté d'Abu-Falah, qui comprend environ 150 personnes, deux baraquas ont été démolis.

Par ailleurs, les forces israéliennes ont démolis les maisons de quatre familles de la communauté de a-Sa'idi. Mme Sarit Michaeli, la porte-parole de B'tselem, un groupe des droits de l'homme israélien, a dit que 14 familles bédouines sont désormais sans abri, dans des conditions climatiques rudes.

Elle a indiqué que la démolition s'inscrit dans le droit fil des "abus constamment perpétrés" à l'encontre des familles bédouines de la ré-



gion de Ma'aleh Adumim, et que l'objectif était de les expulser de leurs terres. Elle a ajouté que le nombre des démolitions a augmenté au cours de ces derniers mois, et que des maisons de la région d'El Qods, de la vallée du Jourdain et des collines au sud d'El Khalil sont démolies presque toutes les semaines. Les autorités israéliennes démolissent régulièrement des structures habitées par des bédouins en Cisjordanie et déplacent délibérément les bédouins afin de construire des colonies juste à l'extérieur de El-Qods Est. Israël a occupé la partie orientale d'El-Qods en 1967 puis l'a annexée, une décision que la communauté internationale n'a jamais reconnue.

SYRIE

Damas critique la «partialité» de l'émissaire de l'ONU

Le gouvernement syrien a critiqué hier la «partialité» de l'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, dénonçant des propos «dénus d'objectivité».

«De Mistura s'éloigne, avec ses dernières déclarations, de l'impartialité dans l'exercice de sa mission, en tenant des propos dénués d'objectivité», a indiqué un responsable du ministère syrien des Affaires étrangères cité par les médias syriens.

De Mistura avait condamné lundi les raids aériens menés dimanche par l'armée syrienne sur un marché de la ville de Douma, près de Damas, faisant près d'une centaine de morts.

«Le bombardement du gouvernement sur Douma hier (dimanche) a été dévastateur, les attaques de zones civiles avec le lancement à l'aveugle de bombes aériennes, telles que des bombes incendiaires, sont interdites par le droit international», avait-il déclaré. Ces

bombes ont «frappé une foule de civils» rassemblés sur la place du marché et «tué presque une centaine d'entre eux» sur un marché très fréquenté du centre de Douma (13 km au nord-est de Damas), et il «est inacceptable pour un gouvernement de tuer ses propres citoyens quelles que soient les circonstances», avait-il souligné.

Il avait ajouté que «l'accès humanitaire doit être assuré sans conditions, et les tueries doivent cesser, ce conflit ne se résoudra pas de manière militaire, comme cela a été prouvé ces dernières années». Le conflit en Syrie a fait plus de 240.000 morts depuis mars 2011, selon une ONG. Plus de quatre millions de Syriens ont fui le pays. L'envoyé spécial de l'ONU a lancé le mois dernier l'idée d'une reprise des pourparlers de paix, invitant toutes les parties à prendre part à des groupes de réflexion thématiques, qui pourraient s'organiser dès septembre.

Le Conseil de sécurité de l'ONU soutient un plan «historique» pour la paix en Syrie

Le Conseil de sécurité des Nations unies a apporté son soutien lundi à un nouveau plan pour la paix en Syrie, approuvé pour la première fois en deux ans par la Russie et les 14 autres membres.

Il s'agit du premier plan politique concernant le conflit syrien sur lequel tous les pays membres du Conseil se mettent d'accord, malgré les réserves exprimées par le Venezuela.

Le représentant permanent adjoint de la France à l'ONU, Alexis Lamek, a même qualifié cette entente concernant l'initiative pour des pourparlers de paix d'«historique».

«Pour la première fois en deux

ans, le Conseil de sécurité s'est uni et passe un message en soutien au processus politique en Syrie», a-t-il ajouté. Le Venezuela s'est dissocié de plusieurs parties du communiqué en 16 points du Conseil, qui appelle principalement à une transition politique en Syrie, qui est dans sa cinquième année de conflit.

L'ambassadeur vénézuélien au

près de l'ONU, Rafael Ramirez, a estimé que ce texte établit «un précédent très dangereux», en soutenant une transition qui, dit-il, viole le droit des syriens à l'autodétermination.

L'initiative, qui doit démarer en septembre, devrait permettre la mise en place de quatre groupes

de travail sur la sécurité et la protection, le contre-terrorisme, les questions politiques et légales ainsi que la reconstruction.

Le Conseil appelle à mettre fin à la guerre en «lancant un processus politique mené par la Syrie vers une transition politique qui rejoint les aspirations légitimes du peuple syrien».

La transition comprend «l'établissement d'un corps dirigeant de transition inclusif avec les pleins pouvoirs, qui devrait être formé sur la base d'un consentement mutuel tout en assurant la continuité (du fonctionnement) des institutions gouvernementales».

Les Emirats arabes unis (EAU), membre de la coalition luttant contre les Houthis au Yémen et conduite par l'Arabie saoudite, ont dénoncé l'intrusion des rebelles dans son ambassade à Sanaa et exigé l'évacuation immédiate des lieux, selon une déclaration officielle publiée dans la nuit de lundi à mardi à Abou Dhabi.

Après avoir «condamné dans les termes les plus vifs l'occupation» de son ambassade lundi dans la capitale yéménite Sanaa, le ministère émirati des Affaires étrangères

a averti qu'Abou Dhabi se réservait «le droit de faire traduire en justice les auteurs de cette attaque». C'est «une nouvelle preuve» que le groupe des Houthis «n'a aucun respect pour les conventions internationales et les normes diplomatiques, car il pratique la loi de la jungle», affirme le communiqué. Les Emirats ont souligné que l'occupation de l'ambassade et l'évacuation du personnel ne changerait en rien le soutien d'Abou Dhabi au «rétablissement de la stabilité au Yémen». L'Arabie Saoudite

et Bahreïn ont également condamné l'action contre l'ambassade des Emirats à Sanaa, selon l'agence de presse émiratie WAM. Les forces loyalistes, appuyées par une coalition arabe conduite par l'Arabie Saoudite (dont les Emirats arabes unis sont membres), ont lancé fin juillet une vaste offensive dans le sud contre les Houthis, des rebelles zaïdites originaires du nord du Yémen qui ont pris le contrôle de larges portions du pays depuis l'année dernière.

APS

IRAK

Haider al-Abadi reporte une visite en Chine pour parer à des priorités sécuritaires

Le Premier ministre irakien Haider al-Abadi a reporté une visite initialement prévue pour aujourd'hui en Chine en raison de la supervision des opérations militaires en cours contre le groupe terroriste (EI/daech) et le plan de réformes qu'il vient de lancer, a annoncé son bureau.

M. Abadi «a décidé de reporter jusqu'à nouvel ordre sa visite en Chine, prévue le 19 de ce mois», ont indiqué ses services dans un communiqué.

La décision a été prise «en raison des développements sur le plan de la sécurité» et le début de la deuxième phase «des opérations pour la libération d'Al-Anbar et dans d'autres secteurs comme Baiji, en plus du plan de réformes lancé» par M. Abadi, ajoute le texte.

Les forces de sécurité irakiennes sont engagées dans une bataille pour reprendre le terrains perdu aux terroristes de l'EI, dans la province d'Al-Anbar (ouest), frontalière de la Syrie, et dans la région de Baiji, au nord de Bagdad.

M. Abadi a d'autre part lancé le 9 août un vaste plan de réformes pour lutter contre la corruption et améliorer la gouvernance après plusieurs semaines de manifestations, notamment à Bagdad et dans le sud, et des appels pressants du dignitaire religieux irakien, l'ayatollah Ali al-Sistani, qui a appelé à l'approbation d'autres mesures dans le domaine judiciaire.

M. Abadi a pris une première mesure concrète en annonçant dimanche la réduction d'un tiers des portefeuilles de son gouvernement.

Il y a lieu de souligner que l'Irak entretient des liens économiques étroits avec la Chine, surtout dans le secteur du pétrole, dont dépend Bagdad pour ses revenus.

ÉTATS-UNIS

L'ONU va demander des explications au groupe américain AT&T sur sa complicité dans des activités d'espionnage

L'ONU va demander au groupe de télécommunications américain AT&T des explications concernant une aide qu'il aurait fourni à l'Agence de sécurité nationale américaine (NSA) pour espionner les communications en ligne du siège de l'organisation internationale, a indiqué lundi la porte-parole de l'ONU, Vannina Maestracci.

«Nous contacterons AT&T. (...) L'inviolabilité des Nations unies est bien établie par le droit international et nous attendons des Etats membres qu'ils agissent en conséquence et respectent et protègent cette inviolabilité», a-t-elle déclaré. Les Etats-Unis avaient assuré à l'ONU qu'ils ne surveillaient pas ses communications, a précisé la porte-parole. Samedi, le *New York Times* a publié un article selon lequel AT&T a aidé la NSA à espionner une vaste partie du trafic Internet, dont les communications en ligne de l'ONU.

La société a donné accès à la NSA à toutes les communications Internet du siège de l'ONU, cliente de l'entreprise, par différents moyens, a indiqué l'article, qui cite de nouveaux documents de la NSA divulgués par l'ancien consultant de l'agence, Edward J. Snowden. On ignore si ces activités d'espionnage sont toujours en cours. «Nous ne donnons aucune information à aucune agence d'investigation sans mandat de justice, excepté si la vie d'une personne est menacée et le temps est compté», a indiqué le porte-parole de l'entreprise, Brad Burns, en réponse à l'article du *New York Times*.

YÉMEN
Abou Dhabi dénonce l'occupation de son ambassade par des rebelles au Yémen

ONU

Ban Ki-moon dénonce le regain de violences en Ukraine

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a dénoncé lundi la recrudescence de la violence en Ukraine où au moins dix personnes, en majorité des civils, ont trouvé la mort en 24 heures dans les affrontements depuis un mois.

Ban Ki-moon s'est dit « extrêmement inquiet par cette récente escalade de la violence dans l'est de l'Ukraine », qualifiant « d'inacceptables » les « violations continues du cessez-le-feu et les pertes en vies humaines qui en résultent ».

Le secrétaire général a demandé à « toutes les parties de prendre des mesures urgentes pour désamorcer la situation actuelle et empêcher une spirale de violences qui engendrerait plus de morts, de souffrances humaines, de destructions d'infrastructures et aurait un impact négatif sur la stabilité régionale ».

Des informations font état d'actes de harcèlement à l'encontre de membres de la mission de l'OSCE, a également indiqué M. Ban réclamant



que leur rôle d'observateurs soit respecté.

Malgré une trêve en vigueur depuis la mi-février, des affrontements se sont intensifiés ces derniers jours

dans la zone du conflit opposant l'armée ukrainienne aux rebelles pro-russes dans l'est de ce pays où plus de 6.800 personnes ont été tuées en seize mois.

GRÈCE

Des élections anticipées « impératives » pour la stabilité du pays

Des élections anticipées en Grèce sont « impératives » pour maintenir la stabilité politique du pays, qui commence à mettre en oeuvre son troisième plan de sauvetage en cinq ans, a estimé lundi le ministre de l'Énergie.

« Des élections sont impératives pour des raisons de stabilité politique. Etant donné les problèmes dans la majorité (parlementaire) du gouvernement, la situation est tout sauf stable » actuellement, a considéré Panos Skourletis sur Skai TV. En effet, lors du vote vendredi matin du Parlement grec sur ce plan, 43 des 149 députés Syriza, le parti de gauche radicale du Premier ministre Alexis Tsipras, ont voté contre

ou se sont abstenu. M. Tsipras a été porté au pouvoir en janvier en grande partie à cause de la colère des Grecs sur les interminables plans de sauvetage auquel est soumis le pays depuis 2010. Mais, après des mois de négociations vaines avec les créanciers du pays, et malgré un référendum qui a montré que les Grecs en ont toujours assez de l'austérité, il a été à son tour contraint d'accepter un troisième plan le 13 juillet, faute de quoi le pays serait sans doute sorti de l'euro. M. Skourletis a considéré que les élections s'imposaient, tant « la réalité » actuelle « est si peu en rapport avec le mandat reçu ».

LÉGISLATIVES AU SRI LANKA L'ancien président reconnaît sa défaite



L'ancien président du Sri Lanka, Mahinda Rajapakse, qui tentait de revenir au cœur du pouvoir à l'issue des élections législatives organisées lundi, a reconnu sa défaite.

« Mon rêve de devenir Premier ministre s'est éteint », a confié M. Rajapakse à l'AFP.

« Je le reconnaiss. Nous avons perdu une belle bataille », a-t-il ajouté, huit mois après sa défaite spectaculaire à la présidentielle face à l'outsider Maithripala Sirisena.

« Nous avons remporté huit districts et le PNU (Parti national uni, majoritaire) en 11 sur 22, a-t-il déclaré : « cela veut dire que nous avons perdu. Cela a été un rude combat ».

Les premiers chiffres

officiels, encore partielles, tendaient vers les mêmes résultats. Les trois districts restants étaient dominés par un parti de la minorité tamoule, ont indiqué des responsables, ajoutant qu'aucun parti n'était en mesure d'emporter la majorité absolue (113 sièges sur 225).

Les résultats finaux seront publiés mardi à la mi-journée et les votes recueillis par chaque candidat un peu plus tard.

L'actuel président Maithripala Sirisena est issu du même parti que l'ex-homme fort de l'île, l'Alliance du peuple unié pour la liberté (APUL).

Il en a été le ministre de la Santé avant de faire défection et de tenter sa chance à la présidentielle.

Après cette victoire, M.

Sirisena avait choisi Ranil Wickremesinghe, du Parti national uni (PNU), comme chef de gouvernement.

Celui-ci s'était prononcé en faveur d'élections anticipées afin de renforcer sa majorité au Parlement et faciliter la mise en œuvre de réformes.

Le président avait ordonné fin juin la dissolution du Parlement ouvrant ainsi la voie à une élection anticipée dix mois avant la date prévue.

Selon le commissaire aux élections Mahinda Deshapriya, ce scrutin a été un des les plus pacifiques qu'a jamais connu le Sri Lanka, où un peu plus de 15 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes.

Après cette victoire, M.

THAÏLANDE : ATTENTAT À BANGKOK 21 morts et plus de 100 blessés

Le bilan de l'attentat à la bombe perpétré lundi soir près d'un sanctuaire dans le centre de Bangkok s'est alourdi à 21 morts et plus de 120 blessés, a indiqué la police hier.

« Le bilan est maintenant de 21 tués et 123 blessés. 14 des personnes décédées sont mortes sur le site de l'explosion », a annoncé hier matin à des journalistes le porte-parole de la police Prawut Thavornsri. Un précédent bilan faisait état de 19 morts. Parmi les victimes figuraient plusieurs étrangers, nombreux à venir voir ce temple à ciel ouvert, situé en plein cœur de Bangkok au milieu des grands centres commerciaux de la ville.

La police a confirmé que 10 Thaïlandais se trouvaient parmi les victimes tout comme un Chinois et un Philippin.

Mardi, le département de l'immigration de

Hong Kong a déclaré que deux résidents de Hong Kong étaient décédés dans l'explosion et que six autres blessés se trouvaient à l'hôpital.

D'après les autorités de Singapour et de Taiwan, certains de leurs concitoyens ont également été blessés.

« La bombe visait à tuer autant de personnes que possible, puisque le sanctuaire est bondé aux alentours de 6 et 7 heure le soir », a poursuivi le porte-parole de la police Prawut Thavornsri.

« Au petit matin, les experts de la police thaïlandaise étaient à pied d'œuvre sur le site de l'explosion à rechercher d'éléments matériels susceptibles de découvrir notamment qui sont les auteurs de cet attentat.

Les autorités thaïlandaises estiment que les auteurs de l'attentat visaient les « étrangers » et voulaient « porter atteinte au tourisme et à l'économie ».

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIÈRE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE « DJILALI BOUAMA » DE DOUERA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL

RESTREINT N° : 06/2015

NIF : 099716545001130

Le Centre Hospitalo-Universitaire « Djilali BOUAMA » de Douera, lance un appel d'offre national restreint en vue de l'acquisition des équipements médicaux pour l'exercice 2015, scindé en six (06) lots séparés comme suit :

Lot N°01: Microscope à Epithérocuisse et contrasté de phase pour cytogénétique

Lot N°02 : Table chirurgicale avec accessoires

Lot N°03 : Appareil d'échographie spécialisée en ostéométrie

Lot N°04 : Équipements médicaux de médecine interne

• Echocardiographie

• Polysomnographie

• Appareil pour la prise de la pression artérielle centrale

Lot N°05: Moniteur de surveillance à 7 paramètres

Lot N°06: Autoclave pour vaisselle de stérilisation bloc opératoire

Les entreprises spécialisées dans l'importation ou la distribution des équipements médicaux, agréées par le ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière munies des documents suivants :

Un certificat de conformité aux normes du pays d'origine ;

Un certificat de vente dans le pays d'origine ;

Un certificat de homologation délivré dans le pays d'origine ;

Pouvoir soumissionnaire pour un ou plusieurs lots, elles peuvent être renouvelé pour un ou plusieurs lots

Le retrait du cahier des charges se fera auprès du régisseur du bureau des marchés du Centre Hospitalo-Universitaire comme également d'une somme de cinq mille dinars 5000 DA, non remboursable.

Le dossier de soumission doit comprendre deux (02) offres distinctes : une offre technique et une offre financière comme suit

L'offre technique :

• La déclaration à souscrire

• La déclaration de prohise

• pour le reste des documents, voir cahier des charges article 11

L'offre financière :

• voir cahier des charges article 11

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention technique ou financière selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention – à ne pas ouvrir – appels d'offres n° 06/2015, l'objet de l'appel d'offres ...

Avis d'appel d'offre national restreint N°06/2015

Reletif à

L'acquisition des équipements médicaux pour l'exercice 2015 au profit du CHU

de Douera

à ne pas ouvrir

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOAMP ou la presse

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12 h00

La séance d'ouverture des lots se fera en présence des soumissionnaires le même jour à 14h00

Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée au jour suivant.

Les soumissionnaires demeureront engagés par leurs offres pendant une période de vingt et un (21) jours augmentée de trois (03) mois.

Une pensée, en ce mois d'août, à Mahmoud Darwich

« ...Alors quittez Notre terre, Nos rivages, Notre mer Notre blé, Notre sel, Notre blessure »

Arslan B.

Le chantre de la poésie engagée, poésie de combat, palestinienne, sera, toute sa vie durant, rongé par le traumatisme causé par un exil forcé de sa famille au Liban après que son village natal Al-Birwah, en Galilée, à 9km à l'est de Saint-Jean d'Acre (Palestine sous mandat britannique et aujourd'hui Israël) ait été complètement rasé, suite à la création, en 1948, de l'État d'Israël.

Enfant d'une famille musulmane sunnite, Mahmoud Darwich y naquit (Al-Birwah) le 13 mars 1941 et décéda le 09 août 2008 à Houston (Etat du Texas, USA). Il mourut « les armes à la main », ces armes qu'étaient son audace de dire tout haut et même en plein « cœur » de l'Etat prédateur et envahisseur son refus du fait accompli, sa plume incisive trempée dans l'encre rouge sortie des veines des martyrs de sa chère patrie. Et il mourut, « à sa façon », pour sa patrie meurtrie, tout comme son âme et son cœur ne cessèrent de l'être, d'exil en exil... « Pour notre patrie ». « Pour notre patrie, proche de la parole divine, un toit de nuages, pour notre patrie, distante des attributs du nom, une carte de l'absence, pour notre patrie, petite comme un grain de sésame, un horizon céleste... et un abîme caché, pour notre patrie, pauvre comme les ailes de la grousse, des livres saints... et une blessure à l'identité, pour notre patrie, aux collines assiégées, déchiquetées, les embuscades du passé nouveau. Pour notre patrie, butin de guerre, le droit de mourir consumée d'amour, pierre précieuse dans sa nuit sanglante, notre patrie resplendit au loin, au loin elle illumine ailleurs... mais nous, en elle, nous étouffons chaque jour davantage ! ».

Le tout premier recueil de poésie de Mahmoud Darwich fut publié alors qu'il n'avait que 19 ans. « Aâssafir bla ajniha » (Oiseaux sans ailes) en est le titre. Mahmoud Darwich fut internationalement plébiscité comme « la voix, par excellence, de la résistance palestinienne dès 1961, et ce grâce, notamment, à la publication d' « Awraq Al-zaytun » (Feuilles d'oliviers). Dans sa biographie nous apprenons non sans certain étonnement que la même année (1961), il rejoignit secrètement le « Parti communiste d'Israël », « Le Maki » et « commença alors à travailler en tant que rédacteur en chef adjoint de Al-fajr ». Bien après 1971, au Caire (Egypte), il collabora également au quotidien Al Ahram, avant de s'installer, en 1973, à Beyrouth (Liban) où il dirigea le mensuel Shu'un filistin (Les affaires palestiniennes). Mahmoud Darwich intégrera le comité exécutif de l'OLP (Organisation pour la libération de la Palestine) en 1987 qu'il quittera pourtant la mort dans l'âme parce qu'il trouvait, semble-t-il, certaine attitude de cette organisation, à un moment donné, « trop conciliante vis-à-vis d'Israël ». Dire qu'en mars 2000, le ministre israélien de l'Education Yossi Sarid avait suggéré que quelques-uns des poèmes de Mahmoud Darwich fussent inclus dans les programmes scolaires israéliens, mais que le Premier ministre israélien de l'époque, Ehud Barak refusa, arguant que « Israël n'était pas prêt » (pour ce faire ndlr).

Les critiques littéraires considèrent que l'œuvre de Darwich, au demeurant essentiellement poétique, « est hantée par une seule idée, une seule référence, un seul corps : La Palestine ». Une mémoire pour l'oubli, qui est un récit de l'œuvre en prose de Darwich, est le témoignage d'un jour de la vie de ce dernier durant le siège de Beyrouth en 1982 par les troupes de Tsahal, l'armée israélienne. Des prix et des récompenses, le prolifique Mahmoud Darwich en eut : 1969, prix Lotus de l'Union des écrivains afro-asiatiques, prix Lénine de la paix en 1983 de l'ex-Union soviétique, médaille de l'ordre du mérite et des lettres et des arts en 1993 (France), prix de la liberté culturelle de la fondation Lannan en 2002 et, enfin, le prix Prince Claus en 2004. Pour tenter d'expliquer, après qu'on le lui eût demandé, cette amitié exceptionnelle qui le liait à son ami La Boétie, Montaigne avait dit : « Parce que c'était lui, parce que c'était moi ! ».

« Parce que c'était elle (La Palestine), parce que c'était lui (Mahmoud Darwich) » pourrait-on dire aussi de cette fusion en constante...fusion de deux corps, ceux de la Palestine et de son poète...porte-drapeau de la noble cause d'El-Qods occupé...

A.B.

M. AZZEDINE MIHOUBI, L'A ANNONcé LUNDI à TLEMCEN : Lancement prochain d'un projet de numérisation des manuscrits

Le ministre de la Culture, Azzedine Miouobi, a annoncé, lundi à Tlemcen, le lancement prochain d'un projet de numérisation des anciens manuscrits, chapeauté par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC).

« Un cahier des charges est en cours d'élaboration pour être mis à la disposition des soumissionnaires intéressés par le domaine de numérisation des manuscrits », a indiqué le ministre, lors d'un point de presse organisé au Centre des études andalouses.

À ce propos, il a fait état de l'existence de plus de 4.200 manuscrits, conservés au niveau de la Bibliothèque nationale, en dehors de ceux détenus par des particuliers et des khizanats (fonds disponibles dans les zaouïas), situées en majorité dans les régions du sud du pays.

A une question relative à la préservation des manuscrits, il a souligné que le ministère de la Culture est en train de former des spécialistes dans ce domaine en faisant appel à l'expertise étrangère no-



tamment européenne avec le concours de l'Unesco.

Azzedine Miouobi, qui a visité le Centre des études andalouses de Tlemcen, a insisté sur l'implication des universités et centres de recherche pour en faire de cette structure, relevant du Centre national de recherche préhistorique, anthropologiques et historique (CNRAPH), un établissement de référence et lui permettre de contribuer à la préservation du patrimoine culturel immatériel.

Il a également appelé le directeur de ce Centre des études andalouses, compte tenu de sa spécificité, de faire appel à des équipes de recherche pas uniquement versées dans la musique andalouse mais dans les arts, l'histoire, la littérature pour élargir les domaines de re-

cherche liés à l'époque andalouse.

Le ministre a visité la bibliothèque avant de se rendre au mausolée et à la mosquée de Sidi Boumedienne, où il a reçu des informations sur ces deux édifices, très fréquentés par les habitants de la cité.

Dans la localité de Beni-Snous, Azzedine Miouobi a assisté à la fin du tournage du nouveau film d'Ahmed Rachedi, *les 7 remparts de la citadelle*.

Il est à rappeler que le ministre de la Culture avait assisté, dans la nuit du dimanche à lundi, à la clôture de la manifestation « Cinéplage », organisée par l'AARC, au cours de laquelle la version arabe du documentaire *L'Algérie vue du ciel* a été projetée pour la première fois.

Une compagnie de théâtre et deux groupes de musique algériens en tournée aux Etats-unis en 2016

Les groupes de musique « Ifrikyia Spirit » et « Democrazo » et la compagnie de théâtre « Istimam culturel » entameront une tournée artistique d'un mois aux Etats-Unis, en juillet 2016, à l'invitation du programme américain « Center stage », annoncent les organisateurs.

Le programme consiste à sélectionner des artistes professionnels de musique, de théâtre et de danse, avant de les convier à se produire aux Etats-Unis.

Le Center stage a porté son choix pour sa troisième session sur des artistes algériens et tanzaniens.

Le groupe « Ifrikyia Spirit », créé en 2009 par Chakib Bouzidi, propose une immersion dans l'univers musical de la région du Sahel avec la musique diwan comme fil conducteur. Ce jeune groupe a sorti son premier album au début de 2015 et a assuré depuis plusieurs scènes à

Alger, Béchar et quelques autres villes d'Algérie.

« Democrazo », un groupe oranais de rock-reggae s'est déjà produit sur des scènes internationales à la faveur d'événements culturels dédiés à la jeunesse.

S'inspirant du théâtre de la Halqa et du théâtre populaire algérien des années 1970, l'association « Istimam culturel » évolue sur un registre de théâtre expérimental qui a séduit les promoteurs du programme lors des présélections.

Le Center stage, programme du Bureau de l'Education et des Affaires culturelles du département d'Etat américain géré par la fondation Nef (New England Foundation of the Art), a déjà organisé des tournées d'artistes en provenance de Haïti, Indonésie, Maroc, Pakistan et Vietnam.

Les projections en plein air reviennent à Alger

Le film documentaire *L'Algérie vue du ciel* du réalisateur français Yann Arthus Bertrand a été projeté en plein air lundi soir à l'esplanade de Riadh el Feth en ouverture du cycle de projections « Ciné médina » pour la ville d'Alger.

Organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) en collaboration avec les directions de la Culture des wilayas, cet événement se poursuivra jusqu'au 22 du mois en cours avec la projection de longs métrages algériens dont « Parfums d'Algérie » de Rachid Benhadj, « Titis » de Khaled Barkat ou encore « Abdellkader » documentaire de Salem Brahimi.

Ce cycle qui vise à rapprocher le cinéma du grand public en investissant des lieux à forte fréquentation s'est déroulé dans de bonnes conditions de projection - sur écran géant gonflable- devant une centaine de spectateurs, des familles entières, dont la majorité se rend souvent dans ce lieu de détente. 87 mn durant,

L'Algérie vue du ciel propose un voyage à travers l'Algérie sous le prisme des caméras haute définition embarquées sur hélicoptère offrant au spectateur des images époustouflantes de toutes les régions du pays commentées par Yazid Tizi.

Les villes de Constantine, Sétif, Oran et Tlemcen sont survolées par l'objectif de Yann Arthus Bertrand qui ira s'attarder à quelques mètres d'altitude des sites de Djemila, Timgad, les gorges du Roufi et la vallée du M'zab avant de s'engouffrer dans l'Oasis rouge, l'Ahaggar et le Tassili N'Ajjer des passages qui ont particulièrement ébloui les spectateurs.

Cette initiative n'a pas manqué de raviver chez certains la nostalgie « des projections en plein air et des cinébus qui sillonnaient les quartiers de la capitale dans les années 1960 et 1970 », confient des spectateurs, ravis de trouver des loisirs « plus instructifs et plus divertissants ».

La ville d'Alger avait également accueilli la caravane « Ciné plage », un

cycle de projection cinématographique en bord de mer qui s'est déroulé sur la plage de la localité de Bordj El Kiffan entre le 10 et le 17 août et qui a souffert de quelques insuffisances logistiques devant être assurées par la commune.

Depuis le 20 juillet dernier les caravanes « Ciné Medina » et « Ciné Plage » ont organisé des cycles de projections en plein air dans six villes côtières et une trentaine d'autres villes de l'intérieur et du sud du pays avec la programmation de cinq longs métrages de fiction et deux films documentaires.

Inauguré lundi soir à Alger, le cycle « Ciné Médina » se poursuivra jusqu'au 21 août à l'esplanade de Riadh El Feth avec encore au programme « Parfums d'Algérie » de Rachid Benhadj, « Titis » de Khaled Barkat, « Harraga blues » de Moussa Haddad, « Le puits » de Lotfi Bouchnichi et « Abdellkader » documentaire de Salem Brahimi.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DES EUCALYPTUS
NIF N° 41000200001608501032

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 27 /2015 DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010, modifie et complété, portant réglementation des marchés publics, le Président de l'APC des EUCALYPTUS informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre restreint N°38/2015 (2^{me} avis), paru le 14-06-2015 dans le BOMOP et les journaux nationaux et DDK relatif à l'opération :

- Travaux d'aménagement des trottoirs et accès cité Slimani à côté de la station d'essence.

Qu'après étude et examen des offres, le marché est attribué provisoirement à :

DESIGNATION DE L'ENTREPRISE	NIF ENTREPRISE	CRITERES DE CHOIX			Observations
		Note technique /50	Début d'exécution	Montant de l'offre soumission après vérification DA TTC	
ETPBH DJILLALI MUSTAPHA	16916303453117	31,66	4 Mois	28.800.135,00	Pré qualité technique et moins disant financièrement

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public(BOMOP) ou à la presse, auprès de la Commission des Marchés Compétente, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant . La commission des marchés compétente donne un avis dans un délai de 15 jours à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au requérant (Article 114 Du décret présidentiel 10/236 du 07 octobre 2010, modifie et complète portant réglementation des marchés publics).

Les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher au plus tard, (3) trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

DK NEWS

Anep : 341 476 du 19/08/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DES LOISIRS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N : NIF 410002000016085

La Direction de la jeunesse des sports et des loisirs de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national restreint relatif aux : REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES JEUNESSES ET SPORTS CENTRE CULTUREL AIN BENIAN (TALEB ABBERAHMANE)

Les Entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont appelées à renier le cahier des charges auprès de la

DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DES LOISIRS DE LA WILAYA D'ALGER
EX MAISON DE LA JEUNESSE PALAIS DE PEUPLE
09 CHEMIN GABOUCINE
1692 SIDI M'HAMED - ALGER
BUREAU DES MARCHES

NB : Le retrait du cahier des charges se fera sur le présentation du certificat de qualification et classification professionnelle catégorie II ou plus activité principale travaux bâtiment.

- Les offres établies sous double plis, cachetées et anonyme doivent être accompagnées des pièces administratives fiscales et parafiscales suivantes :
- A- Une offre technique qui content :**
1. La déclaration à soumissionner
 2. La déclaration de probité
 3. Le présent cahier de charges paraphé par le soumissionnaire annexé des spécifications techniques avec précision des délais de réalisation.
 4. L'extrait du registre de commerce

Les autres pièces Voir dans le cahier des charges page 04.

B- L'offre financière comprend :

1. La soumission.
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment signés par le soumissionnaire.
3. Le devis quantitatif - estimatif ou l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

Et déposées à la : DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DES LOISIRS DE LA WILAYA D'ALGER
EX MAISON DE LA JEUNESSE PALAIS DE PEUPLE
09 CHEMIN GABOUCINE
1692 SIDI M'HAMED - ALGER

Les enveloppes intérieures contenant les offres devront comporter le nom et la raison sociale du soumissionnaire. L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne comporter que l'adresse du destinataire et la mention suivante :

REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES JEUNESSES ET SPORTS
CENTRE CULTUREL AIN BENIAN (TALEB ABBERAHMANE)
"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT"

SOUMISSION A NE PAS OUVRIRE

Le délai de préparation des offres est de 21 jours à compter de la date de la 1^{re} publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Jour de dépôt qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à (12h :00). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos legal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plus techniques et financière se fera à (13 h :00) dans le même jour de dépôt des offres en séance publique au siège de la Direction de la Jeunesse des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger

La durée de validité de l'offre est variable pour toute la durée du marché

DK NEWS

Anep : 341 447 du 19/08/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière

E.H.S Dr Maouche
Mohand Amokrane
B.P 61 El-biar Alger

AVIS D'OUVERTURE DE CONCOURS
DE RECRUTEMENT SUR TITRE

La direction de l'établissement hospitalier spécialisé « Docteur Maouche Mohand Amokrane », proclame l'ouverture de concours de recrutement sur titre pour l'accès aux grades suivants :

N°	Grade	Poste ouvert	Conditions de participation
01	Administrateur	01	Licence en sociologie
02	Ingénieur d'état en informatique	01	Diplôme d'ingénieur d'état en informatique.
03	Pharmacien généraliste de santé publique	01	Diplôme de pharmacien.

Constitution du dossier :

- Demande manuscrite ;
- Copie de la carte d'identité ;
- Copie certifiée conforme à l'original du diplôme, avec le relevé de note du cursus de formation,

Le candidat définitivement admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes :

- Copie du document justifiant la position du candidat vis-à-vis du service national.
- Casier judiciaire en cours de validité,
- Extrait de l'acte de naissance n° 13,
- Certificats médicaux,
- 02 photos d'identité,

Les dossiers complets doivent être déposés dans un délai de quinze (15) jours, à partir de la date de parution du présent avis, à la direction de l'Etablissement Hospitalier Spécialisé «Dr Maouche Mohand Amokrane» siège à Rostomia Dely-Brahim Alger.

DK NEWS

Anep : 341 456 du 19/08/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE BOUIRA

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE N° 18/2015

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert paru dans les deux quotidiens nationaux «DK NEWS» et «الخبر» le 21/07/2015 relatif au projet de : « Grosses réparation des chemins de wilaya -Budget supplémentaire de wilaya 2015- », est attribué comme suit :

Lot	Entreprise	Montant TTC (DA)	Délais
Lot 01	SPA ETBER	84.560.100,00	02 Mois
Lot 02	SPA ETBER	89.119.652,00	03 Mois
Lot 03	SPA ETPB SLIMANA	46.228.388,00	03 Mois

LES CRITERES D'EVALUATION

- Qualification de l'entreprise
- Expérience et références professionnelles.
- Moyens matériels.
- Moyens humains.
- Offre financière.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication du présent avis d'attribution provisoire, auprès de la commission des marchés compétente (article 114 du décret présidentiel sus - cité).

DK NEWS

Anep : 341 275 du 19/08/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
09:50 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:20 : Au nom de la vérité
10:50 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre été
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre été
13:45 Autre : Météo
13:50 Autre : Météo des plages
13:55 : Une famille formidable
15:40 Série TV : Nos chers voisins
17:00 Autre : Le meilleur menu de France
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 : Boom : gagner ne tient qu'à un fil !
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:33 : Petits plats en équilibre été
20:35 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Série TV : Arrow
21:45 Série TV : Arrow
22:40 Série TV : Flash
23:25 Série TV : Flash

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:35 Autre : Météo des plages
09:36 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:40 : Des jours et des vies
10:00 : Amour, gloire et beauté
10:25 Série TV : L'amour à 200 mètres
10:50 Autre : Météo outremer
10:55 Autre : Motus
11:25 Autre : Les Z'amours
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:40 Autre : Météo 2
13:45 Culture Infos : Consomag
13:50 Culture Infos : Toute une histoire
15:00 Culture Infos : Toute une histoire
16:05 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:10 Culture Infos : Comment ça va bien !
18:15 Autre : Joker
18:30 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:46 Série TV : Parents mode d'emploi
20:48 Culture Infos : Image du jour : Rugby
20:50 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:51 Autre : Météo 2
20:55 Autre : Météo des plages
20:56 Série TV : Candice Renoir
21:45 Série TV : Candice Renoir
22:40 Série TV : Candice Renoir
23:35 Série TV : Candice Renoir

3

06:00 Autre : EuroNews
06:40 Culture Infos : Ludo
06:43 Autre : C'est bon !
06:46 : Popeye
06:51 : Popeye
06:58 : Martin Matin
07:10 : Martin Matin
07:22 : Martin Matin
07:38 : Martin Matin
07:50 : Martin Matin
08:06 Série TV : Ninjago
08:30 Culture Infos : Ludo vacances
08:32 : Les lapins crétins : invasion
08:39 : Les lapins crétins : invasion
08:45 : Les lapins crétins : invasion
08:53 : Les lapins crétins : invasion
08:59 : Les lapins crétins : invasion

09:06 : Les lapins crétins : invasion
09:16 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:37 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:58 : Scooby-Doo, Mystères Associés
10:25 : Titeuf
10:32 : Titeuf
10:40 : Titeuf
10:51 : Les Dalton
10:59 : Les Dalton
11:06 : Les Dalton
11:18 : Les as de la jungle à la rescoussse
11:28 : Les as de la jungle à la rescoussse
11:40 : Scooby-Doo en France
11:45 Culture Infos : Consomag
11:50 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:30 Série TV : Un cas pour deux
14:35 : Louis la Brocante
16:05 Culture Infos : Un livre, un jour
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
16:55 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:50 Culture Infos : Des racines et des ailes
22:45 Autre : Météo
22:50 Autre : Soir 3
23:15 : Les mystères de la mort de Yasser Arafat

CANAL+

06:55 Série TV : Petit vampire
07:05 Série TV : Scary Larry
07:20 Série TV : Copy Cut
07:35 : Oggy et les cafards
07:40 Série TV : Kaeloo
07:50 Série TV : Kaeloo
07:55 Série TV : Drôles de colocs
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 : Les petits chenapans à la rescoussse
10:05 Cinéma : My Little Croco
10:10 Autre : Jamel Comedy Club
10:40 Cinéma : Monstres Academy
12:20 Série TV : The Big Bang Theory
12:46 Autre : Météo des plages
12:47 Autre : Le JT
13:03 Autre : La météo
13:05 Autre : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:10 Cinéma : 3 coeurs
15:55 : National Geographic
16:45 Cinéma : SMS
18:15 Série TV : Burning Love
18:44 Autre : Météo des plages
18:45 Autre : Le JT
19:05 Autre : La météo
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:20 Autre : Made in Groland
20:51 : Casting(s) : spécial César & Cannes 2015
20:53 : Casting(s) : spécial César & Cannes 2015
20:55 Cinéma : Bon rétablissement !
22:15 Cinéma : Des lendemains qui chantent
23:45 Série TV : The Affair

M

06:00 Autre : M6 Music
07:15 Autre : Météo
07:20 Série TV : 90210
08:00 Série TV : 90210
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : M6 boutique
09:55 Série TV : Modern Family
10:25 Série TV : Modern Family
10:50 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:30 Autre : Météo
13:35 : Retour à Woodstock
15:30 : Un amour à la campagne
17:20 Autre : Les reines du shopping
18:25 : La meilleure boulangerie de France
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : En famille
20:55 Autre : Les tubes de l'été au top
23:10 : Les tubes de l'été au top : les coulisses

TÉLÉ

La sélection

20h55

**Arrow****Résumé**

Prise au piège sous les décombres, Laurel suit les instructions d'Oliver, qui la guide de l'autre côté de la paroi. Une fois réunis, ils rejoignent Felicity et Diggle, qui viennent d'affronter Isabel, revenue d'entre les morts grâce au mirakuru. Star Labs a enfin conçu un antidote pour contrer les effets du sérum et le fait envoyer à Oliver par courrier. Malheureusement, celui-ci est intercepté par les soldats de Slade. Quentin Lance retrouve la confiance de Pike, qui lui redonne son grade de lieutenant et le laisse prendre le commandement des opérations. Se sentant trahi par Slade, Sebastian Blood s'allie à Oliver et lui restitue l'antidote...

2

20h45

Candice Renoir**Résumé**

«Ce matin, à 11h11, M. Van der Vaeren va mourir» : voici le curieux mail que tous les enquêteurs de l'hôtel de police ont reçu. Cette menace obscure est prise très au sérieux par Candice et son équipe. Ils finissent par localiser Van der Vaeren sur un chantier où il travaille comme entrepreneur. Ne comprenant pas à quoi rime cette menace, l'homme commence par s'énerver avant de tomber subitement, victime d'une crise cardiaque. L'heure du décès correspond exactement à celle annoncée dans le mystérieux courrier électronique. L'enquête n'en est qu'à ses débuts, quand Candice reçoit un nouveau message...

**3**

19h30

Des racines et des ailes**Résumé**

La Riviera, qui s'étend sur 250 kilomètres de côtes entre la France et l'Italie, fut le haut lieu des têtes couronnées d'Europe. Un siècle plus tard, la Riviera figure parmi les destinations les plus prisées des visiteurs du monde entier, désireux de découvrir les trésors architecturaux et naturels de la région. L'émission part à la rencontre d'ardents défenseurs de ce patrimoine, comme Katia Diadema et Frédéric Médail, deux botanistes de renom, qui invitent à admirer les jardins du palais princier de Monaco. De son côté, Agnès Monge est historienne de l'art et se passionne pour les villas du littoral. Quant à Pascal Mayol, un scientifique, il milite pour la protection des grands mammifères marins en Méditerranée.

CANAL+

20h55

Bon rétablissement !**Résumé**

La jambe dans le plâtre, un homme aîné d'une soixantaine d'années finit par s'adoucir au contact des proches et des soignants qui s'occupent de lui.

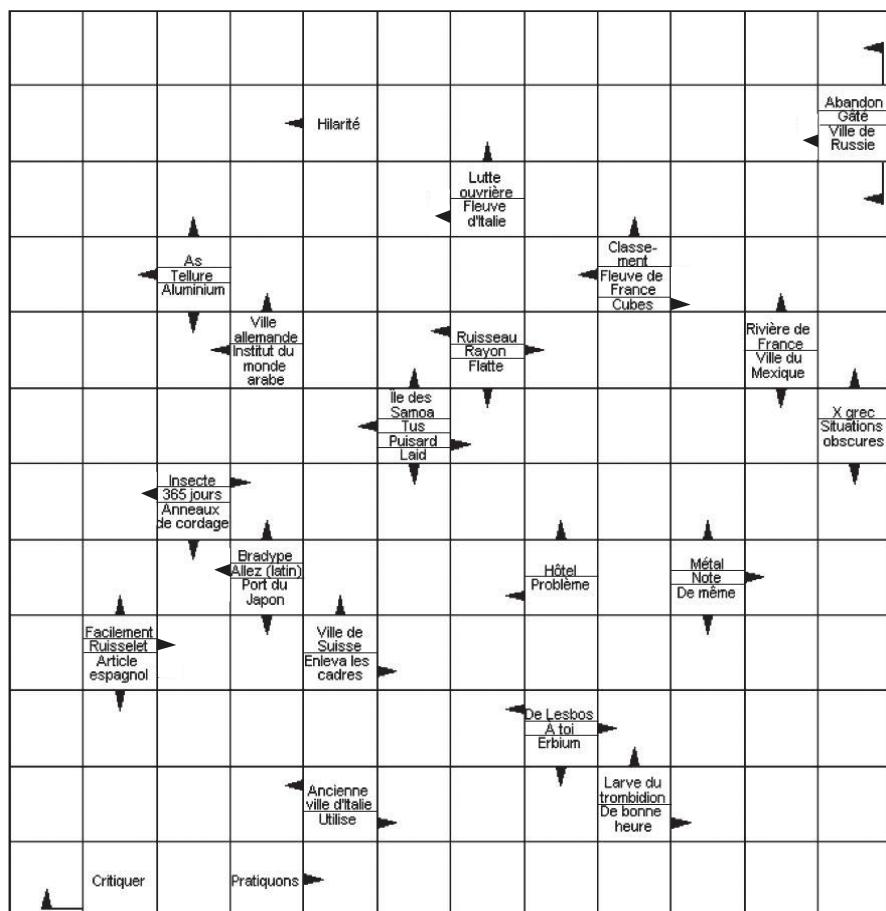
**M**

20h50

Les tubes de l'été au top**Résumé**

Pour faire monter la température, rien de telle qu'une invitation à danser autour des plus grands tubes de l'été. De la Lambada à la Soca Dance, en passant par la Macarena ou Yakalelo, toutes les chansons cultes des vacances des années 80 jusqu'à aujourd'hui sont reprises sur la scène du Palais des Sports. Pour l'occasion, les artistes français et internationaux qui les ont interprétées sont présents, de Gilbert Montagné à Jimmy Sommerville en passant par Bananarama, Coumba Gawlo, qui chantait Pata Pata, les Brésiliens de Carrapicho et leur en-têtant Tic tac, sans oublier Mory Kanté, chanteur guinéen connu pour son tube Yéké yéké...

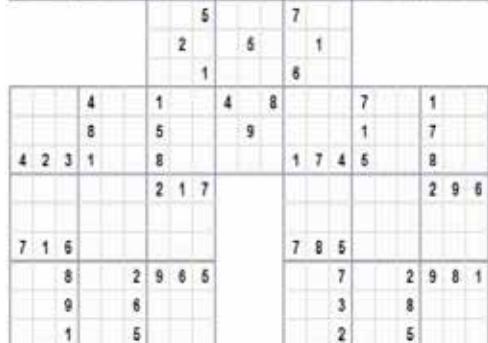
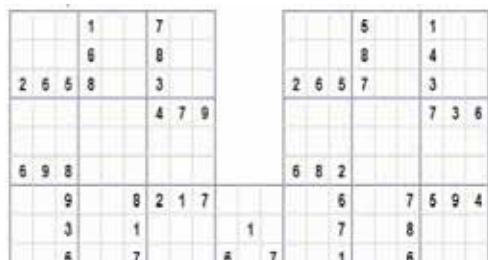
Mots fléchés n°1044



Samouraï-Sudoku n°1044

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



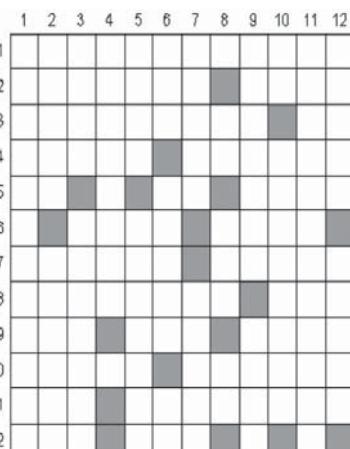
Mots croisés n°1044

▶ Horizontalement:

- Qui produit une double réfraction
- Forment le sommet d'un organe - Èvêque de Noyon
- Droit de retour - Antimoine
- Tranchant - Personnage représenté dans l'attitude de la prière
- Gallium - Ètain - Rejeté
- Écart de la commune de Martigues - Table à débiter de la viande
- Gherardesca (prénom) - Tombe du ciel
- Liera la variation d'un salaire à la variation d'une autre valeur prise comme référence - Titre d'honneur chez les anglais
- Issue - Baie des côtes de Honshu - Cuisiniers à bord d'un navire
- Ancêtre des Atrides - Vase à col étroit et courbé
- Endroit peu profond d'une rivière - Russes
- Fleuve d'Allemagne - Écrivain italien

▶ Verticalement:

- Manière de parler embrouillé
- Racine d'un arbre sauvage du Brésil - Arbre sauvage gymnosperme
- Bord - Freinés, tempérés
- Etourdi
- Maison en Polynésie - Impôt institué à plusieurs reprises en France (1710-1749)
- Petits ruisseaux - Laxatifs - Actinium
- Roi des Lapithes - Endroit
- Métal précieux - École nationale d'administration - Lac des Pyrénées
- Embarrassante - Vérin
- Article espagnol - Perdons notre temps à des riens
- Mélancoliques
- Région autonome de l'ouest de la Chine - Anneaux de cordage



7 erreurs



Proverbes

Si quelqu'un te veut quelque chose, il vient chez toi en pleurant et en réclamant.

Proverbe algérien

Celui dont le cœur est ressuscité par l'amour ne mourra jamais.

Proverbe arabe

Le malheur des uns fait le bonheur des autres

Proverbe français

C'est arrivé un 19 Aout

1793 : bataille de Cholet.

1806 : assassinat de Jean-Jacques Dessalines, premier empereur d'Haïti.

1806 : combat de Halle.

1854 : début du Siège de Sébastopol.

1912 : déclaration de guerre de la Bulgarie, la Grèce et la Serbie à l'Empire Ottoman (Première guerre balkanique).

1917 : bataille du détroit de Muhi.

1961 : répression sanglante d'une manifestation organisée par le FLN.

1970 : assassinat de Pierre Laporte, homme politique canadien.

2003 : démission du président bolivien Gonzalo Sánchez de Lozada.

Célébrations

- Journée mondiale du don d'organes et de la greffe.

- Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

- Argentine : Dia de la Lealtad (jour de la fidélité) commémorant les manifestations de masse en 1945 en faveur de la libération de Juan Perón.

- Haïti : Jour de commémoration de la mort de Jean-Jacques Dessalines.

- États-Unis : Journée Edge du mouvement Straight edge.



28^e ÉDITION DU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS DE BASKET-BALL DU 19 AU 30 AOÛT À RADÈS (TUNISIE)



(GROUPES A ET C / 1^{RE} JOURNÉE) Les favoris à l'aise

Le coup d'envoi du 28e championnat d'Afrique de basket-ball (messieurs), sera donné aujourd'hui à Radès (banlieue de Tunis) avec le déroulement des rencontres des groupes A et C, largement à la portée des favoris.

C'est l'Egypte (Groupe C), quintuplent vainqueur du trophée qui ouvrira les débats devant le Gabon à partir de 12h30, dans un match à priori à l'avantage des camarades de Brahim El Djamel, alors que les protégés du coach gabonais Thierry Bouango, tenteront de limiter au maximum les dégâts devant plus forts qu'eux.

Le second match du Groupe C aura lieu à 17h30, entre le Mali et le Cameroun et qui semble très équilibré entre deux formations de niveau sensiblement égal, dont l'objectif est de décrocher au moins la 2^e place, dans la perspective des huitièmes de finale.

Le coach camerounais, Lazare Adingono et son homologue malien, le Français Sylvain Laurier, ont certainement mijoté un plan de bataille susceptible de leur donner le gain du match.

Entre-temps (15h00), le Nigeria et la République centrafricaine étrangleront le premier match du Groupe A, où les Nigérians du géant Al-Faruq Aminu (Portland/NBA), partent favoris devant une équipe centrafricaine qui n'a plus été sacrée depuis 1987 à Tunis même et qui reste sur une décevante 13^e place acquise en 2013 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Enfin, le pays organisateur, la Tunisie clôttera cette journée inaugurale devant l'Ouganda, supposé le plus faible du groupe A. La présence du Tunisiens Salah Majri, transféré récemment du Real Madrid (Espagne) à Dallas (NBA) donnera du poids à la formation tunisienne laquelle bénéficiera du soutien de son public tout acquis à sa cause.

Cela ne semble pas inquiéter le coach américain de l'Ouganda Paul Johnson, qui tâchera de réaliser la meilleure prestation possible devant un adversaire désireux de faire de bons débuts. La 2^e journée des groupes A et C aura lieu vendredi (21 août).

Programme des rencontres (1^{re} journée)

Aujourd'hui 19 août - salle de Radès :
12h30 Egypte - Gabon (Gr. C)
15h00 Nigeria - Centrafrique (Gr. A)
17h30 Mali - Cameroun (Gr. C)
21h00 Tunisie - Ouganda (Gr. A).

APS

La fête peut commencer à Radès

Les trois coups du 28^e Championnat d'Afrique de basket-ball seront donnés aujourd'hui à Radès (Tunisie) avec le déroulement des matchs des groupes A et C, alors que ceux des groupes B et D prendront le relais demain, jeudi avec l'entrée en lice de l'Algérie.

Cette fête à laquelle sont conviées seize équipes, se poursuivra jusqu'au 30 août, date à laquelle sera connu l'heureux représentant du continent africain aux JO-2016 de Rio de Janeiro (Brésil). Toutes les sélections ayant été championnes d'Afrique depuis la 1^{re} édition de 1962, seront de la fête à savoir : Angola (11 titres), Egypte (5), Sénégal (5), Côte d'Ivoire (2), République Centrafricaine (2), Maroc (1) et Tunisie (1).

Pour les spécialistes avertis de la balle au panier, trois voire quatre grosses cylindrées sont en mesure de prétendre à la victoire finale. Tout d'abord à tout seigneur, tout honneur. Il s'agit du géant angolais en quête d'un douzième sacre, de la Tunisie championne d'Afrique en 2011 à Madagascar et qui rêve d'une seconde titre à domicile et du Sénégal (quintuple vainqueur) qui court derrière un sixième titre depuis 1997, et qui jouera à Tunis, son 27^e Afrobasket (un record).

Le 4^e prétendant, pourrait être le Nigeria qui détient six podiums dont



trois finales perdues (1997, 1999 et 2003), et qui garde toujours l'espoir de monter sur la plus haute marche du podium.

Ces favoris en puissance devraient sauf grosse surprise, ou confrontation directe en quarts de finale, atteindre le dernier carré, avant de se livrer certainement une grosse bataille pour atteindre l'ultime étape de la compétition.

La présence de leurs meilleures stars qui évoluent pour la plupart aux Etats-Unis ou en Europe dont Carlos Morais (Angola), Salah Mejri (Tunisie), Gorgui Dieng (Sénégal) et al Faruq Aminu (Nigeria), constitue un atout non négligeable susceptible de forcer la décision à tout moment. Les outsiders de cette compétition ne se bousculent pas au portillon de la salle de Radès, vu l'énorme écart qui les sépare des géants de la discipline. Ce sont l'Egypte, cinq fois championne d'Afrique, mais sans titre depuis l'édition de 1983 organisée sur ses terres (Alexandrie), la Côte d'Ivoire et la Centrafrique (2 titres chacune), décrochés il y a environ 30 ans et qui se contentent depuis du rôle des trouble-fête.

Les sélections du 3^e niveau (Maroc, Cameroun, Algérie, Mali et Cap-Vert) participeront à cette fête bien-nommée avec l'ambition de réaliser le meilleur parcours possible.

Leur objectif est d'atteindre les quarts de finale, une mission a priori à leur portée, alors que le passage au dernier carré nécessitera un grand exploit devant le carré d'as formé par les Angolais, Tunisiens, Sénégalais et Nigérians qu'ils devraient affronter en quarts.

Enfin, les petits cendrillons que sont le Zimbabwe, l'Ouganda, le Gabon et le Mozambique s'estiment heureux de passer au second tour (1/8 de finale) quels que soient leurs résultats du tour préliminaire, comme le prévoit le système de compétition de l'épreuve, avant que les choses sérieuses ne commencent. Pour ces cendrillons, l'essentiel est de participer à cette belle fête quitte à connaître une sortie précoce.

L'équipe algérienne à pied d'œuvre à Hammamet (Tunisie)



L'équipe nationale algérienne de basket-ball (messieurs) est arrivée mardi à Hammamet (Tunisie), en prévision de sa participation à l'Afrobasket-2015, prévu du 19 au 30 août à Radès, dans la banlieue de Tunis.

La délégation algérienne conduite par le président de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), Rabah Bouarifi comprend 17 personnes dont 12 joueurs.

Anticipant à 8 heures du matin à l'aéroport Tu-

nis-Carthage, la délégation algérienne a rallié par route la ville touristique d'Hammamet (à 70 km au Nord-Est de la capitale tunisienne) Aussitôt arrivés,

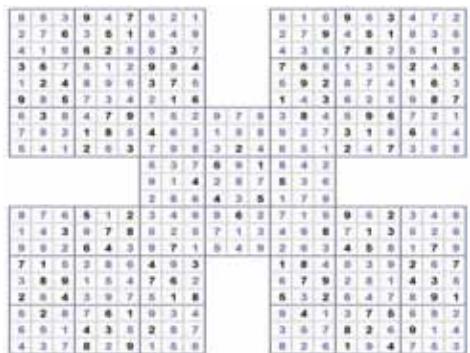
les joueurs ont pris leurs quartiers à l'hôtel qui abrite toutes les délégations africaines engagées dans l'Afrobasket. Toutes les rencontres de l'Afro-

basket-2015 auront lieu à Radès après la décision de la Fiba-Afrique, de délocaliser les matchs des groupes C et D de Nabeul et les transférer à Radès où sont programmés aussi les matchs des groupes A et B.

Pour sa 16^e participation au rendez-vous bien-nommé du basket-ball continental, le cinq algérien, fait partie du groupe D en affrontant dans le cadre du 1^{er} tour respectivement le Zimbabwe (20 août), le Cap-Vert (22 août) et la Côte d'Ivoire (24 août).

S o l u t i o n

Sudoku N°1043



Mots Croisés N°1043

HORTICULTURE
AMOUR■REELUE
LIBERTIN■ME■
ES■RUINA■RE
TSF■PRAIRIES
EINSTEIN■ON■
ROSSI■R■S■TI
■NE■OMERTA■V
G■ANNE■AERE
RA■OSSEMENTS
AMEN■S■ILI■
SIROTES■EMOI

Solution Mots Fléchés N°1043

POISSONNERIE
■MI■ACIERIES
OBIS■TAURE■P
BR■EPEIRE■AI
EAUX■TSARINE
IGNES■EL■N■G
SEISTAN■ETEL
SUR■ESTACADE
ASIE■P■SUCER
NEOTTIES■T■I
C■NA■R■ELEVE
ESSUYER■USA■

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BOXE (SENIORS MESSIEURS) AU MAROC

103 boxeurs de 19 pays présents à Casablanca

Cent trois (103) boxeurs représentant 19 pays prendront part au championnat d'Afrique de boxe (seniors messieurs) dont le coup d'envoi donné hier à 16h00 (algériennes) au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca (Maroc).



«Nous avons enregistré la présence de 103 boxeurs représentant 19 pays dans ce championnat d'Afrique qui débute ce mardi. Je félicite le comité d'organisation qui a mis tous les moyens nécessaires pour la meilleure prise en charge possible des boxeurs africains», a annoncé le Togolais Azaad Kelani Bayor, président de la Confédération africaine de boxe (CAB) lors du tirage au sort effectué mardi matin à Casablanca. Les pays engagés au championnat d'Afrique de boxe à Casablanca sont : Algérie, Angola, Botswana, Burkina Faso, Tchad, Congo, Egypte, Gabon, Ghana, Mali, Seychelles, Maroc, Maurice, Soudan, Swaziland, Togo, Tunisie, Ouganda, Côte d'Ivoire. Pour ce qui est de la participation algé-

rienne à cette compétition qui va se dérouler selon le système d'élimination directe, le boxeur algérien Tebbi Sofiane (69 Kg) fera ce mardi son entrée en lice face à l'Egyptien Said Mohamed Sedik dans le cadre des huitièmes de finale.

Six boxeurs algériens engagés directement en quarts

Les boxeurs algériens Zohair Toudjine (49 Kg), Mohamed Flissi (52 Kg), Abdelkader Chadi (64 Kg), Abdellatif Benchebla (81 Kg), Lyes Abadi (75 Kg) et Chouaib Bouloudinats (91 Kg), feront directement leur entrée en lice en quarts de finale. Toudjine sera opposé au Marocain Ahyoun Imad, Flissi à l'Angolais Rodrigues Vivaldo Dos Santos et Chadi

au vainqueur du combat opposant l'Egyptien Islam Ahmed Ali au Burkinafabe Sanon Kiutesse Raymond. Quant à Benchebla, il croisera les gants avec le vainqueur du combat entre l'Ivoirien Youada Aboubacar et le Ghanéen Ali Mohamed, alors qu'Abadi détiendra l'Egyptien Abdin Hossam Hussein. Chouaib Bouloudinats, lui, affrontera l'Angolais Masia Carlos. De son côté, Litim Khalil (56 Kg) fera son entrée en lice en huitièmes de finale face au Gabonais Mombe Stevie.

Programme de la compétition :

Éliminatoires : mardi et mercredi
Quarts de finale : jeudi et vendredi
Demi-finales : samedi
Finale : dimanche.

10 boxeurs algériens convoitent l'or

La sélection algérienne masculine de boxe, représentée par dix pugilistes aux championnats d'Afrique qui débutent mardi au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca (Maroc), ambitionne d'étoffer son palmarès et confirmer, une nouvelle fois, sa suprématie sur le continent africain.

À Casablanca, l'objectif du noble art algérien est d'atteindre le maximum de podiums et préserver le titre africain acquis à Yaoundé au Cameroun en 2011 pour confirmer la bonne santé de la boxe nationale, seule discipline à avoir été sacrée dans quatre olympiades (Los Angeles 1984, Barcelone 1992, Atlanta 1996 et Sydney 2000).

Pour ce faire, la sérénité et l'optimisme sont de rigueur chez les coéquipiers d'Abdelkader Chadi (64 Kg), chef de file de la sélection algérienne et double champion d'Afrique en titre au palmarès très riche.

Sous la conduite des entraîneurs Merchoud Behous, Rabah Hamadache et Boualem Ouadahi, un staff technique expérimenté et habitué à ce genre de rendez-vous, la sélection algérienne a effectué une bonne préparation avant de rallier Casablanca.

Les boxeurs algériens ont effectué un dernier stage préparatoire à Cuba après une série de regroupements au Complexe sportif «Sveltesse» de Chéraga (Algér).

A Cuba, considérée comme l'une des meilleures écoles de la boxe mondiale, les camarades de Mohamed Flissi, vice-champion du monde à Almaty, ont affuté leurs armes face à des pugilistes de renommée mondiale. Au vu de la préparation effectuée et des résultats acquis lors des derniers rendez-vous continentaux et internationaux, l'optimisme est de mise chez les Algériens pour une performance honorable dans cette joute africaine. À l'occasion de ces championnats d'Afrique-2015, six boxeurs vont participer pour la première fois de leur carrière à une compétition

de cette envergure, à savoir Toudjine Zouhir (49 Kg), Flissi Mohamed (52 Kg), Litim Khalil (56 Kg), Réda Benbaâziz (69 Kg) et Grimes Mohamed (+91 Kg). Les autres pugilistes ont déjà représenté l'Algérie dans un championnat d'Afrique : Chadi Abdelkader (trois participations africaines), Abbad Lyes (1 participation), Abdelhafid Benchebla (1 participation) et Chouaib Bouloudinats (2 participations).

Le staff technique national peut ainsi compter sur l'expérience de certains boxeurs et de la jeunesse des autres qui veulent profiter de cette occasion pour justifier leur statut au sein de la sélection algérienne.

L'ENTRAÎNEUR EN CHEF DE L'EN MASSELINE, MERCLOUD BEHOUD : «Nous avons opté pour des boxeurs d'expérience»

L'entraîneur en chef de la sélection algérienne masculine de boxe, Merchoud Behoud, a indiqué mardi avoir opté pour des boxeurs ayant une expérience avérée pour prendre part aux championnats d'Afrique de boxe (seniors messieurs) qui se déroulent du 18 au 23 août au complexe sportif Mohammed V de Casablanca (Maroc).

«Le staff technique a opté pour des boxeurs ayant une expérience avérée dans ce genre de tournois avec un palmarès riche à travers les différentes compétitions africaines et mondiales, à l'instar de Flissi, Chadi, Benchebla et Bouloudinats», a déclaré à l'APS, Merchoud Behoud.

Avant d'entamer cette compétition africaine, la sélection algérienne de boxe avait effectué, en guise de préparation, à

des stages à Alger et à l'étranger dont le dernier à Cuba. «Nos boxeurs ont bénéficié d'une préparation plus que satisfaisante, en prenant part à des stages à l'étranger, ce qui est important pour entamer ce genre de compétitions.

Le stage effectué à Cuba nous a permis d'évaluer l'état physique de nos athlètes», a-t-il ajouté. Abordant les chances de la sélection algérienne de boxe lors des championnats d'Afrique de Casablanca, le premier responsable de la barre technique a indiqué «qu'au vu de la préparation effectuée par nos boxeurs, nous ambitionnons d'arracher le maximum de médailles».

«Nous allons faire de notre mieux pour confirmer la suprématie algérienne dans cette joute africaine, et nous tenterons de

ÉCHOS DE CASABLANCA

PREMIÈRE : engagé dans la catégorie des 52 Kg, Mohamed Flissi, vice-champion du monde, prend part pour la première fois de sa carrière à une phase finale de championnats d'Afrique, après avoir raté celle de Maurice en 2013, annulée pour des raisons financières.

RECORD : double champion d'Afrique en titre, le capitaine de la sélection algérienne, Abdelkader Chadi, s'apprête à participer pour la quatrième fois consécutive à des championnats d'Afrique (Madagascar 2007, Maurice 2009, Yaoundé 2011 et Casablanca 2015).

POIDS : après avoir participé à la précédente édition qui s'est déroulée à Yaoundé au Cameroun dans la catégorie des 69 Kg, Lyes Abbad, vice-champion d'Afrique en titre, prend part à l'édition de Casablanca dans la catégorie des 75 kg.

ORGANISATION : la ville de Casablanca organise simultanément deux grands événements sportifs. Outre les championnats d'Afrique de boxe, la capitale économique du Maroc accueille également la Coupe des clubs de l'Union nord-africaine de football (UNAF).

TRANSPORT : pour le début des championnats d'Afrique-2015 de boxe, l'organisation n'est pas totalement au point. Les moyens de transport pour les sélections participantes ne sont pas encore disponibles. Mais selon les organisateurs, les choses vont s'améliorer certainement dans les jours à venir.

PRESSE : la presse marocaine et algérienne est présente en force à Casablanca. Une trentaine de journalistes de la presse écrite et audiovisuelle de différents organes sont mobilisés pour couvrir la 19e édition des championnats d'Afrique de boxe.

HEBERGEMENT : la délégation algérienne de boxe est logée à l'hôtel «Casablanca», un lieu de résidence loin des standards internationaux en matière d'hébergement des sportifs de haut niveau. Les boxeurs algériens se sont retrouvés à quatre par chambre, malgré le prix payé (75 euros par personne), ce qui est, selon le chef de délégation, exactement pour ce genre d'événements.

CLIMAT : le thermomètre affiche 30 degrés mardi dans la ville de Casablanca. Les participants à ces championnats d'Afrique sont quelque peu surpris par cette température en plein mois d'août, eux qui s'attendaient à une «canicule».

mettre à contribution la détermination de nos boxeurs pour conserver le titre africain. Nous craignons tout de même l'arbitrage que j'espère à la hauteur de l'événement», a-t-il dit. Pour ces championnats d'Afrique de boxe, les trois premiers de chaque catégorie de poids seront qualifiés pour les championnats du monde, prévus du 8 au 18 octobre à Doha (Qatar) qui sont, à leur tour, qualificatifs aux jeux olympiques de Rio de Janeiro au Brésil 2016. La sélection algérienne masculine de boxe est arrivée lundi soir à Casablanca pour prendre part aux championnats d'Afrique dont la cérémonie d'ouverture est prévue pour mardi à 16h00 (algériennes) au complexe sportif Mohammed V.

APS

HANDISPORT

TOURNOI INTERNATIONAL DE CHARM EL-CHEIKH (ÉGYPTE)

La compétition en poule unique, en présence de l'Algérie



L'Algérie participe à un tournoi international de goal-ball messieurs (handisport), à Charm el-Cheikh en Egypte, prévu du 18 au 21 août, en présence également du pays hôte et de deux équipes de Jordanie, a-t-on appris mardi auprès du Directeur technique national (DTN), Zoubir Aichaine. En raison de la présence de quatre équipes seulement, les organisateurs ont opté pour une compétition à poule unique où chaque équipe jouera trois matchs et à la fin, le second jouera contre le premier pour déterminer le champion du tournoi et le 4^e de la poule affrontera le 3^e.

« Cette formule a été adoptée pour permettre aux équipes présentes de jouer un maximum de matchs et aux staffs techniques de faire tourner leur effectif, avant les échéances internationales inscrites au programme des participants qui approchent », a indiqué Aichaine à l'APS.

Trois autres nations étaient annoncées pour le tournoi, mais elles ont déclaré forfait pour diverses raisons. Il s'agit de l'Iran, l'Irak et la Roumanie. Le tournoi de Charm el-Cheikh est le second pour la sélection algérienne, après le championnat arabe auquel l'équipe avait pris part en juin dernier en Jordanie, et qui s'est clôturé avec le sacre final des protégés de l'entraîneur national Ahmed Ferdjouni.

L'objectif principal de la sélection nationale algérienne de goal-ball (messieurs), cette année 2015, sera le championnat d'Afrique des nations, prévu en Algérie du 20 au 27 novembre prochain, qualificatif aux Jeux Paralympiques de Rio (septembre 2016).

Après le tournoi international de Charm el-Cheikh en Egypte, l'équipe algérienne devra effectuer un stage en Pologne (mi-septembre), avant de prendre part au tournoi international de Belgique. Par la suite, il restera au programme des coéquipiers de Samir Belhouchet, trois regroupements à Alger.

Le staff technique national composé également de l'entraîneur Aissa Soualmi, compte énormément, sur l'Open West Flemish Cup de Bruges (Belgique), dans lequel, l'équipe devrait être présente aux côtés de sept autres nations. « Ce tournoi devra nous permettre d'arrêter le six qui aura l'honneur de représenter l'Algérie au championnat d'Afrique-2015 », avait indiqué l'entraîneur Ferdjouni.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE, MCE EULMA-AL MERRIKH Les Soudanais attendus aujourd'hui à Alger

Said Ben

L'équipe soudanaise d'Al-Merrikh est attendu aujourd'hui à Alger avant de rallier par avion Constantine puis Khroub par route, où elle doit prendre ses quartiers en vue de son match en déplacement face au MCE Eulma, samedi prochain au stade Messaoud Zegar (21h00), comptant pour la 5^e journée (Gr B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football.

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un arbitre camerounais pour officier ce match MCE Eulma- Al Merrikh du Soudan. M. Alioum Néant sera assisté des compatriotes Evarist Menkouanda et Elvis Nguegue Al-Merreikh du Soudan a battu le 9 Août dernier l'ES Sétif 2 à 0 à Omdurman dans le cadre de la 4^e journée.

Suite à cette victoire, Al-Merrikh occupe la seconde place du classement avec 7 points derrière l'USM Alger qui en compte 12 alors que l'ES Sétif est 3^e avec 3 points au moment où le MC El-

Eulma, qui a été battu par l'USM Alger (1-0) pour la quatrième fois de suite, est d'ores et déjà éliminé. L'entraîneur franco-italien d'Al-Merrikh Diego Garzotto s'est dit "soulagé" après la victoire de son équipe face à l'ES Sétif (2-0), soulignant que son "prochain objectif est de viser la première place".

« Je pense que nous avons battu l'adversaire le plus difficile dans le groupe. Les joueurs ont joué le match qu'il fallait. J'estime également que nous aurions pu l'emporter avec un score large, si nous n'avions pas raté plusieurs occasions notamment en première période », a affirmé Garzotto à la presse à l'issue de la partie.

L'équipe soudanaise "va chercher à assurer sa qualification aux demi-finales", selon son entraîneur franco-italien Diego Garzotto, cité par la presse locale la veille du départ de la délégation à Alger. De son côté, le MCEE, éliminé de la compétition à l'issue de la 4^e journée et sa défaite à domicile face à l'USM Alger (1-0), aura à cœur de réaliser son premier succès dans cette épreuve après avoir enchaîné quatre défaites en autant de rencontres.

S.B.



Groupe B : Le point à l'issue de la 4^e journée

Derniers résultats :

MC El-Eulma (Algérie) - USM Alger (Algérie)	0-1
Al-Merreikh (Soudan) - ES Sétif (Algérie)	2-0

Classement :

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	Diff
1. USM Alger	12	4	4	0	0	6	2	+4

2. Al-Merreikh	7	4	2	1	1	5	2	+3
----------------	---	---	---	---	---	---	---	----

3. ES Sétif	4	4	1	1	2	3	5	-2
-------------	---	---	---	---	---	---	---	----

4. MC El-Eulma	0	4	0	0	4	1	6	-5
----------------	---	---	---	---	---	---	---	----

Déjà joués :

ES Sétif - Al-Merreikh	1-1
------------------------	-----

USM Alger - MC El-Eulma	2-1
-------------------------	-----

USM Alger - Al-Merreikh	1-0
-------------------------	-----

MC El-Eulma - ES Sétif	0-1
------------------------	-----

Al-Merreikh - MC El-Eulma	2-0
---------------------------	-----

ES Sétif - USM Alger	1-2
----------------------	-----

Prochaine journée :

Vendredi 21 août 2015 :

USM Alger - ES Sétif

Samedi 22 août 2015 :

MC El-Eulma - Al-Merreikh

NDLR : Les deux premiers de la poule se qualifient pour les demi-finales.

LIGUE 1 MOBILIS (2015-2016) DISCIPLINE

Le huis clos ressurgit

Avec la suspension infligée au MC Alger et au CR Belouizdad, le huis clos resurgit dans le championnat de Ligue 1 Mobilis de football, au terme d'une première journée disputée le week-end dernier et marquée par de regrettables incidents au stade Omar-Hamadi de Bologhine.

Le verdict est tombé lundi soir avec la décision de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) d'infliger un match à huis clos ferme plus un avec sursis aux deux clubs algériens. Le «phénomène» du huis clos qui a caractérisé les deux championnats de Ligue 1 et 2 la saison dernière, avec pas moins de 58 matchs disputés sans public, est en train donc de réapparaître, le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj ayant estimé dimanche dans une déclaration à l'APS que c'est la «seule solution»



pour éradiquer le fléau de la violence dans les stades, qui a pris des proportions alarmantes, au grand dam des décideurs. La LFP a décidé d'agir sévèrement avec le début du nouvel exercice en annonçant une nouvelle mesure pour sanctionner les récidivistes. Ainsi, tout

club des Ligues 1 et 2 qui écope d'un troisième match à huis clos jouera le reste de ses rencontres de l'aller ou du retour à domicile sans la présence du public. Par exemple, si le MCA et/ou le CRB, déjà sanctionnés cette saison, écopent de deux autres matchs à huis clos durant l'aller, ils joueront le reste de leurs rencontres de cette phase à domicile dans la présence de leur public.

Lors du précédent exercice, 34 matchs se sont joués à huis clos en Ligue 1 dont 9 infligés à la JS Kabylie dans le cadre de l'affaire du décès de son attaquant camerounais Albert Ebossé, survenu le 23 août 2014. La Ligue 2 n'était pas en reste puisque 24 rencontres ont été disputées sans la présence du public.

CAN 2017 (U17)

L'équipe algérienne en stage à Sidi Moussa

La sélection algérienne des moins de 17 ans de football effectue un stage de préparation au Centre Technique national de la FAF à Sidi Moussa (Algier) en prévision des prochaines échéances officielles. Vingt six (26) joueurs prennent part à ce regroupement dirigé par l'entraîneur national Sabeur Bensmain. Les partenaires de Zorgane Adam poursuivront leur stage jusqu'au 23 août prochain. La sélection algérienne des U17 prépare les éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 de la catégorie, dont la phase finale aura lieu à Madagascar.

Liste des joueurs en stage : Juba Sami (Paradou AC), Zorgane Adam (Paradou AC), Dehiri Houssem (Paradou AC), Beldjilali Yacine (Paradou AC), Kessoul Mohamed (Paradou AC), Boussif Zerrouk (Paradou AC), Akacha Salah (Paradou AC), Zerrouki Merrouane (Paradou AC), Idir Mehdi (JSM Béjaïa), Saouchi Abdellah (USM Alger), Louanchi Abdelkrim (USM Alger), Ait Kedache Oussama (USM Alger), Benyahia Chakib (USM Alger), Ouagnoun Islam (USM Alger), Saadi Houssem (RC Kouba), Maazouz Taïhar Chahine (ASM Oran), Belarbi Aymane (ASM Oran), Ouamoua Nabil (ASM Oran), Kerroum Ahmed (ASM Oran), Belarbi Reda (ASM Oran), Boudjani Tarek (ASM Oran), Moussaoui Abdennour (ASO Chlef), Attafi Mohamed (ASO Chlef), Ait Ziane Meziane (USM Blida), Bouchicha Aissa (CABB Arréridj), Hamdad Karam (JS Kabylie).

RAMOS PROLONGE JUSQU'EN 2020

Comme annoncé plus tôt hier, Sergio Ramos (29 ans) a officiellement prolongé ce mardi son contrat au Real Madrid jusqu'en 2020. Le défenseur espagnol, qui était courtisé par Manchester United cet été, a augmenté par ailleurs considérablement son salaire : 10 millions d'euros net annuels contre 6 auparavant. C'est ce qu'on appelle une belle opération.



SCHWEINSTEIGER ADORE L'ATTITUDE DES FANS

Le milieu international allemand Bastian Schweinsteiger, transféré cet été du Bayern Munich à Manchester United, s'est dit mardi, dans une interview au quotidien *Bild*, "surpris de voir combien les fans de Manchester m'ont accueilli avec chaleur et enthousiasme lors du premier match de championnat contre Tottenham à Old Trafford".

Le milieu défensif ne s'est pas formalisé des premiers commentaires de la presse britannique sur ses débuts. Il a ajouté ne pas craindre l'hypothèse d'une confrontation avec le club bavarois sous le maillot duquel il a évolué pendant 17 ans. "Je joue maintenant pour Manchester United. Il est possible que nous nous retrouvions en Ligue des Champions, ce serait un vrai bon duel", a-t-il commenté.

BALOTELLI SUIVI PAR WATFORD

On s'approche doucement mais sûrement du sprint final de ce mercato estival. Pour le moment, Mario Balotelli est toujours à Liverpool alors que le coach Brendan Rodgers ne compte plus sur lui. En effet, le technicien préfère s'appuyer sur Christian Benteke qui jouait auparavant à Aston Villa. Lundi, le Belge a inscrit son premier but pour le compte des Reds face à Bournemouth (1-0, 2^e journée de Premier League) et réalisé, dans l'ensemble, une bonne prestation. Pour en revenir à "Super Mario", retenez que ce dernier serait dans le viseur de Watford d'après la presse britannique. Les Hornets, qui ont pour ambition de se maintenir en Premier League, étudieraient à la loupe ce dossier. Mais les prétentions salariales du footballeur transalpin pourraient vite les refroidir.

Liverpool fait carton plein, Bournemouth séduit

Les Reds se sont imposés par la plus petite des marges face à Bournemouth, rejoignant ainsi Leicester et les deux clubs de Manchester en tête de la Premier League au terme des deux premières journées. Liverpool devait se montrer conquérant à Anfield après une victoire difficile à Stoke en ouverture du championnat la semaine passée. Le salut n'étant venu que d'un exploit personnel de Coutinho. Le moins que l'on puisse dire est que le promu ne s'est aucunement laissé impressionner et pose son jeu indépendamment du nom ronflant de l'adversaire et du soir, falsifiant fi des prédictions des bookmakers et n'évoquant pas le petit budget comme excuse légitime pour garer le bus devant son but.



UN DÉPART SE PRÉCISE AU REAL MADRID

Recruté l'hiver dernier en provenance de Majorque, le jeune Marco Asensio s'apprête déjà à quitter le Real Madrid. Faute d'espace suffisant au sein de l'effectif merengue, la pépite espagnole va aller chercher du temps de jeu ailleurs. Non convoqué pour le trophée Bernabeu, l'ancien Majorquin serait d'ailleurs en route vers l'Espanyol où il devrait être prêté pendant une saison selon le journal catalan *Sport*.

JUVE : UN SÉRIEUX CONCURRENT POUR EVRA !

En quête d'un nouveau latéral gauche, la Juventus Turin est sur le point de réussir un joli coup sur le marché des transferts. Le titulaire du poste au FC Porto, Alex Sandro (24 ans), devrait en effet rejoindre la Vieille Dame dans les jours qui viennent, selon l'ensemble de la presse portugaise.

Le transfert du Brésilien devrait rapporter 22 millions d'euros plus divers bonus éventuels aux Dragons. Un renfort de poids pour les Bianconeri mais un sérieux concurrent pour le Français Patrice Evra, qui a sans doute du souci à se faire pour sa place au sein du onze de départ turinois...



BALE, CE GROS COUP DE PRESSION !

Ce mardi soir, les supporters du Real Madrid attendent de pied ferme le Trophée Bernabeu, qui opposera leurs favoris au club turc de Galatasaray.

Gareth Bale va avoir une sacrée pression, à plusieurs niveaux. La semaine dernière, l'ailier gallois du Real Madrid avait en effet complètement oublié cet événement en se projetant trop vite sur le premier match de la saison en Liga, ce qui avait bien fait rire sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas tout. Dans son édition du jour, *Marca* annonce que tout le peuple merengue attend énormément de Bale pour sa grande première cette saison, sans doute au poste de meneur de jeu.

Ce sera en effet la première fois que le Gallois jouera cette « compétition », étant donné qu'elle n'avait pas eu lieu la saison dernière et qu'il avait été transféré trop tard il y a deux ans. « Bale va faire son retour à la maison, celle où il n'a pourtant toujours pas gagné l'amour des supporters », conclut *Marca*. Comme pour mieux lui demander de se bouger avant qu'il ne soit trop tard...

ALGÉRIE - KIRGHIZSTAN

**Agrement
à la nomination
du nouvel ambassadeur
d'Algérie au Kirghizstan**

Le gouvernement kirghiz a donné son agrément à la nomination de M. Boucherit Naceur, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République du Kirghizstan, avec résidence à Tachkent, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE - GUYANA

**Agrement
à la nomination
du nouvel ambassadeur
d'Algérie auprès
de la République
Coopérative du Guyana**

Le gouvernement de la République Coopérative du Guyana a donné son agrément à la nomination de M.

Ghaouati Benmoussa, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République Coopérative du Guyana, avec résidence à Caracas, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE - QATAR

**Le ministre de
l'Intérieur reçoit
l'ambassadeur
du Qatar à Alger**

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Nouredine Bedoui, a reçu mardi au siège de son département l'ambassadeur du Qatar à Alger, Ben Abdellaziz Essahlaoui, a indiqué un communiqué du ministère.

Les entretiens ont permis aux deux parties de passer en revue les domaines de coopération entre les ministères de l'Intérieur algérien et qatari, a précisé la source.

Les deux parties ont insisté sur le renforcement des relations exceptionnelles entre les deux pays dans tous les domaines.

Le ministre de l'Intérieur et l'ambassadeur qatari ont également souligné l'importance de l'échange d'expériences dans le domaine du service public administratif et du lancement de projets de jumelage entre des villes algériennes et qatariennes, a conclu le communiqué.

DÉCÈS

Les familles DIFI, Tebbal, Merrah, Dâamiche, Nasri, Barra, Guerra, Saadouni parents et alliées, ont la douleur de faire part du décès le dimanche 16 août, suite à une courte maladie et à l'âge de 35 ans, de leur très cher et regretté fils, petit-fils, frère, beau-frère, cousin, oncle, ami, voisin, parent et allié, **DIFI Omar dit « Farès »**. L'enterrement a eu lieu lundi 17 août au cimetière de la commune de Boufaroudj, daira de Hammam Guergour. Que ton repos éternel Farès soit aussi doux que tu l'as été dans ta vie. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.



ALGÉRIE - CHINE - IRAN

**La Chine salue le rôle «constructif»
de l'Algérie en faveur d'un règlement
pacifique de la question nucléaire iranienne**

La Chine, par le biais de son ministre des Affaires étrangères, Wang Yi, a salué, hier, le rôle «constructif» joué par l'Algérie en faveur d'un règlement pacifique de la question nucléaire iranienne.



«L'Algérie a longtemps été un fermement partisan d'un règlement pacifique de la question nucléaire iranienne par le dialogue et la négociation, et la Chine apprécie le rôle constructif que l'Algérie a joué à cette fin», a souligné M. Wang Yi, dans sa réponse à une lettre de félicitations que lui avait adressée le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, suite à la signature d'un accord sur le nucléaire iranien entre les grandes puissances et l'Iran.

Le ministre chinois a, également, «mercié M. Lamamra pour son évaluation pertinente au sujet de la signature de cet accord», a relevé la même source.

«La conclusion de cet accord contribuera non seulement au renforcement du régime international de non-prolifération et à la promotion de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, mais aussi à la

paix et la stabilité au Moyen-Orient», a souligné M. Wang Yi.

«La Chine, a-t-il ajouté, a apporté sa contribution à la conclusion de cet accord en adoptant, au cours des négociations, une position objective et juste, et en encourageant toutes les parties à travailler pour la réalisation du même objectif».

«Dans cet esprit la Chine poursuivra ses efforts avec les autres parties pour la mise en œuvre sans heurts de l'Accord», a-t-il poursuivi.

«Nous allons maintenir nos échanges avec l'Algérie à cet égard», a conclu le ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine.

ALGÉRIE - TURQUIE

**Signature à Alger d'un protocole additionnel
à l'accord algéro-turc de coopération
économique et scientifique**

Un protocole additionnel à l'accord algéro-turc de coopération économique, scientifique et technique du 20 octobre 1983, portant statut de la représentation de l'Agence turque de coopération et de coordination en Algérie (TIKA), a été signé hier à Alger.

Ont procédé à la signature de ce document le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdellahid Senouci Berekki et l'ambassadeur de Turquie en Algérie, Adnan Kececi.

Plusieurs projets de coopération, notamment dans le domaine de la restauration du patrimoine culturel algérien, seront mis en œuvre par TIKA en partenariat avec les secteurs algériens concernés.

Pour ce faire, le protocole prévoit «la mise en place d'un comité de pilotage mixte pour chaque projet de coopération avec des étapes précises pour le montage et la mise en œuvre des projets de coopération bilatéraux», précise un communiqué de presse du ministère.

Il s'agit également de l'élargissement du champ de coo-

pération pour englober, entre autres, les secteurs de la protection du patrimoine culturel, de l'éducation et de la recherche scientifique, du renforcement des capacités des institutions algériennes, de la valorisation des ressources hydrauliques et du développement rural et urbain, selon la même source.

La conclusion de ce protocole additionnel est une étape importante dans le développement des relations de coopération entre les deux pays liés par un traité d'amitié depuis mai 2006 qui prévoit un Sommet annuel et des rencontres ministérielles régulières, relève le ministère.

Les deux pays se donnent ainsi des moyens juridiques pour permettre le développement de la coopération scientifique et technique.

«Il est attendu, après l'entrée en vigueur de ce protocole additionnel, que la coopération technique bilatérale connaisse une dynamique sans précédent dans l'histoire des relations entre les deux pays», conclut le communiqué du MAE.

ALGÉRIE - INDONÉSIE

**M. Medelci reçu à Jakarta
par le président indonésien**

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, a été reçu mardi à Jakarta, par le président indonésien, Joko Widodo, à qui il a remis un message écrit du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué le Conseil constitutionnel, dans un communiqué.

«M. Medelci a souligné la qualité des relations bilatérales et la volonté de notre pays de les renforcer davantage», précise la même source.

De son côté, le président indonésien a «exprimé ses remerciements et ses sentiments de fraternité et de considération à l'endroit de Son Excellence le président Abdelaziz Bouteflika formulant sa volonté de contribuer au développement des relations entre les deux pays», a-t-on relevé.

Par ailleurs, M. Medelci a «informé le président indonésien des résultats enregistrés à l'occasion du symposium organisé à Jakarta qui a regroupé plusieurs pays dont l'Algérie sur le thème des recours constitutionnels qui contribuent à la consolidation de la démocratie et de l'Etat



de droit». L'audience s'est déroulée en présence de la ministre indonésienne des Affaires étrangères, Mme Retno L.P. Marsudi et le vice-président de la Cour constitutionnel indonésienne, M. Anwar, a ajouté la même source.

APS